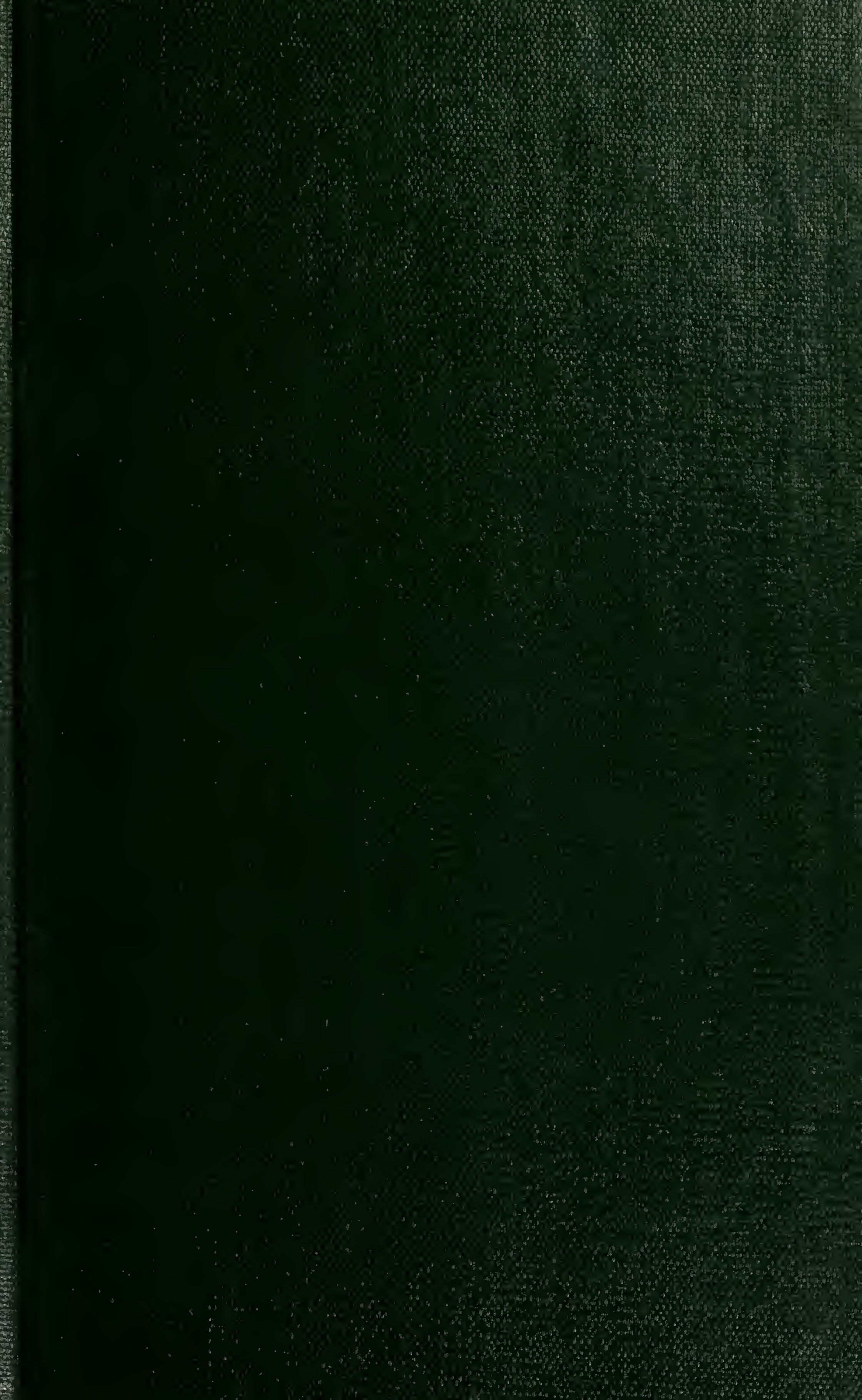
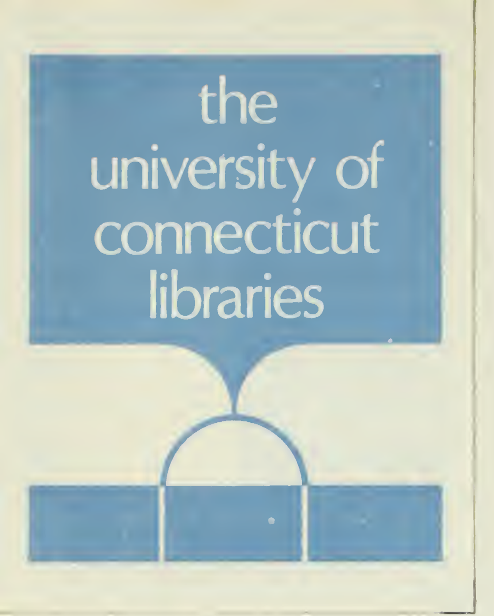



the
university of
connecticut
libraries

LES DROITS DES PETITS PEUPLES
DEVANT LA CONFÉRENCE DE LA PAIX

LA QUESTION ALBANAISE

PAR

Le Colonel Léon LAMOUCHE, Bertrand BAREILLES
Edith DURHAM, Elise AUBRY, I.-N. PAPINIU et
D. KOLOVANI

ÉTUDES RECUEILLIES ET PUBLIÉES PAR LES SOINS DE
Démètre BERATTI

Avec 16 clichés hors texte et une carte



PARIS
IMPRIMERIE HENRI DIÉVAL
57, Rue de Seine, 57

LA QUESTION ALBANAISE

LES DROITS DES PETITS PEUPLES
DEVANT LA CONFÉRENCE DE LA PAIX

LA QUESTION ALBANAISE

PAR

Le Colonel Léon LAMOUCHE, Bertrand BAREILLES
Edith DURHAM, Elise AUBRY, I.-N. PAPINIU et
D. KOLOVANI

ÉTUDES RECUEILLIES ET PUBLIÉES PAR LES SOINS DE
Démètre BERATTI

Avec 16 clichés hors texte et une carte



PARIS
IMPRIMERIE HENRI DIÉVAL
57, Rue de Seine, 57

« *Nous ne savons hélas, ce que les diplomates décideront; mais nous savons très bien pourquoi nos poilus se battent avec tant de vaillance... Ils se battent pour la liberté, non pas la liberté restreint du mot, mais pour la liberté sans phrases et sans épithètes, la liberté jusqu'à la mort, la liberté de la France et de tous les peuples... Et ils voient avec une parfaite clairvoyance qu'on n'évitera cette nouvelle guerre que par l'indépendance des peuples et la liberté des individus.* »

(Prof. Charles RICHET.)

La Pologne aux Polonais, 1916.

« *Le but de la Conférence de la Paix est de créer à chaque peuple les meilleures conditions de sécurité géographique, de justice ethnographique, de prospérité économique, en un mot de lui donner matériellement et moralement dans le sens honnête et plein du mot, de justes et bonnes frontières.* »

André TARDIEU.

AVANT-PROPOS

Si le peuple albanais a été douloureusement atteint par l'attitude inquiétante que la Conférence de la Paix a prise à son égard, il n'est pas moins impressionné par l'indifférence avec laquelle l'opinion publique assiste depuis une année à la lutte qui se poursuit devant l'Aréopage de Paris entre lui et ses adversaires. Pourtant les Albanais ne demandent, pour la solution de leur cause, que l'application des principes que ce même Aréopage a mis comme base pour la défense de la liberté des petits peuples, tandis que les Etats voisins de l'Albanie, dans le but de consolider la possession de ce qu'ils lui ont injustement arraché dans le passé, ont cru devoir formuler d'autres prétentions qui, par leur nature, constituent la plus inique injure portée aux principes si hautement proclamés par les Puissances victorieuses.

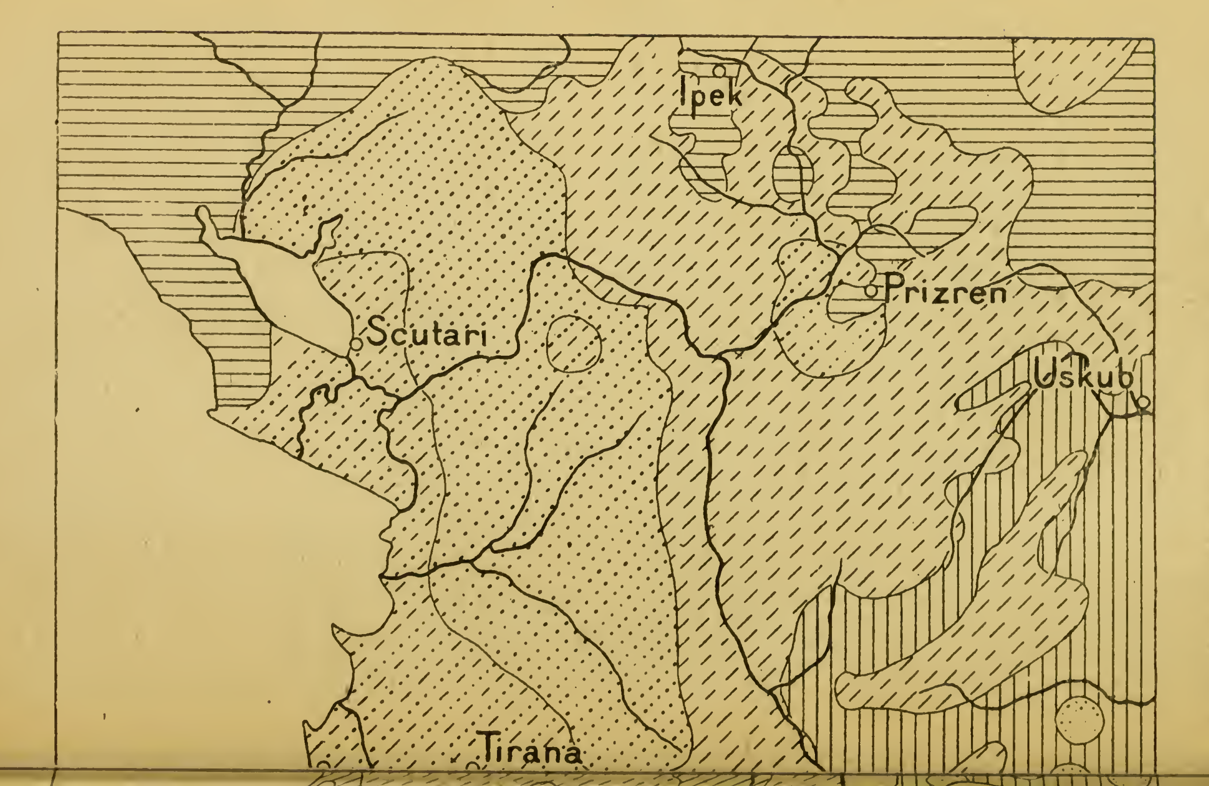
Poussés par ces considérations, nous avons voulu en appeler à l'opinion publique par la bouche de publicistes étrangers qui connaissent par eux-mêmes le pays et le peuple albanais et non par le dire de ceux qui les ont décrits mal parce qu'ils ont été guidés par leur ignorance ou leurs intérêts.

Tous ceux à qui nous nous sommes adressés ont répondu avec empressement à notre appel. Nous leurs exprimons de tout cœur nos remerciements.

Cette brochure comprend une première série d'articles dus à la plume de personnes dont l'opinion compétente, ne manquera point, nous l'espérons, de montrer aux lecteurs combien sont légitimes les revendications des Albanais et combien est grande l'injustice dont ils sont menacé.

D. Beratti.

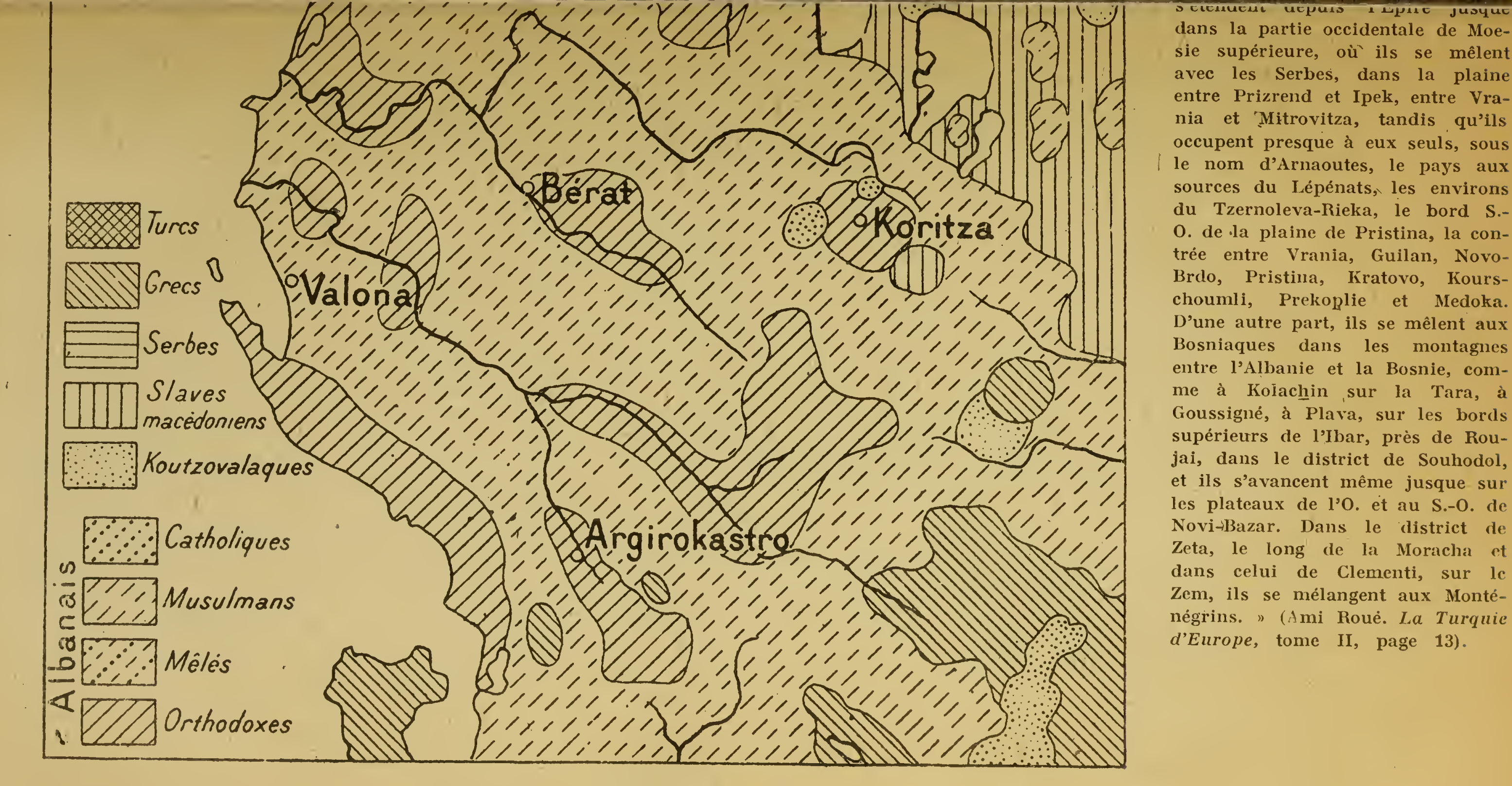
Carte annexée à la « Notice sur l'Albanie et le Monténégro », publiée par le Ministère de la Guerre français en 1915.



« Pour en préciser les limites on pouvait, avant le dernier démembrement de l'Empire turc, agrandir l'Albanie des Sandjaks de Scutari et de Durazzo, formant le villayet de Scutari, et en y ajoutant plusieurs Sandjaks des villayets de Janina et Monastir (Berat, Argyrokastro, Koritza, Elbassan et Dibra) et le Sandjak de Djakova.....

Ainsi délimitée, l'Albanie est un pays plus grand que la Belgique, mais singulièrement moins peuplé, s'étendant sur 100 km. environ du Nord au Sud le long de la côte de la mer Adriatique, depuis Scutari jusqu'à Butrinto en face de Corfou, et sur 100 à 150 km. de l'Est à l'Ouest; avec une superficie de 40.000 km. carrés et une population d'environ 1 million d'habitants, soit 25 habitants en moyenne par kilomètre carré. »

(*Notice sur l'Albanie et le Monténégro, publiée par le Ministère*



s'étendent depuis l'Épire jusque dans la partie occidentale de Moesie supérieure, où ils se mêlent avec les Serbes, dans la plaine entre Prizrend et Ipek, entre Vrania et Mitrovitza, tandis qu'ils occupent presque à eux seuls, sous le nom d'Arnaoutes, le pays aux sources du Lépénats, les environs du Tzernoleva-Rieka, le bord S.-O. de la plaine de Pristina, la contrée entre Vrania, Guilan, Novo-Brdo, Pristina, Kratovo, Kourschoumli, Prekoplie et Medoka. D'une autre part, ils se mêlent aux Bosniaques dans les montagnes entre l'Albanie et la Bosnie, comme à Koiachin sur la Tara, à Goussigné, à Plava, sur les bords supérieurs de l'Ibar, près de Roujai, dans le district de Souhodol, et ils s'avancent même jusque sur les plateaux de l'O. et au S.-O. de Novi-Bazar. Dans le district de Zeta, le long de la Moracha et dans celui de Clementi, sur le Zem, ils se mélangent aux Monténégrins. » (Ami Roué. *La Turquie d'Europe*, tome II, page 13).

AUX LECTEURS FRANÇAIS

La question albanaise, comme tant d'autres, attend toujours une solution définitive à la Conférence de la Paix. Il serait difficile d'imputer ce retard à la complexité du problème ou bien d'essayer de l'excuser par le souci de ne pas le régler à la légère; car, à en juger par plus d'un signe, il semble que certaines Puissances aient des idées arrêtées sur la forme qu'elles comptent donner à l'arrangement des affaires albanaises. Leur siège est fait. Ainsi s'explique leur obstination à rester sourdes aux plaintes du peuple albanais.

Il n'est qeu trop visible que l'Albanie n'a pas joui auprès de l'opinion française des mêmes sympathies qu'elle a prodiguées aux nationalités qui ont demandé à se constituer en Etats indépendants. Unanimement, la presse et l'opinion qu'elle dirige, ont accueilli et encouragé leurs vœux, et la Conférence de la Paix, soucieuse cette fois-ci de tenir les engagements moraux pris par les Grandes Puissances victorieuses à l'égard des petits peuples qu'elles appelaient à la liberté, n'a pas hésité à briser leurs fers. C'est ainsi qu'on a vu renaître et s'épanouir, entre l'asiatique Caspienne et les bords de la Baltique, une foule de républiques et de royaumes dont les sujets ne se seraient guère, avant le triomphe de l'Entente, attendu à pareil honneur. Seul, le peuple albanais n'a point pris part à ses faveurs. Seul, il a été tenu dédaigneusement à l'écart. Quelle a été la cause de sa disgrâce? — Tout simplement, elle réside dans le fait que ses ennemis, c'est-à-dire ceux qui cherchent à le tenir sous le joug, ont lié partie avec les Puissances qui décident sur ses affaires.

Pour leur faciliter la besogne, les ennemis de l'Albanie ont pris la précaution de créer, au moyen d'une propagande aussi déloyale que savamment dirigée, autour de la question qui la concerne, une atmosphère d'antipathie qui a étouffé toute conscience, comme toute discussion. Elle a été si bien menée cette propagande, qu'on en est arrivé, dans certains milieux, jusqu'à nier

l'existence même d'une nationalité albanaise. L'ignorance où sont certaines personnalités politiques des affaires de ce peuple est faite pour déconcerter. Pourtant, les moyens d'information abondent. Toute une forte littérature existe sur l'Albanie et cette littérature est française ; mais il semble qu'elle soit tombée dans l'oubli, comme les neiges d'antan.

L'intérêt que la France apportait jadis aux choses d'Albanie est allé en diminuant de siècle en siècle, mais surtout du jour où la France s'est mise à patronner la politique expansionniste de la Grèce. Il y a déjà plus d'un demi-siècle que les écrivains français qui s'occupaient des affaires de la Péninsule Balkanique, comme Lenormant (1), *Poujade* (2) *et autres, déploraient l'indifférence française à l'égard de ce pays jadis considéré comme « une sorte de France orientale, dont l'Europe ignore pour ainsi dire l'existence, et ne cherche pas à pénétrer ce qui subsiste encore de grandeur chevaleresque et de promesses d'avenir sous la couche de barbarie que la domination ottomane a répandue sur le peuple albanais* (3) ». *Beaucoup d'auteurs ont écrit depuis sur ce pays; mais, chose curieuse, il ne restait pas moins dans l'ombre, soit par parti pris, soit par indifférence, de sorte qu'en* 1913, *M. Delaisi disait que « le Sahara est mieux connu que l'Albanie et le Thibet à peine plus mystérieux ». C'est ce qui explique qu'un des derniers publicistes français qui a visité l'Albanie, M. Gabriel Louis-Jaray, ait donné à son recueil de notes le titre de « L'Albanie inconnue ».*

La « découverte » de M. Louis-Jaray a dû surprendre plus d'un lecteur.

Les livres sur l'Albanie n'ont pas fait défaut ; les relations entre ce pays et la France non plus.

Les Français d'aujourd'hui semblent avoir complètement oublié que des princes de leur sang ont régné dans ce pays, tels Charles d'Anjou, Philippe de Tarente, la dynastie des Baux, connue sous le nom de Balsha, pour ne citer que les plus illustres; ils semblent ignorer que beaucoup de grands seigneurs albanais, ayant joué

---

(1) *Turcs et Monténégrins*, Paris, 1866.
(2) *Chrétiens et Turcs*, Paris, 1867.
(3) Lenormant, o. c., page 5.

un rôle important dans le pays, se prétendaient descendants des nobles familles françaises établies en Albanie pendant le règne de ces princes. Ainsi, les Topia, par la ligne maternelle, se rattachaient à la maison du roi Louis de Tarente, et les Doucaguini descendaient, d'après certaines traditions, du duc d'Anjou, et, d'après d'autres, du fabuleux Griffon d'Hautefeuille (1).

Les relations entre les deux pays se sont prolongées au delà du Moyen âge. Soucieux d'y maintenir les souvenirs de l'influence française, Louis XIV y envoyait des Consuls dont les rapports tenaient son Gouvernemet au courant des affaires du pays. Le duc de Nevers, cherchant à entraîner l'Albanie dans la croisade qu'il préparait contre les Turcs, entretenait de 1612 *à* 1619 *des relations très étroites avec les chefs du pays* (2). *Les rapports commerciaux étaient également très actifs entre Français et Albanais. On sait que l'arsenal de Toulon tirait de cette région les bois qu'il employait dans ses constructions navales. Plusieurs maisons françaises, pour la commodité de leur commerce, avaient établi des comptoirs dans l'Albanie du Sud* (3).

*Les relations politiques prirent une importance particulière à l'époque où Napoléon I*er *inaugurait sa politique orientale. Il envoyait en Albanie Pouqueville chargé de le représenter auprès d'Ali Pacha Tepeleni qui travaillait alors pour saper autour de lui l'autorité du Sultan en vue de créer une Albanie indépendante.*

A ce moment, l'Albanie était parcourue par nombre de Français dont quelques-uns ont publié des ouvrages remarquables. A part les écrits de Pouqueville (4) *qui font autorité en la matière, nous citerons les noms de Beauchamps* (5) *et d'Ibrahim Manzour Efendi qui n'est autre que le commandant de génie français Cerfbeer* (6).

---

(1) Du Cange : *Histoire de l'Empire latin de Constantinople*, édition Buchon, t. II, p. 285.

(2) Berger de Xivrey : *Mémoire sur une tentative d'insurrection organisée dans le Magne par le duc de Nevers*. Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, juillet-août 1841.

(3) A. Boppe : *Le Consulat général de Morée et ses dépendances*. Dans la *Revue des Etudes grecques*, xx. N. 87, 1907.

(4) *Voyage en Morée, à Constantinople et en Albanie*, Paris, 1801; *Voyage de Grèce*, 6 vol., Paris, 1820-21; *Histoire de la régénération de la Grèce*. Paris, 1824, etc.

(5) *La Vie d'Ali Pacha*, Paris.

(6) *Mémoires sur l'Albanie, pendant le gouvernement d'Ali Pacha*, Paris, 1827.

Sur les relations entre l'Albanie et Napoléon, M. A. Boppe (1) *a publié récemment un ouvrage documenté qui nous a révélé beaucoup de points ignorés ou mal connus de l'histoire de ces relations. On y voit quelle était la vénération des Albanais à l'égard de l'empereur.*

Napoléon III, non moins curieux que ses prédécesseurs des choses d'Albanie, envoyait à Scutari le Consul Hecquard, un ami personnel qui, pendant le long séjour qu'il y fit, se livra à une étude approfondie du pays et du peuple. Il publia ses observations dans un ouvrage remarquable (2). *A la même époque, un autre Consul de France, Auguste Dozon, étudiait l'Albanie méridionale* (3). *De même que ces auteurs, dont les travaux sont indispensables pour qui veut acquérir des notions précises sur ce pays, beaucoup d'autres l'ont décrite avec non moins de compétence, tels les Consuls Wiet et Degrand* (4) *et les voyageurs bien connus comme Ami Boué, E. Reclus, Alb. Dumont* (5), *etc.*

Les derniers publicistes qui aient visité cette contrée sont M. Gabriel Louis-Jaray qui a décrit le Nord (6) *et M. Robert Vaucher le Sud du pays* (7). *Bien plus, la guerre mondiale a donné occasion aux Français et Albanais de mieux se connaître et s'apprécier. Depuis* 1916, *la région de Koritza, qui est un centre important du mouvement national albanais, se trouve sous l'occupation militaire française. Les volontaires de ce pays ont combattu à côté des poilus et ont mérité par leur vaillance la citation à l'ordre de l'armée qui met leur*

(1) *L'Albanie et Napoléon* (1797-1814). Paris, 1914.

(2) *Histoire et description de la Haute Albanie ou Guégarie*, Paris, 1858.

(3) A. Dozon : *Excursion en Albanie* (Bulletin de la Société de Géographie de Paris, juin 1875) ; *Manuel de la langue Chkipe ou albanaise;* Paris, 1879; *Contes albanais*, Paris, 1881.

(4) E. Wiet : *Le Diocèse d'Alessio et la Mirditie* (Bulletin de la Société de Géographie de Paris, 1866) ; *Mémoire sur le Paschalik de Prisrend ; Itinéraires en Albanie et Rumélie* (Bulletin de la Société de Géographie de Paris, 1868). — A. Degrand *: Souvenirs de la Haute Albanie*, Paris, 1901.

(5) Ami Boué : *La Turquie d'Europe*, Paris, 1840. — E. Reclus : *Géographie Universelle*, Paris, 1876, vol. I. — A. Dumont : *Le Balkan et l'Adriatique*, Paris, 1874.

(6) *L'Albanie Inconnüe*, Paris, 1913; *Au jeune royaume d'Albanie*, Paris, 1914.

(7) Voir plusieurs articles publiés dans l'*Illustration de Paris*, janvier et avril 1917.

bataillon « au niveau des meilleurs régiments français » (1). Pourtant ces faits restent dans l'ombre.

*
**

Malgré ces traditions, malgré cette riche documentation qui se rapporte aux annnales de la vieille France non moins qu'à celles de l'Albanie, les Français de nos jours ignorent ce pays et se désintéressent de son sort. Ils ne se laissent toucher que par les productions d'une propagande intéressée qui, depuis l'armistice, a livré aux quatre vents de la publicité toute une floraison de brochures et de tracts destinés à justifier les desseins de ceux qui méditent de l'anéantir.

La guerre terminée victorieusement, le peuple albanais a envoyé à Paris une Délégation qu'il investit de la mission de porter aux Puissances l'expression de ses vœux patriotiques. Elle s'est acquittée de cette tâche avec un zèle, une constance que rien n'a rebuté ; mais elle en est encore à attendre qu'on veuille bien lui demander son avis sur le sort réservé au pays qu'elle représente. Elle serait en peine de dire quel sera le résultat de ses efforts ou la profondeur de ses déceptions.

Le peuple albanais, confiant dans son bon droit, confiant dans les principes hautement proclamés et dont les échos se répercutèrent jusque dans les vallées les plus retirées de ses montagnes, pensa que le moment était venu de faire valoir ses revendications. Jusqu'à ce jour n'avait-il pas été plus que maltraité par la politique mondiale ? Son antique patrimoine n'avait été considéré jusqu'alors que comme un objet de compensation bon tout au plus, par un dépècement méthodique, à concilier les différends qui s'élevaient entre la Turquie et les Etats limitrophes. Le Traité de San Stefano avait donné l'exemple qui fut suivi par celui de Berlin, puis par la Conférence de Londres qui aggrava le mal. Mais le pacte secret de 1915 devait porter à l'Albanie le coup de grâce.

La Conférence de la Paix n'a pas encore trouvé la formule définitive qui doit une fois pour toutes tran-

---

(1) D. Kolovani : *La Question de Koritza.* Paris, 1919, page 69.

cher la question albanaise, mais des signes symptomatiques font craindre que la décision qui interviendra ne lui soit encore une fois fatale. Pour la troisième fois, un aréopage européen menace de se servir des dépouilles de l'Albanie pour satisfaire l'ambition des voisins rapaces. D'ailleurs, on est, à l'heure qu'il est, fixé sur l'étendue de leurs appétits. La Grèce, non contente d'avoir arraché en 1913 *à l'Albanie méridionale une tranche importante de territoire, élève des prétentions sur la partie qu'elle a baptisée Epire du Nord, c'est-à-dire sur les districts de Koritza et d'Argyrocastro. Les éléments qui les peuplent sont incontestablement albanais ; mais M. Venizelos, en bon orthodoxe qu'il est, baptise Grec tout Albanais qui professe sa religion ou a appris la langue grecque dans les écoles patriarcales. A l'Albanais, il prête, que celui-ci le veuille ou non, des sentiments grecs. Les rapports qui ont été écrits par des neutres, les documents émanant des autorités militaires françaises qui mettent les choses au point, les affirmations de tous ceux qui ont visité ce pays, depuis le simple soldat jusqu'aux généraux* (1), *les plus graves témoignages n'ont pu avoir raison complètement des affirmations gratuites de M. Venizelos. Ces témoignages sont étouffés par le verbe sentencieux du diplomate grec. Qu'est-ce à dire, sinon que son opinion fait le jeu de la Conférence de la Paix.*

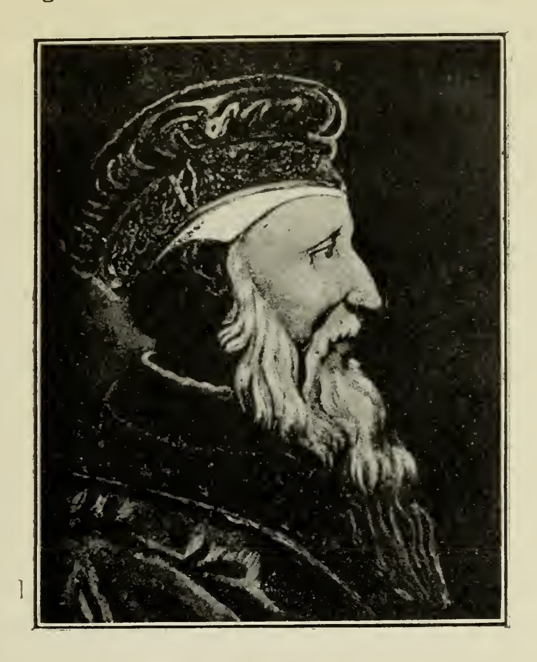
De même que les Grecs, les Serbes ne se montrent pas satisfaits de ce que l'Europe leur a offert, en 1913, *aux dépens de l'Albanie en récompense de la victoire qu'ils avaient remportée sur la Turquie. Plus d'un million d'Albanais ont passé sous leur domination et presque la moitié du territoire de l'Albanie ethnique. Par mesure de prudence, les Serbes ont entrepris de se débarrasser d'une partie de la population des territoires conquis et les persécutions dont elle est l'objet n'ont jamais cessé depuis.*

Mis en appétit, le royaume des Serbes, Croates et Slovènes a formulé devant la Conférence de la Paix de nouvelles prétentions sur la moitié de ce qui reste de

---

(1) Général SARRAIL : *La Grèce vénizéliste* (Dans la *Revue de Paris*, 15 décembre 1919).

« Georgius CASTRIOTI Epirotarum principis qui propter celeberrima facinora, Scanderbegus, hoc est, Alexander Magnus, cognominatus fuit. »



On dit que le sultan Mourad, ayant appris la mort de Scanderbeg, se livra à des transports de joie. « A moi, à présent, s'écria-t-il, l'Orient et l'Occident. Malheur aux infidèles qui ont perdu leurs remparts. » En effet, Scanderbeg était pour l'Occident, dit Lamartine dans son *Histoire de l'Empire ottoman* (page 123), le dernier champion du christianisme contre l'invasion de l'Islam. Les rochers de l'Illyrie remplaçaient désormais pour eux les remparts de Constantinople. Au physique, Scanderbeg était un homme d'une stature et d'une force prodigieuses. Encore jeune, il triompha dans maints combats singuliers de redoutables adversaires. On raconte que lors de la campagne qu'il fit en Bithynie avec Mourad II — à la cour duquel il se trouvait avec ses frères comme otages — ayant escaladé le premier les murailles de la ville d'Otrée, il sauta dans la place et se trouva seul ; mais à son aspect, les défenseurs furent tellement épouvantés qu'ils demandèrent à capituler. Les frères de Scanderbeg moururent empoisonnés dans la cour du sultan; lui-même, le cadet, ne put regagner l'Albanie qu'en 1443, après la défaite de Nich.

« Le nom de Scanderbeg, dit un écrivain, sa jeunesse, sa figure, son éloquence, son rang dans l'Albanie, son élévation dans les armées turques qu'il saurait mieux vaincre parce qu'il les avait lui-même étonnées de son audace, animèrent l'assemblée des princes et des seigneurs d'Albanie qu'il avait convoqués à Alessio peu après son arrivée, d'un héroïsme qui fut reporté le lendemain par les femmes, les vieillards, les enfants, jusqu'aux derniers rochers de l'Albanie. D'une voix unanime, le moteur de l'insurrection en fut proclamé le chef. L'Albanie ne reconnut plus d'autre prince que celui qui lui rapportait sa nationalité et sa religion; trésors, armes, bras, cœurs, vie et mort, tout fut à lui. Scanderbeg devint en un jour non seulement le roi, mais le nom des Albanais. » Dès ce moment, la vie de Scanderbeg ne fut qu'une lutte continuelle et glorieuse contre les armées innombrables des sultans qui vinrent se briser, impuissantes, pendant 25 ans de luttes, aux rochers de l'Albanie. Le nombre des défenseurs de ce pays était peu considérable, à peine une vingtaine de mille hommes, mais la passion de l'indépendance, qui était à la source de leur héroïsme, leur donna la force qui les rendait invincibles. Avec Scanderbeg à leur tête, ils découragèrent des adversaires qui s'appelaient : Mourad II et Mahomed II. Le héros albanais mourut à Alessio le 17 janvier 1476, à la suite d'une fièvre maligne. Avec lui disparut la figure la plus noble et la plus pure de l'Albanie, l'une de celles qui demeurent parmi les plus belles du moyen âge. D. B.

ALBANAISE DES ENVIRONS D'ATHENES



Les colonies albanaises sont très nombreuses en Grèce. Sans compter les régions que celle-ci a pu arracher à l'Albanie après la guerre balkanique, l'élément albanais constitue la septième partie du total de la population de la Grèce. On ne connait pas l'époque de l'arrivée de ces colonies en Grèce, mais on suppose que les premières datent du temps de l'invasion des Slaves. Au commencement du xve siècle, les Albanais étaient si nombreux et si puissants en Morée que, pour les réduire, le sultan dut envoyer contre eux une grande armée sous la conduite de Turachan. Vaincus, ils se retirèrent du plat pays et formèrent des centres puissants dans la région de Lala et en Bardunie. Dès cette époque ou un peu plus tard, ils se répandent sur toute l'étendue de la Corinthie et de l'Argolide et peuplent les dèmes ou bourgades de l'Attique jusque sous l'Acropole où, il y a quelques dizaines d'années seulement, on ne parlait que l'albanais. On les retrouve dans l'Arcadie, en Laconie et dans la Messénie. Avant le xvie siècle déjà, ces colonies s'étaient avancées dans l'Aulide, en Béotie, aux Thermopyles et jusque dans l'Eubée. Du Péloponèse, les Albanais passaient dans les îles de Hydra, Spetsia, Poros, Psara, Salamis et jusqu'en Chypre. A Hydra, ainsi que dans les autres trois îles, il y a peu d'années, l'élément grec n'existait point. « Il n'existe parmi les Hydriotes, écrit Pouqueville (Voyage de Grèce, VI. 35) qu'une vingtaine de Grecs qui ont obtenu la permission de s'y établir pour trafiquer, le reste est indigène parlant le schype ou idiome albanais. »

Cette population albanaise pleine d'énergie et de courage, laborieuse et belliqueuse, aux mœurs sobres et chastes, a relevé la Grèce de ses ruines. « Les Schkypetars, que les historiens appellent Epirotes, sont les habitants actuels de la ville d'Argos, non moins célèbre que Sparte. On les distingue entre les habitants de la presqu'île par leur propreté, leur courage et leur industrie. Comme les antiques Argiens, ils sont nourriciers, non plus de coursiers destinés aux jeux de l'hippodrome, mais de chevaux vigoureux et forts, voués aux nobles travaux de l'agriculture. Ces soins n'absorbent pas l'industrie de ces hommes, qu'on rencontre dans toutes les parties de la Morée, où il y a des terrains à défricher. Leur activité les conduit, suivant les saisons, à Patras, en Elide, et jusque dans les îles Ioniennes. Mais toujours Schkypetars, ils vivent entre eux, ils s'assistent mutuellement dans leurs besoins, et ils ne manquent pas chaque année de rapporter leurs économies au sein de leurs familles. » (Pouqueville : *idem*, V, 210, 211.)

D. B.

l'Albanie septentrionale. En attendant, les Serbes se glissent progressivement, malgré les protestations des Albanais, dans les localités avoisinant leurs frontières ; mais cela ne les empêche pas, entre temps, de s'ériger en défenseurs de l'indépendance de l'Albanie et de l'intégrité de son territoire.

Enfin, l'Italie qui ne se fait pas faute de plaider en faveur d'une Albanie « grande, libre et indépendante », met à profit sa présence à Valona et l'ascendant qu'elle a su prendre sur la Conférence, pour se faire accorder en toute propriété cette magnifique rade avec son hinterland.

Contre ces attentats systématiques au droit des gens, le peuple albanais a protesté énergiquement. Sa voix n'a pas été entendue. Ce n'est pas que les Puissances ne se rendent compte des conséquences de ces combinaisons au point de vue de la paix dans les Balkans. Sans doute, elles voient le danger, mais, engagées qu'elles sont sur la pente glissante des concessions, elles se croient obligées de sacrifier l'avenir au présent. Une solution équitable de la question albanaise impliquerait « des renonciations » de la part de leurs alliés d'aujourd'hui, mais ces renonciations, elles n'osent les imposer. Il se peut donc qu'elles ratifient par faiblesse cette œuvre d'iniquité, et les Albanais en devront prendre leur parti.

Disons tout de suite qu'ils ne sont pas disposés à la résignation. Quoi qu'il advienne, ils ne cesseront de réclamer pour eux ce que la Conférence de la Paix a octroyé aux autres peuples, avec cette différence toutefois que les Albanais ne demanderont que ce qui leur appartient. Tant qu'il leur restera un souffle de vie, ils revendiqueront le droit à l'indépendance politique dans les limites ethniques du territoire qu'ils habitent depuis une époque dont l'histoire ne saurait indiquer le commencement.

Au prix des plus durs sacrifices, les Albanais ont réussi à conserver leurs libertés sous des dominations plus ou moins passagères. Pour la première fois, ces libertés sont mises en sérieux péril par la Conférence de Paris de 1920. Cela apparaît invraisemblable et pourtant telle est la triste vérité. Cependant, l'irrémédiable

n'est pas encore consommé et le peuple albanais n'a pas perdu tout espoir dans les principes de justice si hautement proclamés. Si, pourtant, les grandes puissances en arrivaient à méconnaître les droits de l'Albanie, c'est qu'elles n'ont pas renoncé, malgré tout, aux luttes de rivalités qui caractérisent, depuis longtemps, leur politique en Orient, politique de négation et de corruption. N'est-ce pas cette politique qui a amené la guerre balkanique de 1912, *et qui, par voie de répercussion, a déchaîné la guerre mondiale ?*

La continuer ne signifie pas vouloir extirper les conflits dont les Balkans ont été le foyer classique ; au contraire, c'est préparer la base pour des guerres futures.

D. Kolovani.

LES DROITS DE L'ALBANIE

DANS L'EUROPE NOUVELLE

Dans les contes populaires, et particulièrement dans ceux de la Péninsule balkanique, on voit souvent figurer plusieurs frères, ordinairement fils de roi, dont les uns sont comblés de toutes les faveurs de la fortune, tandis que le dernier est constamment exposé à la malveillance et aux aventures les plus pénibles. Mais comme celui-ci est le plus intelligent, le plus sage et le plus brave, il finit, malgré les embûches de ses frères, par triompher de tous les obstacles et reprendre possession de l'héritage paternel.

La destinée des peuples balkaniques présente quelque analogie avec celle des personnages de leurs légendes. La Grèce, par exemple, nous rappelle le fils de roi, protégé par le sort, qui, quoi qu'il fasse, est toujours favorisé et en profite pour supplanter ses frères. Le peuple albanais, au contraire, représente le héros méconnu, poursuivi par l'envie et voué aux aventures périlleuses. Mais l'analogie n'est pas complète. Le héros persécuté des légendes populaires est ordinairement le plus jeune de ses frères, tandis que les Albanais sont les aînés des peuples balkaniques, et, jusqu'à présent, la légende est inachevée en ce qui les concerne, car ils n'ont pas encore connu le triomphe final qui doit récompenser la vaillance et la vertu dédaignées.

En ce moment où l'on parle tant du droit des peuples, on ne s'inquiète guère de celui des Albanais. Même, des traités secrets ont, un moment, disposé, sans leur avis, de la plus grande partie de leur territoire national. Il semble qu'aux yeux des arbitres de la paix, l'Albanie soit une terre sans maître, dont on puisse disposer comme d'une valeur d'appoint au gré des combinaisons de la politique mondiale.

Alors qu'on a tant insisté sur les excès qu'auraient commis les Bulgares au détriment des Serbes et des

Grecs, on a fait le silence le plus complet sur les agissements de ces derniers dans l'Albanie du Nord et du Sud, tant pendant et après les guerres balkaniques de 1912-1913 qu'au cours de la récente guerre. Et pourtant, ces actes qui équivalent, dans certains cas, à la dévastation complète du pays, dépassent tout ce qu'ont pu faire les Bulgares.

S'il est une nation, cependant, qui, en Orient, mérite considération, c'est bien la nation albanaise. Comme nous venons de le dire, elle peut revendiquer le titre de doyenne des peuples balkaniques. Sans faire intervenir les Pélasges dont les origines tiennent plus de la légende que de l'histoire, nous ne pouvons que constater la présence immémoriale des Albanais sur le sol qu'ils occupent actuellement. On sait quand et comment s'est formé le peuple roumain, quand sont arrivés les Slaves et les Turcs ; même la venue des Grecs, quoique beaucoup plus ancienne, donne lieu à des hypothèses se rapportant à la période historique, tandis que la première apparition des Albanais est absolument inconnue. Ils ont donc le droit de se considérer comme autochtones, si tant est que cette qualification puisse s'appliquer à un peuple d'Europe.

D'autre part, le caractère indo-européen des Albanais est incontestable; leur physionomie, leur langue, dont nous parlerons plus loin, en sont la preuve. Nous aurons également à signaler les traits tout à fait caractéristique qui rapprochent l'albanais du roumain et du bulgare, et qui montrent qu'à une époque qui n'est pas très lointaine, les différents peuples indigènes de l'Europe orientale, Daces, Thraces, Illyriens, Epirotes, Macédoniens, appartenaient à une grande famille ethnographique et linguistique dont les Albanais, petit-fils des Illyriens et des Epirotes sont les descendants les plus purs.

Réfugiés dans leurs montagnes comme les Roumains dans les Carpathes, les Albanais ont résisté à toutes les invasions et ont conservé intact leur caractère national. Un fait absolument remarquable et que, en Orient, on doit considérer comme exceptionnel, est que ce caractère a prévalu sur toute autre considération. Alors que chez tous les peuples voisins, l'idée religieuse a presque toujours et pendant longtemps dominé le sentiment na-

tional (1), alors que les Slaves musulmans, Serbes de Bosnie ou Pomaks (Bulgares) de Macédoine et du Rodope, les Grecs islamisés de Crète, tout en conservant leur langue maternelle, se disaient Turcs et se considéraient comme tels, les Albanais sont toujours restés Albanais et ont toujours conservé très vif, le sentiment de leur solidarité avec leurs compatriotes d'autres cultes, solidarité particulièrement sensible entre musulmans et catholiques dans l'Albanie du Nord, les premiers se rendant compte de ce que les catholiques, pour des motifs que nous exposerons plus loin, étaient les meilleurs et les plus fermes défenseurs de la langue et du sentiment national albanais.

Les Albanais ont résisté aussi bien aux flatteries qu'aux violences de leurs maîtres turcs. Même ceux d'entre eux que la faveur des sultans et leur confiance dans la loyauté de ces farouches montagnards, appelaient à des postes de choix à la Cour impériale, restaient toujours Albanais de cœur.

D'ailleurs, le gouvernement ottoman ne maintenait la tranquillité en Albanie qu'en prescrivant à ses fonctionnaires une discrétion qui aboutissait à en laisser les habitants à peu près maîtres chez eux. Lorsque les Jeunes-Turcs voulurent mettre en pratique leurs utopies d'assimilation et d'unification ottomane, ils se heurtèrent à une résistance acharnée, manifestée, de 1909 à 1912, par trois insurrections succesives dont la dernière fut l'une des causes principales de la catastrophe finale de l'Empire ottoman.

Il est donc impossible de nier l'existence et la vitalité de la nationalité albanaise, et il est véritablement étrange, alors que les voix les plus autorisées de l'Entente ont si souvent affirmé que la paix nouvelle devait être basée sur le droit des peuples, de voir l'une des plus vieilles races de l'Europe complètement oubliée et menacée d'être partagée entre ses voisins. On ne peut même pas alléguer ici, comme on l'a fait pour les Bulgares, que le *droit du vainqueur*, c'est-à-dire la force, prime le droit tout court. Les Albanais n'ont été, à aucun moment, les ennemis de l'Entente; un grand

(1) C'est seulement au XIXe siècle que nous voyons, chez les Bulgares, l'idée de nationalité prévaloir et entraîner une scission religieuse; c'est alors la nationalité qui fait la religion, mais les deux conceptions restent unies.

nombre d'entre eux, au contraire, ont pris part aux opérations des armées française et italienne, et les bataillons organisés et commandés par des officiers français, dans le territoire de Koritza, se sont conduits de manière à mériter les plus vifs éloges de leurs chefs; l'une de ces unités, le premier bataillon de tirailleurs albanais, a obtenu une citation à l'ordre de l'armée d'Orient (1).

***

C'est une erreur, malheureusemnt trop répandue, et une injustice, de considérer les Albanais comme un peuple irrémédiablement barbare. L'état, incontestablement très arriéré, dans lequel se trouve leur pays, tient essentiellement à la domination inintelligente à laquelle il a été soumis pendant quatre siècles. La Bosnie habitée par une population de pure race serbe, n'était pas plus civilisée avant que l'Autriche ne vînt, sur mandat de l'Europe, y apporter la culture occidentale.

Les Albanais qui, sous la domination romaine avaient, comme les Daces, ancêtres des Roumains, subi, quoique à un moindre degré, un commencement de latinisation, sont un peuple intelligent se rapprochant, à beaucoup d'égards, des Italiens du Midi ou des Corses. Ils étaient certainement dignes d'une brillante destinée, mais, confinés dans une région pauvre, soumis à un régime politique qui, loin de chercher à favoriser le développement du pays, semblait s'être donné pour tâche de le maintenir dans la barbarie, ils n'ont pu cultiver que les qualités se rapportant à leur état social, la bravoure, l'amour de l'indépendance, un culte superstitieux de l'honneur, se manifestant par la pratique de la *vendetta* (*ghiak*, le sang), et comme conséquence, la méfiance contre toute influence étrangère et contre toute innovation. C'est ce qui explique qu'aujourd'hui encore, l'Albanie sans chemins de fer, sans routes, sans écoles, offre l'exemple d'un état de choses digne tout au plus du moyen âge.

Ce serait pourtant une erreur de croire les Albanais incapables de civilisation et de progrès. Ils peuvent revendiquer d'illustres ancêtres, non seulement Pyr-

(1) Voir *La Question de Koritza*, par D. Kolovani. Paris, 1919.

rhus, roi d'Epire, mais Philippe et Alexandre le Grand, Grecs seulement par l'éducation. Leur race a donné à l'Empire ottoman, avec ses plus braves soldats, ses officiers les plus capables, ses fonctionnaires les plus intelligents. Les catholiques de l'Albanie du Nord, les colonies albanaises de l'Italie méridionale et de la Sicile ont produit un certain nombre d'hommes remarquables, savants, hauts dignitaires religieux, hommes politiques, officiers (1).

Beaucoup de professeurs des écoles grecques de Turquie étaient Albanais d'origine et gardaient souvent, sous l'hellénisme apparent que leur imposait leur carrière, le sentiment et l'amour de leur race.

Si, dans sa patrie, rendue infertile par une administration néfaste plus encore que par la nature, l'Albanais des classes pauvres ne pouvait guère être que berger, si, au dehors, il affectionnait les professions qui lui permettaient de porter les armes et d'exercer une autorité, même très minime, comme celles de gendarme, garde champêtre, garde particulier, kavas, il s'en faut de beaucoup que le travail matériel lui soit étranger. Des milliers d'Albanais gagnent leur vie comme ouvriers d'usine, manœuvres, terrassiers, dans toutes les villes et sur tous les chantiers de la Turquie d'Europe et d'Asie, en Egypte, en Roumanie, en Amérique. Avant les guerres balkaniques, la plupart des cochers de tramways de Salonique étaient des Albanais; lors de l'électrification du réseau, ils se sont très rapidement adaptés aux fonctions de wattman. Les ingénieux et actifs Dibriotes qui ont, en Macédoine, presque le monopole des travaux du bâtiment, sont, il est vrai, en partie, des Bulgares, mais en grand nombre aussi des Albanais. A Constantinople, la plupart des laitiers, beaucoup de boulangers, de bouchers, de jardiniers sont Albanais. Dans tout l'Orient, et jusqu'au fond de l'Asie ottomane, on rencontre sur les promenades publiques, dans les gares de chemins de fer, des Albanais marchands de gâteaux, de sucreries, de rafraîchissements. Quelque modeste que soit la sphère dans laquelle s'exerce le

(1) L'un des officiers italiens, attachés, de 1904 à 1908, à la réorganisation de la Gendarmerie en Macédoine, le lieutenant-colonel, actuellement général, Muricchio, est originaire d'une localité albanaise de la Calabre ; il a pu, dès son arrivée dans le kaza d'Ohrida, s'entretenir dans leur langue maternelle avec les habitants des villages albanais de la région.

plus souvent l'activité des Albanais hors de leur pays, — et cela ne peut étonner de la part d'enfants d'une région aussi pauvre, d'un peuple aussi peu cultivé — elle suffit pour montrer que l'aptitude au travail, le désir du gain, l'esprit d'entreprise, ne leur font pas défaut. Bien dirigée et placée dans des conditions plus favorables, la race albanaise pourrait atteindre une situation économique, sinon très brillante, du moins suffisante pour lui permettre d'acquérir un degré convenable de civilisation.

A côté de la pauvreté de la plus grande partie du pays, l'ignorance a été, jusqu'aujourd'hui, l'une des causes qui ont empêché tout progrès en Albanie. Ce serait encore une injustice d'en rendre les Albanais responsables. Dès le lendemain de cette révolution de juillet 1908 qui semblait devoir apporter à toutes les nationalités ottomanes la liberté et l'égalité, les Albanais réclamèrent avant tout le droit de s'instruire, d'étudier leur langue maternelle, d'apprendre à la lire et à l'écrire, droit qui, jusqu'alors avait été rigoureusement refusé à leurs compatriotes musulmans et orthodoxes. En effet, le gouvernement d'Abdul-Hamid, si plein de condescendance, en général, pour les Arnautes, interdisait pourtant tout ce qui aurait pu développer chez eux le sentiment national, et particulièrement, la culture de la langue albanaise. D'autre part, le clergé patriarchiste n'admettant, à l'école comme à l'église, d'autre idiome que le grec, les Albanais orthodoxes ne pouvaient apprendre à lire et à écrire qu'en cette langue. Seuls, les Albanais catholiques du Nord pouvaient étudier leur propre dialecte qui était enseigné dans les écoles des missions et dont les prêtres se servaient à l'église pour l'enseignement du catéchisme, la prédication, le chant des cantiques, etc. Aussi est-ce chez les Guègues (1) catholiques que s'était conservé, dans toute son intégrité, le caractère national albanais. C'est ce qui explique la sympathie dont ils jouissaient, malgré la différence des cultes, auprès de tous les Albanais fidèles à leur race, c'est-à-dire de l'immense majorité de la population. C'est pourquoi aussi, les Guègues, pour

(1) On sait que la race albanaise se partage, aux points de vue ethnographique et linguistique, en deux grandes fractions, les *Guègues,* au Nord, correspondant aux anciens Illyriens, et les *Toskes* au Sud, descendant des Epirotes.

lesquels l'albanais était, non seulement, comme pour leurs compatriotes, l'idiome familial, mais aussi la langue sociale et culturelle, furent les plus utiles ouvriers de la renaissance intellectuelle de l'Albanie à laquelle ils donnèrent leur écriture.

Aussitôt après la révolution, des patriotes albanais entreprirent de fonder, en même temps que des clubs politiques, des cours publics, des écoles, des journaux, des revues. En 1909 et 1910, plusieurs congrès, consacrés exclusivement aux questions de langue et d'enseignement, réunirent des représentants des trois cultes; des religieux catholiques s'y rencontrèrent avec des hodjas. Une orthographe nationale adaptant l'alphabet latin à la phonétique albanaise, fut adoptée. La création d'une école normale albanaise fut décidée et mise à exécution.

On sait ce qu'il advint des beaux rêves de 1908, pour les Albanais comme pour les autres Ottomans non-turcs. On connaît la campagne menée contre l'alphabet latin, campagne qui fut l'une des causes de l'insurrection de 1910. Si, depuis lors, et jusqu'à la fin de la domination turque, les Albanais se sont montrés peu favorables à la construction des écoles, c'est qu'ils avaient lieu de voir en elles des instruments, non de culture nationale, mais de turquisation (1).

⁂

Il ne sera peut-être pas sans intérêt de dire quelques mots de la langue albanaise qui, bien peu connue, n'en constitue pas moins un des titres de noblesse du peuple qui la parle.

Cette langue, nous l'avons déjà remarqué, appartient à la grande famille indo-européenne. Isolée aujourd'hui et employée seulement par une petite nation, elle s'est étendue jadis, non seulement sur l'ensemble de la péninsule balkanique, mais bien au delà vers le nord sur les terres qui formaient alors l'Illyrie, la Dacie et peut-être la Pannonie. Nous en trouvons la preuve dans les analogies frappantes de phonétique, de morphologie et de syntaxe, qui existent entre le roumain et l'albanais et

(1) Les pages qui précèdent, depuis le signe ⁂, sont la reproduction, à peu près intégrale, d'un de nos article, publié dans la *Revue Politique et Parlementaire* du 10 janvier 1913, sous le titre : *L'indépendance albanaise et le débouché serbe sur l'Adriatique.*

qui, étrangères aux langues slaves, aussi bien qu'au latin et au grec, ne peuvent provenir d'une influence extérieure. Nous ne pouvons ici nous étendre sur ces particularités; nous citerons seulement l'emploi des divers articles et notamment de l'article suffixe, celui des pronoms personnels abrégés, certaines modifications des voyelles radicales, analogues à l'*Umlaut* germanique, produites par la présence d'un *i* dans la terminaison, la transformation de l'*a* atone en *ë* (son sourd semblable à l'*e* français dans *le, me*). La présence, dans le vocabulaire daco-roumain, d'un certain nombre de mots albanais ne peut s'expliquer que par une communauté antique, les faibles relations qui ont pu exister au moyen âge entre les deux nations, ne permettant pas de supposer un emprunt ultérieur. Les particularités qui distinguent le bulgare moderne des autres langues slaves, l'emploi d'un article suffixe, l'usage fréquent des pronoms personnels abrégés, la formation du futur, certains traits phonétiques, rapprochent également cette langue de l'albanais. Il n'est pas impossible, non plus, d'attribuer, en grec moderne, à une influence albanaise ou plus exactement thraco-illyrienne, la formation du futur, identique à celle du bulgare et du macédo-roumain et l'emploi très développé des pronoms personnels abrégés. On peut affirmer, malgré le manque de points de comparaison, que l'idiome parlé par les modernes Schkipetars diffère notablement de la langue des soldats de Pyrrhus, d'Alexandre ou de Decebal. Il s'est transformé dans le même sens que les autres langues occidentales, développement des procédés analytiques, simplification de la morphologie, réduction des mots par la disparition fréquente des voyelles atones. A ce point de vue, le processus de transformation de l'albanais rappelle beaucoup celui des idiomes gallo-romans et particulièrement des dialectes les plus septentrionaux du français. Il résulte de l'accumulation de consonnes ainsi obtenue, une prononciation assez rude, particulièrement sensible dans les dialectes guègues. Des mots tels que *mbret,* roi (lat. *imperator*), *mshrier*, miséricorde, *shpres,* espérance, sont caractéristiques à cet égard.

Le vocabulaire albanais a été fortement mélangé d'éléments étrangers. Déjà, à partir d'une époque reculée, la langue des rives orientales de l'Adriatique,

avait subi l'influence latine dans une proportion telle que l'albanais a pu être considéré comme un idiome semi-roman, et certains mots d'origine latine dans lesquels le *c* a conservé sa valeur primitive de *k*, comme *kiel,* ciel (*cœlum*), *kint,* cent (*centum*), *kelk,* verre (*calicem*), montrent l'antiquité de ces emprunts.

Plus tard, les invasions, les dominations étrangères, les relations commerciales, les influences religieuses ont introduit dans le vocabulaire albanais d'innombrables termes grecs, turcs, slaves, italiens. La grande importance des influences italiques, anciennes et modernes, jointe au caractère primitif indo-européen de la langue albanaise, a contribué à rapprocher celle-ci des langues néo-latines. Lors de la réorganisation de la gendarmerie ottomane en Macédoine, les officiers français employés à cette mission furent parfois surpris d'entendre, dans la bouche des militaires albanais qui constituaient un des meilleurs éléments du nouveau corps, des mots de consonnance presque française.

Les causes que nous avons déjà indiquées ont empêché l'albanais de se développer comme langue de culture, si ce n'est, dans des limites très réduites, chez les Guègues catholiques, mais, malgré l'hostilité des autorités turques et le fanatisme du clergé orthodoxe et des instituteurs grecs, il n'a jamais cessé de se parler dans tout le pays et de s'écrire dans la région septentrionale. En outre, depuis une quarantaine d'années, des sociétés constituées parmi les Albanais émigrés en Roumanie, en Bulgarie, en Amérique avaient commencé à publier dans leur langue, des livres populaires, des journaux et des revues.

Les descendants des colons albanais de l'Italie méridionale ont aussi rendu de grands services à la cause de leur langue maternelle, notamment par des publications relatives à la littérature populaire et par des études linguistiques.

On a souvent exagéré l'importance des différences dialectales existant en albanais et on a voulu en tirer argument contre la réalité de la nationalité albanaise. Assurément, il existe des divergences sensibles entre les parlers guègues et toskes, mais c'est là un phénomène qui se retrouve dans tous les pays où ne s'est pas constitué un idiome littéraire et social servant de langue

commune en dehors et au-dessus des dialectes locaux. La différence entre les variétés extrêmes de l'albanais peut se comparer à celle qui sépare le français populaire des bords de la Loire des patois du Nord, picards et wallons. Un dialecte moyen, parlé dans la région d'Elbassan est facilement compréhensible à l'ensemble des Albanais et servira vraisemblablement de base à la langue officielle et littéraire de l'Albanie indépendante.

*
**

Les Albanais possèdent donc tout ce qui constitue un peuple, langue, traditions, conscience nationale. L'existence politique de l'Albanie, comme Etat souverain, a été reconnue par l'Europe à la conférence de Londres, dès le mois de décembre 1912, et ses frontières ont été arrêtées à la fin de l'année suivante sur la base du protocole de Florence (19 décembre 1913).

On ne peut donc supposer que les Puissances alliées qui, souvent, ont déclaré faire la guerre pour la défense du droit des peuples, veuillent utiliser leur victoire pour enlever à l'une des plus vieilles nations de l'Europe, son indépendance, enfin reconquise il y a six ans, d'autant plus que rien, dans l'attitude des Albanais au cours de la guerre, ne justifie des mesures hostiles à leur égard.

Mais, lorsqu'on a admis comme incontestable, le droit de l'Albanie à une existence indépendante, deux questions capitales restent à résoudre, celle des frontières et celle de la vie politique et économique de l'Etat albanais.

La question des frontières est particulièrement grave parce qu'elle met en cause deux pays auxquels l'Entente prodigue ses faveurs et dont l'un des représentants, M. Venizelos, a réussi à prendre vis-à-vis du Conseil suprême une autorité tout à fait disproportionnée à l'importance de son pays et aux services rendus par lui.

Si l'on écoutait les demandes des délégués serbes et grecs, comme on l'a fait jusqu'à présent dans d'autres questions, l'Albanie indépendante serait réduite presque à rien si même elle ne disparaissait pas tout à fait. Or, les prétentions de ces deux pays ne sont nullement fondées. On pouvait comprendre qu'en 1912 et 1913,

la Serbie, privée de tout débouché maritime, et le Monténégro, désirassent s'étendre sur le littoral adriatique et acquérir Scutari et Durazzo. Mais actuellement, la situation est toute différente. Tous les pays serbo-croates, groupés en un Etat unique, possèdent en Dalmatie un littoral étendu pourvu de nombreux et bons ports. Ils n'ont donc plus besoin de régions qui leur sont complètement étrangères par la race et la langue aussi bien que par l'histoire et la religion. Il serait même tout à fait juste et logique que la Serbie et le Monténégro désormais incorporés dans un grand Etat slave du Sud, orienté vers l'Europe et non plus vers les Balkans, abandonnassent une partie tout au moins des territoires purement albanais qui leur ont été attribués en 1913 et notamment Touzi, Plava, Gousinié — qui, une première fois en 1878 se sont défendus si vaillamment, et avec succès, contre l'annexion au Monténégro — Diakovitsa (Iakova), Prizren, si souvent révoltés contre la domination turque, Dibra, etc. Rien, actuellement, ne justifie plus l'annexion de ces pays à un Etat étranger.

Du côté du sud, la Grèce a profité des événements pour occuper ce qu'elle appelle l'Epire septentrionale, région sur laquelle elle avait, en 1913, élevé des prétentions. En octobre 1916, les troupes grecques ont dû évacuer Koritza, et les troupes françaises qui en ont pris possession et y ont organisé une administration civile albanaise, ont pu se convaincre du caractère essentiellement albanais de cette ville et de son district. Koritza a toujours été un ardent foyer national et intellectuel albanais, et, après la révolution jeune-turque, les habitants de son sandjak (département), d'accord avec les Macédo-Roumains, ont envoyé à la Chambre ottomane, à titre de protestation contre les Grecs, un député valaque. Il avait été, dernièrement, question de laisser l'armée hellénique occuper de nouveau Koritza. Le maintien des troupes françaises permet d'espérer que le droit des Albanais a été reconnu et que, tout au moins sur ce point, une grande injustice sera évitée.

En ce qui concerne une autre partie de la même région, l'ancien sandjak d'Argyrokastro, on se souvient encore des manœuvres grecques tendant à en conserver la possession en 1913, malgré la décision des grandes

Puissances. Les opérations des bataillons sacrés de M. Zographos furent accompagnées de terribles dévastations. Nous avons exposé ces faits au point de vue politique dans un article de la *Revue Politique et Parlementaire, la Naissance de l'Etat albanais* (N° du 10 mai 1914).

Nous croyons utile de reproduire ici un passage de cet article, qui montre le peu de consistance des arguments grecs, basés sur la confusion systématique entre la religion orthodoxe et la nationalité hellénique.

Dans un interview donné le 29 janvier 1913, à un rédacteur de la *Neue Freie Presse*, M. Gryparis, ministre de Grèce à Vienne, après avoir exposé les revendications helléniques en Epire, s'exprime ainsi: On pourra peut-être observer que parmi les *Grecs* de ce territoire, il y en a un certain nombre *qui parlent albanais ou valaque*. Je ne le contesterai pas; j'admettrai même que les gens parlant albanais ou valaque représentent presque un tiers de l'élément grec. Cependant, je dois faire remarquer que la plupart de ceux qui, dans leurs familles parlent albanais ou valaque, se servent du grec comme langue cultivée et langue des affaires (als Kultur-und Geschæftssprache).

« M. Gryparis, peut-être à son insu, expose ainsi très exactement la situation, mais les conséquences à tirer de cet exposé ne sont pas celles que pensait son auteur. Il est évident que ces *Grecs* qui, au foyer domestique parlent albanais ou valaque, quoique employant le grec comme langue des affaires, sont de purs Albanais ou Valaques, autrement ils parleraient aussi le grec chez eux... Pendant longtemps, l'allemand a été la « Kultur-und Geschæftssprache » en Bohême, en Carniole, en Croatie, tandis que l'italien possédait la même situation en Dalmatie. Cela a-t-il empêché les Tchèques, les Slovènes, les Croates, de rester Slaves, et, dès qu'ils en ont eu les moyens et la liberté, surtout à partir de 1866, de rendre à leur langue maternelle la place qui lui revenait de droit, dans l'administration, comme à l'école et au marché? Sans sortir de l'Orient, songera-t-on jamais à considérer comme Français les Israélites de Salonique, qui, chez eux, parlent judéo-espagnol, mais dont le français est, dans toute la force du terme, la « Kultur-und Geschæftssprache » ?

Il n'est pas douteux que la plupart des Grecs de M. Gryparis qui parlent albanais chez eux et grec sur la place publique, se sentiront tout à fait Albanais quand ils pourront parler aussi leur langue maternelle dans la vie officielle, et qu'ils enverront leurs enfants aux écoles albanaises dès que ces écoles seront ouvertes. »

Nous connaissons, malheureusement, la partialité dont bénéficient actuellement les Grecs, malgré l'hostilité qu'ils ont témoignée à l'Entente pendant les trois premières années de la guerre. Aussi croyons-nous inutile de parler de rectifications à la frontière de 1913, malgré les droits incontestables du peuple albanais sur l'ancien sandjak de Goumenitsa (Tchamëri, en turc Tchamlyk). Mais au moins, doit-on espérer que cette frontière, tracée d'après les études consciencieuses d'une commission internationale, sera maintenue et que l'Albanie ne perdra pas deux de ses villes importantes, *Ghinokastrë* (Argyrokastro) et *Kortcha* (Koritza).

Si l'on veut que l'Etat albanais soit un élément d'ordre et de paix dans l'Europe orientale, il faut lui accorder un territoire suffisamment étendu pour qu'il ait la possibilité d'y vivre et d'y prospérer et lui tracer des limites qui ne constituent pas, dès l'origine, des causes de conflits avec ses voisins.

Mais, quelles que soient ses frontières, un Etat a besoin, pour subsister et se développer, d'un ensemble d'éléments dont, malheureusement, la plupart font défaut à l'Albanie. Celle-ci ne possède rien de ce qui constitue l'outillage économique moderne; l'incurie turque avait laissé les vilayets de Scutari et de Ianina sans routes ni chemins de fer; les quelques travaux de voirie ou d'aménagement de ports exécutés pendant la guerre par les belligérants sont insuffisants et souvent, d'ailleurs, construits d'après une conception tout à fait étrangère à l'intérêt du pays. Pour constituer ces éléments de vie économique, il faudra des capitaux, lesquels ne manquent pas moins. Malgré son intelligence native et ses qualités, le peuple albanais, par suite de circonstances dont il n'est nullement responsable, n'est pas actuellement préparé à la vie politique occidentale. Il y arrivera certainement, mais il faut l'y aider. Il lui faut surtout des financiers, des techniciens, des agronomes pour organiser le pays au point de vue économique.

Pour toutes ces raisons, l'Albanie a besoin d'une aide extérieure. Cette nécessité étant, en elle-même, évidente et incontestable, est reconnue par les Albanais les plus patriotes. Mais où la question devient délicate, c'est quand on passe au mode d'application.

L'idée d'un mandat confié à l'une des puissances principales, ou même à la Société des Nations, répugne aux Albanais à cause de l'assimilation qu'elle semble établir entre leur pays et les régions arriérées de l'Asie ou de l'Afrique. En outre, les projets renouvelés récemment et qui tendraient à faire, de districts représentant, au total, la plus grande partie de l'Albanie, une sorte de monnaie d'appoint, pour faciliter la solution du problème italo-slave du sud, les a mis en défiance.

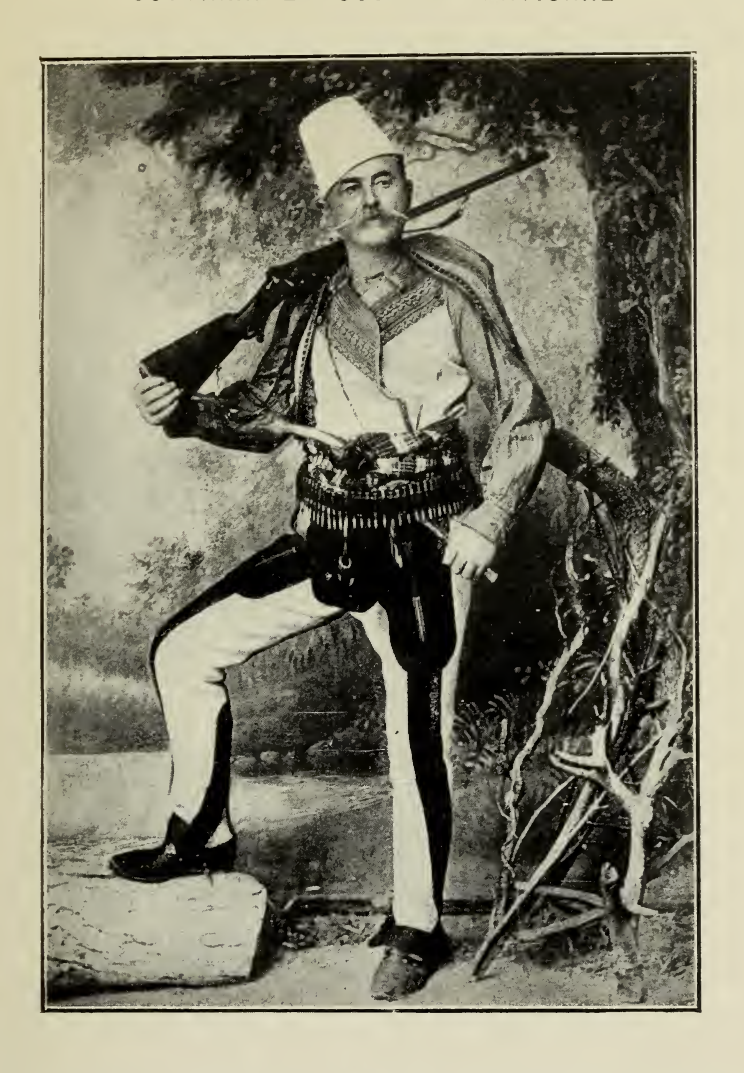
Alors que, jusqu'à présent, beaucoup d'Albanais témoignaient à l'Italie des sympathies, justifiées par le voisinage, les relations commerciales, certaines analogies de caractère, le traitement libéral accordé aux colonies albanaises de l'Italie méridionale et de la Sicile, et auraient été disposés à s'entendre avec la grande nation voisine pourvu que celle-ci respectât leur caractère national et leur indépendance politique, aujourd'hui, l'opinion générale est opposée à toute mesure susceptible de restreindre, sous quelque forme que ce soit la souveraineté politique et économique de l'Albanie et d'aliéner une portion quelconque du territoire qui lui a été reconnu en 1913.

Se rendant bien compte, pourtant de ce qui leur manque, les Albanais souhaitent l'aide des forces intellectuelles en même temps que des capitaux étrangers; ils sont prêts à appeler des administrateurs, des financiers, des techniciens, des instructeurs militaires occidentaux, mais ils préfèrent les demander à des puissances désintéressées dans les affaires balkaniques, à l'exclusion de tous leurs voisins, grands ou petits.

Nous ne savons pas si cette manière de voir, qui a pour résultat d'écarter le concours de la grande puissance la plus voisine de l'Albanie et la plus intéressée à son développement, est bien conforme à l'intérêt de ce pays. Nous ne pouvons nier, cependant, qu'elle ne soit expliquée par les derniers événements.

Les délégués albanais auprès de la Conférence de la Paix croient savoir que dans le cas où l'Italie renonce-

SCUTARIN EN COSTUME NATIONAL



« Si l'Albanais a les qualités physiques des Suisses et des Tyroliens, s'il est comme eux un marcheur intrépide, escaladant, le fusil sur l'épaule, les montagnes à l'instar des chèvres, il a de plus qu'eux une vivacité et une gaité méridionales, réunie à une perspicacité extraordinaire et instantanée. C'est, comme les Grecs, le peuple à réparties heureuses par excellence. L'orgueil national se montre dans les moindres paroles des Schkipetars, dans leurs gestes, dans leur démarche légère ou même théâtrale. Le courage leur est inné, et, civilisés, au lieu d'être les Suisses de l'Orient ils en deviendraient les Français, c'est-à-dire de ces peuples auxquels les conquêtes sourient le plus. » (Ami Boué : *La Turquie d'Europe*, tome II, page 72.)

« Les habitants, surtout de la haute Albanie, présentent des profils qui sont identiques à ceux des soldats romains, figurés sur certains arcs de triomphe des premiers empereurs romains. Ils ont fait probablement partie aussi bien des guerriers d'Alexandre, de Pyrrhus, de Teuta et de Gentius, que ceux des empereurs romains, et surtout de Dioclétien, leur compatriote. » (*Idem*, page 71.)

D. B.

MONTAGNARDE DE L'ALBANIE DU NORD



Soumises à leurs époux qui les consultent volontiers sur leurs affaires et celles du pays, les Albanaises musulmanes, comme les montagnardes chrétiennes, ont souvent donné des preuves d'héroïsme. Lorsque les armées du sultan menacèrent l'indépendance et les privilèges dont jouissait Scutari, elles furent les premières à jeter le cri d'alarme et excitèrent à marcher pour leur défense leurs maris et leurs fils qu'elles suivirent au combat. Sachant retenir leurs larmes, refréner leur douleur en présence de la mort des êtres les plus chers à leurs cœurs, ces femmes ont souvent porté leurs cadavres mutilés au milieu des combattants pour exciter les survivants à les venger. L'on cite des mères qui chassèrent de la maison leurs fils parce qu'ils s'étaient éloignés de la mêlée par faiblesse ou par crainte et les ramenèrent elles-mêmes au feu. L'on montre à Scutari des épouses séparées de leurs maris qu'elles ne voulaient plus revoir parce qu'ils avaient fui un instant.

. . . .

L'Albanaise est moins fière de sa beauté, de sa naissance et de sa richesse, que du nombre de ses fils et de leur valeur. C'est en donnant une nombreuse famille à son époux qu'elle s'attache son cœur et excite son amour. La femme, mère de plusieurs fils, jouit du respect de toute sa famille et d'une grande autorité sur son mari qui lui devra le bonheur de ses vieux jours, car, tant que le père est vivant, les fils restent dans sa maison, et, fussent-ils mariés, ils ne doivent quitter ni leur père ni leur mère, afin de les assister dans leur vieillesse. (H. Hecquard : *Histoire et description de la Haute Albanie,* page 334). D. B.

rait à la souveraineté sur Avlona (Valona) et sur tout autre point du territoire albanais, les Serbes et les Grecs abandonneraient également leurs prétentions à la possession de la région au nord du Drin ou de l'Epire septentrionale.

On s'explique difficilement l'indifférence que témoignent à l'égard de l'Albanie, les organes suprêmes de l'Entente. Ceux-ci semblent oublier que l'Etat albanais existe, qu'il possède un acte de naissance régulier dressé en 1913 par le concert des grandes puissances, qu'il n'a pris aucune part volontaire à la guerre et qu'il n'y a, en conséquence, aucune raison d'aggraver par des mutilations territoriales les maux résultant du passage et du choc des armées belligérantes sur son domaine national.

Le droit des peuples, si souvent invoqué, depuis cinq ans, exige le respect de l'indépendance albanaise et de l'intégrité du territoire délimité par la Conférence de Londres en 1913. Quant aux mesures propres à organiser l'Albanie et à lui permettre de vivre et de se développer, le moyen le meilleur et le plus équitable serait de les étudier et de les arrêter d'accord entre les représentants autorisés du peuple albanais et les gouvernements des puissances disposées à lui venir en aide.

Colonel L. LAMOUCHE,

Ancien Instructeur de la Gendarmerie en Macédoine.

COUP D'ŒIL SUR L'ALBANIE

Si, l'Albanie, géographiquement parlant, est de toutes les régions orientales celle qui a été le moins explorée, on peut dire aussi de ses populations qu'elles sont les moins connues. Cependant ce pays se trouve placé au cœur du vieux continent, face à l'Italie, et le peuple qu'il nourrit est l'un des plus anciens de l'Europe. Ne se dit-il pas lui-même descendant des anciens Illyriens. Quoi qu'il en soit, les noms des vallées et des fleuves du pays, comme la langue des habitants, ses traditions, accusent une étroite parenté avec les races celtiques et latines. La seule chose que l'on puisse affirmer avec certitude, c'est que l'Albanais ne ressemble à aucun des éléments du proche Orient avec lesquels on l'a souvent confondu. L'Albanais est européen dans l'acceptation la plus absolue du mot : il l'est par son origine, ses mœurs, sa mentalité. C'est encore là qu'on retrouverait les derniers vestiges de ce que fut la vie primitive des races indo-européennes. La Macédoine, la Grèce, l'Italie méridionale ont gardé la forte empreinte des dominations qui ont pesé sur elles. Ce n'est pas impunément qu'on passe des Romains aux Goths et aux Vandales, des Byzantins aux Slaves et aux Arabes, enfin aux Turcs.

L'Albanais, retranché dans ses montagnes, n'a point connu ces contacts jusqu'au XVIIe siècle. Les invasions ont glissé sur lui sans trop l'entamer. Isolé, d'autre part, par la large nappe de l'Adriatique des rives italiques, il a gardé avec ses coutumes la pureté du sang ancestral.

Il a vu indifféremment passer ou s'établir au pied de ses montagnes les gouvernements les plus divers sans s'attacher ni aux uns ni aux autres, opposant aux conquérants, qu'ils vinssent du Nord, de l'Orient ou de l'Occident, la plus farouche résistance. Si complet a été son isolement que, jusqu'en ces dernières années, son état social différait peu de celui de nos Gaulois à l'époque où ils émigraient vers le Bosphore de Thrace.

L'Albanais a gardé ses vieilles habitudes non par dédain ou indifférence pour ce qu'il est convenu d'appeler le progrès, mais par esprit d'indépendance et parce que aussi, pour tout dire, n'ayant aucun besoin, ne demandant rien à personne, il voulait se mettre en position de n'avoir rien à donner. De tout temps il s'est montré rebelle aux agents de l'administration et aux collecteurs d'impôts. Ses mœurs ressemblaient d'ailleurs, en tous points à celles de la Corse et de la Sardaigne qu'ont si longtemps protégées des influences extérieures les flots de la Méditerranée. Mœurs farouches, si l'on veut, âpres comme l'air qu'on respire sur les cimes neigeuses, mais saines, familiales et chevaleresques.

L'antiquité de sa race est attestée par la survivance d'une foule d'usages qu'on retrouve encore un peu partout dans le pays; mais principalement dans le lacis des montagnes septentrionales et dont Fustel de Coulange a si merveilleusement expliqué la mystérieuse signification religieuse et sociale. Encore, comme aux temps préhistoriques, les Albanais entretiennent le feu sacré qu'on ne laisse jamais s'éteindre, et c'est à la femme qu'est abandonné ce soin domestique. C'est au nom du feu immortel qu'on prête serment, et lorsqu'on veut vouer quelqu'un à l'exécration on souhaite que son foyer n'ait plus de feu. On détruit le foyer de l'homme qui meurt sans postérité et les arbres de son jardin sont coupés à la racine.

Ces usages se sont conservés dans toute leur pureté primitive dans les régions où subsiste encore le régime des clans et l'islamisme qui est professé par les montagnards a dû s'en accommoder. Ils professent pour la femme le plus grand respect et la polygamie n'a jamais eu d'adeptes parmi eux. La caractéristique de l'Albanais est son attachement aux traditions, et il est évident qu'il y a puisé la force qui a maintenu l'intégrité de son esprit racial.

L'Albanais a les qualités de ses défauts : il est intrépide, fidèle à la foi jurée. Très excitable, le point d'honneur s'exalte en lui jusqu'à la passion, en quoi il ressemble à nos preux du moyen âge. C'est en ce point qu'il diffère aussi de l'Asiatique qui n'a pas, au même degré, le sentiment de la dignité personnelle. La dissi-

mulation n'est pas dans ses moyens. Le trait le plus caractéristique de ses mœurs était la *vendetta*, au sujet de laquelle maintes sottises ont été débitées. On ignore que la *vendetta* avait ses règles que nul n'aurait osé enfreindre sous peine d'être mis au ban de la société. La cupidité ne dirigeait jamais le bras du meurtrier, car en tuant il ne visait qu'à satisfaire aux lois de l'honneur. Dans une société fière et libre, fondée sur les lois naturelles, n'était-il pas après tout rationnel que chacun prît l'habitude de se faire son propre justicier. Au surplus, les adversaires ne s'attaquaient jamais sans s'être prévenus mutuellement et la vengeance avait toujours un motif légitime à invoquer. Les règles sociales y apportaient, en outre, diverses restrictions qui en tempéraient la rigueur et qui témoignent des qualités chevaleresque de la race. Ainsi, jusqu'à l'âge de 16 ans, le jeune Albanais ne pouvait attaquer ni être attaqué et la coutume lui interdisait le port des armes. Ne pouvait être également attaqué tout homme qui renonçait à sortir armé. Il suffisait également à un Albanais de se faire accompagner d'une femme pour échapper à la vengeance d'un ennemi.

L'Albanie professe pour la femme le plus grand respect et il ne parle jamais de la sienne qu'en l'appelant la *maîtresse de sa maison*. Si l'influnce des mœurs asiatiques a pénétré dans les villes d'Albanie, le montagnard y a échappé totalement. Les mœurs s'inspirent encore de traditions patriarcales. Toute la parenté vit sous un même toit et sous l'autorité du chef de la famille. Celui-ci distribue la tâche aux plus jeunes et veille aux intérêts de la maison. Lorsqu'il préside aux réunions de famille, il se tient auprès du foyer qui est la place d'honneur.

Le fleuve Schkoumbi sépare l'Albanie en régions qui divisent ce pays en deux catégories, les Guègues et les Tosques. Les premiers habitent les parties montagneuses, et se distinguent par un extérieur imposant et fier. La taille élancée, secs, ils se distinguent par leur esprit positif. Les autres sont de taille moyenne, plus souples de corps et d'esprit. Ils parlent des dialectes qui diffèrent peu entre eux. Tosques et Guègues sont restés fidèles au costume national et sortent armés. Les premiers portent la foustanelle qui n'est que le *kilt* des highlan-

ders écossais avec qui ils ont une frappante ressemblance physique et un folklore commun. Ils vivent d'agriculture et pratiquent l'élevage. Ils émigraient en Turquie où tous les emplois leur étaient ouverts, ceux de l'administration et de l'armée. L'autre catégorie, les Guègues, cantonnés dans les provinces du Nord, vivent principalement de l'élevage et de petits métiers. Beaucoup de Tosques se sont enrichis dans le commerce à Constantinople, à Trieste et à Alexandrie.

Cependant, tous ces usages tendent à disparaître comme disparaissent les préjugés qui les entretenaient sous l'influence de la nécessité où sont aujourd'hui les peuples de s'adapter aux conditions de la vie mondiale. L'Albanais se transforme à vue d'œil comme se sont transformés les Sardes, les Corses et les magnates du Péloponèse. Depuis une quarantaine d'années il voyage et s'instruit, et de ses lectures comme des pays qu'il traverse, il rapporte chez lui des notions qui le modifient sans trop cependant altérer son individualité.

Autrefois il n'émigrait qu'en Turquie, en Grèce et en Roumanie; mais depuis quelques années il prend les routes lointaines de l'Occident, principalement celles d'Amérique où ses aptitudes trouvent un emploi rémunérateur.

Les principaux centres d'émigration étaient, après la Turquie, la Roumanie et l'Amérique du Nord. Bucarest compte plusieurs milliers d'Albanais qui se sont groupés en une association déjà vieille de trente ans, et qui est devenue, par son activité dans toutes les branchs du travail intellectuel et économique, un ferment de progrès pour les autres colonies d'Egypte et d'Amérique, un modèle qu'elles se sont empressées d'imiter. C'est à Bucarest que débutait en 1880 l'œuvre de renaissance nationale, mais il n'est que juste de rappeler que les germes en avaient été jetés à Constantinople par les chefs les plus éclairés de la nation, au nombre desquels il convient de distinguer NaïmRaschery et son frère Samy à qui l'on doit des manuels scolaires, et le meilleur dictionnaire turco-français. Ecrivain dramatique des mieux doués, il a fait représenter à Constantinople la pièce *Bessa* qui est l'œuvre la plus brillante du théâtre albanais, et dont le succès fut très grand à son apparition.

On peut dire des Albanais de Roumanie qu'ils furent les ouvriers de la première heure. Des écoles s'ouvrirent à Bucarest où, pour la première fois, on enseigna la langue maternelle. Des institutions y prirent naissance qui ont suscité tout un mouvement littéraire. A l'imitation des autres nationalités qui, depuis le commencement du XIXe siècle, se sont successivement détachées de l'Empire ottoman, l'Albanais a cherché en lui-même les forces de résurrection qui ont transformé l'Orient en rendant à la vie une foule de nationalités que l'on croyait bien mortes.

Les Albanais d'Amérique, piqués d'émulation, sont allés plus loin dans la voie tracée par leurs prédécesseurs. Ils forment présentement aux Etats-Unis une colonie de 40.000 immigrants qui, au début, et sous l'influence de l'esprit particulariste encore vivace, s'étaient divisés en groupes régionaux. Plus tard, les diverses associations se fondaient en une seule fédération qui prenait le nom de « Vatra » (le foyer). Elle créait des journaux, des périodiques dont les principaux sont le *Dïelli* (le Soleil), paraissant à Boston, *l'Albania,* le Koha (Le Temps) et une revue en langue anglaise, *The Adriatic.* Des ouvrages choisis parmi les chefs-d'œuvre de la littérature étrangère étaient traduits. Des prix, pour récompenser les meilleurs travaux sur la littérature et le folkore albanais étaient institués. En signe d'émancipation, les orthodoxes ont fini par rompre tout lien avec le patriarcat œcuménique et par se constituer en Eglise autonome. Leurs compatriotes musulmans, suivant le même exemple, ont organisé un *Djami* national. Le côté le plus caractéristique de l'évolution albanaise a été, peut-être, la tendance de plus en plus marquée de plier aux préoccupations confessionnelles, pourtant si vivaces en Orient, la nécessité, enfin reconnue et proclamée par tous, d'un regroupement national.

Il ne faudrait pas croire cependant que le pays albanais fût totalement privé de tous moyens d'instruction. Grâce à la protection spéciale que l'Autriche avait étendue sur les populations catholiques du Nord, celles-ci jouissaient largement des bienfaits de culture. En 1859, s'ouvrait à Scutari un séminaire pour l'instruction du clergé sous la direction des pères jésuites; bientôt après un gymnase inférieur y était annexé où

étaient enseignés l'italien et le français. En 1861, les pères franciscains organisaient des cours élémentaires qu'ils divisaient en quatre classes. Par les soins de l'archevêché de Scutari, les sœurs franciscaines ouvraient en 1880 une école fréquentée par 400 jeunes filles dont quelques-unes musulmanes, puis une école maternelle. A partir de 1900 toutes ces écoles donnaient l'enseignement en albanais. Aussi peut-on dire que la ville de Scutari, peuplée de 50.000 âmes compte peu d'illettrés. Ces religieux publiaient, depuis une trentaine d'années, deux périodiques : *Le Progrès* et *l'Etoile du Matin*, celui-ci édité par les sœurs franciscaines.

A l'autre extrémité de l'Albanie, en Epire, la propagande scolaire n'était pas moins active, bien qu'elle se heurtât à plus d'un obstacle du fait de l'administration turque. Chaque village avait son école qui fonctionnait à l'insu des autorités. Tout Albanais, un peu lettré, s'improvisait instituteur bénévole et répandait l'instruction de son mieux. Les enfants apprenaient l'histoire de Scanderbeg dans l'ouvrage en vers de Naïm Fraschery. A Koritza, les habitants ouvraient en 1886 une première école albanaise qui se remplissait d'élèves; mais elle devait fermer ses portes sur l'injonction des autorités. Seule, l'école américaine fonctionnait librement malgré les intrigues du clergé orthodoxe. Fondé avec l'argent de l'Autriche, le séminaire était imposé au gouvernement turc par l'autorité du consul français Hecquard. Ajoutons en passant que c'est à cet homme énergique que l'on doit un des livres les plus intéressants qui aient paru sur l'Albanie, ainsi que le recueil de vieilles chansons qui furent traduites en plusieurs langues (1).

Sans doute, ce travail de renaissance est le fruit d'une élite. Sans elle il n'aurait pu se produire, mais il ne se serait jamais produit s'il n'avait trouvé dans les masses un terrain favorable et prêt à recevoir les germes qui l'ont fécondé. Il est évident que le sentiment existait avant la renaissance littéraire, et que celle-ci n'a fait qu'extérioriser et définir un instinct qui était en puissance dans la race. Les lettrés, qui se sont formés loin de la terre natale et à l'abri de l'intolérance

(1) Histoire et description de la Haute Albanie ou Guégarie.

FAMILLE ALBANAISE DE ZADRIMA



Rien n'est plus admirable en Albanie que l'esprit de solidarité et de sacrifice qui anime les membres d'une même famille. On voit souvent des familles compter une cinquantaine de membres et même plus. Les nouveaux mariés ne s'éloignent jamais du foyer familial que lorsqu'ils y sont forcés par des nécessités matérielles. Le plus âgé est considéré comme le chef de la famille et ses prérogatives sont illimitées. La femme la plus âgée y est l'objet du respect des plus jeunes. Nul n'insulte une femme impunément. Forte de l'impunité que lui assure son sexe, elle n'a jamais à redouter une violence de la part de ceux qui poursuivent les mâles de sa famille pour cause de *vendetta*. Sa fidélité conjugale est inébranlable. Son mari peut compter sur sa foi, son absence durât-elle plusieurs années. Les jeunes gens s'en rapportent à leurs parents du choix d'une épouse et on ne les voit jamais contrecarrer leur volonté. Les frères ne se marieraient point qu'ils n'aient avant établi leurs sœurs. On les voit souvent garder le célibat quand ils ne trouvent pas à les marier, et se soumettre aux plus dures privations pour les doter. Jaloux de leur honneur, ils sont toujours prêts à les défendre contre toute insulte, même au prix de leur vie. L'adultère y est chose presque inconnue, et le divorce est considéré comme un acte immoral. Le divorcé trouve difficilement à se remarier...

(H. Hecquart : *Histoire et description de la Haute Albanie*, page 227).

D. B.

LES ELEVES D'UNE ECOLE ALBANAISE D'ELBASSAN



Le concours des Albanais fut décisif pour le rétablissement du régime constitutionnel dans l'Empire Ottoman en 1908. Confiants dans les promesses des Jeunes-Turcs, les Albanais saluèrent avec enthousiasme le nouveau régime dont ils attendaient la reconnaissance de ces droits nationaux qui, parmi tous les peuples balkaniques, n'étaient interdits qu'à eux, comme la liberté d'enseigner la langue maternelle et celle de posséder des institutions religieuses en propre. En effet, la Turquie se refusait à reconnaître l'existence de la nationalité albanaise : les Albanais musulmans étaient considérés comme Turcs, les orthodoxes comme « roumis », et les catholiques comme « latins ». Elle craignait qu'en reconnaissant aux Albanais, dont la plupart sont musulmans, des droits nationaux, tous les autres peuples musulmans qui faisaient partie de l'empire, mais qui n'étaient pas de nationalité turque, auraient élevé des prétentions analogues.

Aussi les Albanais accueillèrent-ils avec grande joie le changement de régime. Ils se mirent de suite au travail. Des clubs et des écoles nationales s'ouvrirent partout en Albanie; des sociétés de commerce et des imprimeries furent fondées dans les villes principales ; des revues et des journaux apparurent à Janina, à Koritza, à Monastir, Elbassan, Scutari et Uskub; des Associations philarmoniques et sportives se constituèrent à Koritza et a Scutari; enfin la ville d'Elbassan vit s'ouvrir la première école normale destinée à la préparation des instituteurs nécessaires à l'enseignement albanais.

Nul ne s'attendait à un essor aussi énergique de la renaissance albanaise. Les Jeunes-Turcs, effrayés à la pensée que ce mouvement pourrait aboutir à l'indépendance de l'Albanie, cherchèrent les moyens de l'entraver et cela ne leur fut pas difficile; les moyens employés par les Vieux-Turcs étaient à leur portée. Donc, on commença par des persécutions dirigées contre ceux qui enseignaient l'albanais et on finit par fermer les écoles sous différents prétextes. Pour couronner leur œuvre, ils inventèrent l'écriture arabe à l'usage de la langue albanaise et prêchèrent aux Albanais musulmans la théorie « qu'il est contraire aux prescriptions du Coran d'employer pour leur langue une écriture chrétienne » : les lettres latines.

Cette nouvelle tentative pour semer la discorde parmi les Albanais, ne réussit pas, et cela n'étonna guère ceux qui les connaissent.

Les Jeunes-Turcs ignoraient l'esprit de tolérance des Albanais musulmans et la force de leur sentiemnt national.

« Au creuset de l'Islam, dit un voyageur français, M. Louis-Jaray, la nationalité albanaise seule en Turquie d'Europe ne s'est pas fondue; des Albanais, les uns sont demeurés chrétiens, la majorité est devenue musulmane; mais le musulman albanais est resté Albanais, seule exception dans les Balkans à l'adage que les nationalités y sont des religions, et illustre exemple de la profondeur et de la force du sentiment national albanais. » (*Au Jeune Royaume d'Albanie*, page 198.) D. B.

ottomane, ont été les guides de la nation dans sa marche vers toutes les émancipations.

Cette élite est plus considérable qu'on ne le pense généralement. L'Albanie ne compte en tout qu'un million d'âmes, ou environ, sans y comprendre les provinces, cédées à ses voisins, mais ses intellectuels se comptent par milliers. Depuis longtemps la classe commerçante avait pris l'habitude d'envoyer ses enfants s'instruire dans les universités d'Italie, d'Autriche et de France. Je relève sur une statistique des chiffres qui attestent qu'au point de vue de la culture de l'esprit les Albanais ne le cèdent à aucune des nationalités que la Conférence de la Paix a jugé dignes de vivre selon le principe que chaque peuple a le droit de disposer de lui-même, principe que le traité de Versailles a solennellement consacré.

On compte actuellement :

Médecins diplômés	300
Docteurs et licenciés en droit....	80
Docteurs ès lettres des diverses facultés	40
Diplômés des sciences politiques et sociales	20
Ingénieurs	30
Vétérinaires	36
Pharmaciens diplômés	150
Prêtres catholiques, musulmans et orthodoxes	660
Diplômés des écoles de commerce.	2.000
Officiers de carrière.............	300
	5.766

Le réveil national se manifestait une première fois au lendemain du Congrès de Berlin sous la forme d'une ligue qui groupait les clans du Nord dans une même volonté de résistance aux usurpations slaves. Les Albanais combattaient déjà pour leurs privilèges et leur indépendance. Il se manifestait avec non moins de spontanéité, mais avec plus d'ampleur et de force lorsque le pays entier se souleva à la voix de ses chefs contre l'exclusivisme chauvin des Jeunes-Turcs. Battue en plus

d'une rencontre et refoulée jusque dans la vallée du Vardar, l'armée ottomane dut évacuer Prichtina et Uskub où les Albanais entraient en vainqueurs. Elle était battue tandis que les Jeunes-Turcs niaient encore l'existence de la question albanaise et essayaient de faire croire à l'Europe que les Mirdites et les Malissores n'en voulaient qu'à leurs chefs qui les ruinaient impitoyablement. Le soulèvement albanais préluda à la guerre qui devait un instant cimenter l'alliance formée par les Bulgares, les Grecs et les Serbes. En effet, deux mois à peine s'étaient écoulés depuis que la révolution albanaise avait imposé ses conditions à la Porte que se formait la coalition qui devait briser la domination turque en Europe. On peut dire sans exagération que c'est à l'Albanie que revient le mérite d'avoir donné aux balkaniques le signal de l'émancipation. Le ministre bulgare Guechov se plaît à reconnaître dans son ouvrage l'*Alliance balkanique* que le soulèvement albanais a été la cause déterminante de la coalition et de la guerre entreprise contre le néfaste gouvernement du Comité Union et Progrès. « L'effort albanais, écrit-il, avait mis à nu ses faiblesses et son incapacité. »

Cet effort de l'Albanie n'a pas eu la récompense qu'il méritait. Chose étrange et digne d'arrêter l'attention, le mouvement libérateur dont elle avait donné le signal, s'est même retourné contre elle. Par une singulière ironie du sort, elle a été envahie et spoliée par ceux-là même qui auraient dû lui tendre la main et reconnaître le service qu'elle venait de rendre à la cause commune. Comme entrée de jeu, les alliés de 1912 pénétraient sans façon dans les provinces d'où était parti précisément le mouvement d'émancipation. Le fait est sans précédent et constitue incontestablement l'un des épisodes les plus singuliers du tumultueux drame balkanique.

Cet acte d'injustice est la source de toutes les difficultés que la Conférence de la Paix est appelée à résoudre et qu'elle ne résoudra pas sans soulever un concert de récriminations. Les peuples balkaniques sont ainsi faits qu'ils refusent à leurs voisins ces mêmes droits à la liberté et à la justice qu'ils invoquent pour leur propre compte toutes les fois que ces principes cadrent avec leurs intérêts. Ils sont tour à tour persécuteurs et furieux d'être persécutés ils se plaignent des excès de leurs

ennemis et ils n'hésitent pas à porter eux-mêmes la dévastation chez leurs voisins. La Yougo-Slavie se plaint que l'Italie, abusant de la complaisance des Alliés, s'applique à élever un mur infranchissable entre elle et le reste du monde, mais il est nécessaire d'insister aussi sur ce fait qu'elle-même n'a guère plus d'égards pour un pays faible à qui elle a ravi — on a vu de quelle façon — plusieurs centaines de milliers d'habitants qui ne veulent pas être yougo-slaves.

Le régime d'oppression qui, de ce fait, pèse sur une bonne partie de l'Albanie a eu pourtant cela de bon qu'il a puissamment contribué à consolider l'unité morale de la portion du pays restée libre. La conscience nationale exaspérée par les obstacles que rencontre la reconstitution d'une patrie unifiée a définitivement prévalu sur les antiques rivalités de clans et aboli pratiquement les divisions confessionnelles qu'avait pendant longtemps exploitées l'étranger. Parlant des habitants de la province de Scutari et de leur attachement à la patrie commune, M. Aubaret, dans un mémoire présenté à la Commission de la Roumélie orientale pouvait déjà écrire: « Ils vivent dans une harmonie complète, ils sont Albanais avant tout. S'il est vrai de dire que les catholiques sont sincèrement attachés à leur foi, il est non moins vrai que, pour eux comme pour leurs compatriotes musulmans, le sentiment national, l'attachement au sol, le respect des anciennes coutumes, sont pour eux des considérations de premier ordre. »

Cette unité morale du peuple albanais est en progrès et l'on peut affirmer qu'elle est aujourd'hui complète. S'il reste encore beaucoup à faire pour améliorer les conditions d'existence de l'Albanie au point de vue de la culture physique et morale qui permettront à ce pays de remplir dignement son rôle dans les Balkans, la grandeur de la tâche, loin de décourager l'Albanais aura, au contraire, pour effet de stimuler son zèle. A cette tâche, il ne faillira point. L'Albanais a passé de tout temps pour incarner la force d'énergie dans l'action. En Orient, où il était craint et respecté, il a donné la mesure de sa valeur personnelle. Ses *condottièri* ont vécu les plus beaux romans d'aventures que l'on connaisse. Il a le génie militaire et celui de l'administra-

tion. Chaque fois que les Turcs surent exploiter ses qualités ils trouvèrent en lui un soldat excellent. Il leur suffisait pour s'assurer son dévouement de respecter ses usages et de lui reconnaître certains privilèges. L'Albanais a fourni à l'Asie son unique réformateur dans la personne de Mehmed Ali pacha d'Egypte, à la Turquie ses meilleurs fonctionnaires, à l'Italie, d'illustres artistes comme l'Albane. Mais tout cela appartient au passé. Pour la première fois depuis le héros Skender bey, dont les exploits contre les formidables armées de Mahomed II eurent pour effet de reculer quelque temps l'asservissement de l'Europe orientale, il poursuit un idéal qui sera irrésistible dans son action, car il a à son service, non seulement le droit, mais les vertus d'une race débordante de sève juvénile. L'Albanie est bien petit pays; mais tant vaut l'homme, tant vaut la terre.

Pour se mettre à l'œuvre de relèvement de leur pays que le régime ottoman a laissé dans un état d'indescriptible détresse, situation que n'ont fait qu'aggraver les guerres qui s'y sont succédé depuis l'automne 1912, les Albanais n'attendent que les décisions de la Conférence de la Paix. Ils nourrissent le ferme espoir qu'il sera fait droit à leurs revendications qui se résument dans le respect de leur indépendance, dans l'intégrité de leurs territoires. En donnant satisfaction à ces vœux légitimes, les Puissances victorieuses ne feront qu'un acte strictement équitable et conforme à leur promesse de protéger les libertés des petits peuples contre des voisins plus forts.

Bertrand Bareilles.

LE PASSÉ ET LE PRÉSENT DE L'ALBANIE

(*Traduit de l'anglais*)

L'Albanie a un très long passé et un présent chargé de troubles et d'anxiété. Pendant les sept dernières années ce pays a été la victime des grandes et des petites puissances, de la Turquie, du Monténégro, de la Serbie, de la Grèce et de la Bulgarie. Les armées autrichiennes ont pillé et massacré ses habitants. Depuis 1912 ce pays a été transformé en un champ de bataille et l'on ne peut s'empêcher de porter sur sa triste situation un regard de pitié. Son passé remonte très haut dans l'histoire. L'Albanie moderne est issue des tribus primitives qui habitaient la péninsule balkanique et dont l'origine se perd dans la nuit des temps, nous entendons parler des Illyriens, des Macédoniens, des Dardaniens, des Molosses, etc. La vieille Illyrie avait une étendue considérable et comprenait la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, la Serbie, la Dalmatie et s'étendait, au Nord, vers Trieste. Au sud, d'autres tribus formaient le royaume d'Illyrie. Epirotes, Illyriens et Macédoniens, d'après Strabon, tous parlaient une même langue qui n'était pas le grec. L'albanais moderne en dérive et à ce titre on peut considérer cette langue comme la plus ancienne des Balkans. Pour la première fois les Illyriens firent parler d'eux lorsque leurs pirates s'attaquèrent à la marine marchande de Rome, ce qui leur attira en l'an 240 avant J.-C. une expédition militaire sur leurs territoires. La capitale de leur pays était *Scodra,* la moderne Scutari, mais que les Albanais nomment Schkodra. La résistance opposée par les Illyriens à l'invasion fut si énergique qu'ils ne purent être réduits qu'en l'an 109. Dès ce jour l'Illyrie fut annexée à l'Empire romain. Il est probable que les admirables aptitudes maritimes qui distinguent encore les Dalmates sont un héritage de leurs vieux ancêtres illyriens. Nous savons par les exploits du roi Pyrrhus que les Epirotes opposèrent encore une plus vive résistance au conquérant. Les Albanais ont encore son

nom en vénération et c'est de Pyrrhus que dérive l'expression *Bure* qui signifie *homme brave.*

La formule « *A je bure?* » (Comment ça va, mon brave ?) est le salut ordinaire des montagnards quand ils se rencontrent. Je me souviens avec quelle fierté un gendarme albanais, un musulman, qui me servait de guide dans mon voyage de Permeti à Tépéleni, me montrait une montagne qui disparaissait dans les nuages où, d'après lui, se trouvaient les ruines du château du grand Pyrrhus. A Scutari, en temps de Carnaval, le travesti le plus en vogue est celui qui représente ce roi. Nous savons par Plutarque que ses soldats l'avaient surnommé l'*Aigle*, et il est intéressant de rappeler à ce propos que les Albanais modernes ne se servent pour désigner leur nation que du mot *Chkiptar* qui signifie aussi *aigle.* Le nom d'Albanie était celui d'une vieille tribu connue sous le nom d'*Arberia* ou *Arbenia,* cantonnée dans l'Albanie centrale. En albanais, *liria,* signifie liberté et les albanais se plaisent à traduire le mot *Illyrie* par *le pays de la liberté.*

Le fait est qu'il n'est pas de race au monde qui, à travers les âges, ait comme l'Albanais lutté pour ses libertés. Son histoire n'est qu'une longue guerre contre les invasions successives qui se sont produites dans les Balkans. Nous n'entreprendrons point de la retracer ici, il suffira de noter que l'Albanais a résisté avec succès par sa seule vigueur morale à toute tentative étrangère qui avait pour objet son écrasement et la destruction de ses coutumes nationales. La grande intelligence de ce peuple apparut aux jours de la domination romaine, car les vaincus devinrent les maîtres du vainqueur. Dioclétien, Justinien, Constantin le Grand et autres grands empereurs non moins marquants, étaient de sang illyrien.

Dans les *tumulus* qu'on découvre en Albanie, on retrouve des armes en fer et en bronze, des armements métalliques qui témoignent que ce peuple possédait bien avant l'arrivée des Romains la connaissance des arts et qu'il fut parmi les premiers peuples qui surent travailler le fer. Encore aujourd'hui les ornements en usage en Albanie sont fabriqués dans un style propre au pays et qui s'inspire des plus vieilles traditions.

Le christianisme pénétra de bonne heure en Dalmatie

et se propagea dans le pays illyrien. Bon nombre de tribus du Nord sont restées fidèles à Rome. Scutari était érigée en évêché en 307 et cette ville eut des évêques jusqu'au moment où elle devint, au siècle dernier, un archevêché.

Durazzo était reliée à Salonique par la célèbre voie Egnatienne. La civilisation romano-illyrienne fut ruinée par les invasions barbares. Des hordes serbes vinrent refouler les Romains jusqu'aux rivages de l'Adriatique où se retrouvent encore des traces de leur séjour. Quant aux aborigènes, ils furent rejetés dans les montagnes, comme les Gallois en Angleterre, et c'est dans les montagnes qu'ils sont restés jusqu'à nos jours. Les colonies romaines n'ont pas disparu. Elles sont représentées par les groupements koutzo-valaques et il est intéressant de noter qu'elles se sont établies sur le parcours de la fameuse voie Egnatienne, à Elbassan, Ochrida et Monastir. Ils parlent un dialecte latin. Des croisements ont mêlé le sang des populations, et l'on s'en aperçoit à la grande ressemblance physique qui existe entre les Koutzo-Valaques et certains types albanais.

Les Slaves envahisseurs étaient païens et l'on comptait peu de chrétiens parmi eux avant le neuvième siècle. Leur conversion fut l'œuvre des missionnaires saloniciens. Quand la séparation des Eglises fut consommée, les Slaves passèrent à l'Eglise byzantine. A l'époque où, sous leur roi Nemania, ils pénétrèrent très avant en Albanie ayant conquis Scutari et les montagnes environnantes, ils essayèrent de slaviser les populations, fait qui, ajouté aux persécutions religieuses, contribuèrent à exciter la haine des Albanais.

En 1321, les Albanais catholiques implorèrent l'intervention de Charles d'Anjou et du prince Philippe de Tarente pour contraindre le roi serbe Miloutine à respecter leurs droits religieux. En 1332, un Français, frère Brocardus, raconte qu'en ce pays « on compte deux peuples: les Albanais et les Latins qui relèvent tous deux de l'Eglise romaine ». Il énumère les évêchés : Anthibaire (Antivari), Cathare (Cattaro), Dulcedine (Dulcigno), Suacineuse, Scutari et Drivasto (actuellement ruinée), Pelat Major, Pelat Minor (Haut et Bas Poulati), Sabbate (Sappa) et Albanie (Elbassan et Durazzo). Tous ces évêchés sont soumis à l'Archevêque

d'Anthibère. Ces peuples sont opprimés par les slaves qui font peser sur eux la plus abominable servitude. »

Des lois extrêmement sévères qui remontent au règne de Douchan (1336-1366), furent édictées contre les catholiques.

Ces persécutions ont laissé dans l'âme albanaise un germe inextinguible de haine contre les Slaves. Au cours de la guerre balkanique (1912-13), ces derniers ont fait preuve du même esprit d'intolérance qu'au XIVe siècle. Des centaines d'Albanais ont été mis en demeure d'opter entre l'apostasie et la mort. Pour avoir voulu rester fidèles à leur foi, un franciscain fut martyrisé et des centaines de malheureux furent expulsés et dépouillés de leurs biens.

Le grand Empire serbe, qui dura un peu plus de deux siècles, fut morcelé à la mort du Tzar Douchan (1356). Des dissensions éclatèrent parmi les nobles serbes, chacun luttant pour établir sa suprématie sur les autres. Les Albanais affranchis de leur joug, constituaient à ce moment la principale force balkanique et purent opposer à l'invasion turque une résistance indomptable. Au début, les Grecs avaient appelé les Turcs à leur aide pour arrêter les progrès de Douchan, mais une fois dans la place, ces derniers s'établissaient dans le pays et faisaient tache d'huile dans la péninsule subjuguant successivement toutes les races. Cependant, de tous les peuples balkaniques, les Albanais furent les derniers à succomber. Un siècle après la défaite serbe, les Albanais continuaient encore la lutte. Le chef national le plus illustre par ses exploits fut le fameux Georges Kastriot connu sous le nom de Skenderbeg. Il peut être considéré comme l'un des plus grands guerriers de l'histoire. Successivement deux sultans marchèrent contre lui à la tête de puissantes armées. Murad II le combattit à la tête de 40.000 hommes, mais il dut battre en retraite. Continuellement victorieux, pendant 24 ans, le héros albanais étendit son royaume de Croïa à Dibra. Il implora le secours du pape; s'il avait été écouté il est probable que la péninsule balkanique eût connu d'autres destinées. Mais la voix du pape appelant les chrétiens à une nouvelle croisade resta sans écho. Scanderbeg, abandonné à ses seules ressources, succombait à Alssio aux atteintes de la fièvre, en 1476,

ne laissant aucun général après lui capable de le remplacer. Les montagnards du Nord portent encore son deuil. Les Albanais alliés des Vénitiens continuèrent la lutte encore pendant 10 ans après la mort de Georges Kastriot. Les villes tombèrent au pouvoir de l'envahisseur les unes après les autres, et le pays était enfin submergé par les hordes turques. Un contemporain fait un triste tableau de l'exode albanais vers l'Italie où se trouvent encore quelques-unes des colonies que les réfugiés du XVe siècle y ont formées. Ils y ont conservé leur langue et leurs coutumes. En vain sollicitèrent-ils l'aide de l'Europe; en vain les Mirdites et les Doukaghines des montagnes adressèrent-ils leurs appels à Venise jusqu'en l'année 1916. Quand ils perdirent tout espoir d'être secourus, ils traitèrent avec les Turcs qui leur reconnurent une autonomie. Réfugiés dans leurs montagnes, ils ont conservé leurs mæurs et usages jusqu'à ce jour. Au commencement du XVIIe siècle ils commençaient à adopter l'Islam. Beaucoup de Grecs et un très grand nombre de Slaves l'avaient déjà fait.

Le pape Clément XI, qui était Albanais par la ligne maternelle, pris de pitié, essaya un effort pour sauver ces populations de l'apostasie. Il envoya sur les lieux un légat pour faire une enquête sur la situation, mais à la mort de ce pape, Rome parut se désintéresser de l'Albanie. Aussi le christianisme y déclina-t-il rapidement au profit de l'Islam. Ces conversions en masses furent désastreuses pour ce pays. Cependant, le musulman albanais n'a jamais oublié le sang dont il est issu; par ignorance, il a été longtemps considéré comme un Turc. Loin de devenir Turcs, les chefs musulmans, dès qu'ils en eurent la possibilité, commencèrent à s'imposer et à déployer des efforts pour leur indépendance. Les tribus rejetées dans les montagnes par l'invasion, descendirent dans les plaines d'où les Slaves avaient jadis expulsé leurs ancêtres et reprirent leur bien. La ville de Djakova (San Giacomo) fut fondée par une branche de la tribu chrétienne des Merturis. Lorsqu'en 1690 les Serbes de Kossovo eurent accepté l'invitation de l'Empereur d'Autriche à s'établir dans le Banat, les territoires qu'ils abandonnaient étaient aussitôt occupés par les Albanais qui s'étendaient jusqu'à Mitrovitza, Nich, Uskub et Monastir. C'est ainsi que se reconstituait, en partie,

l'ancienne Illyrie. Là ils n'eurent plus à souffrir de l'ingérence turque. Musulmans et chrétiens s'entendirent pour conserver langue, coutumes et usages. D'ailleurs beaucoup de temps devait se passer avant qu'ils pussent combattre pour leur complète indépendance. Le fameux Ali Pacha dans le Sud, et Buschatli au Nord du pays se rendirent quelque temps indépendants. Ils ne furent réduits par les Turcs qu'au prix de durs combats. Ali Pacha succomba le premier. Après que les Turcs eurent pris Scutari ils exilaient les Buschatlis.

Toutefois la nation n'a jamais oublié ses traditions. Un ennemi plus dangereux, que les Turcs, la Russie, voulant étendre son hégémonie à Constantinople et dans la presqu'île des Balkans, travaillait pour l'expansion des Slaves balkaniques. Elle s'appliquait à ravir à l'Albanie le plus possible de ses territoires pour agrandir la Serbie et le Monténégro. Si on l'avait laissé faire, il n'y aurait eu dans les Balkans que des Etats slaves. De ce fait l'Albanie se trouvait dans une position très difficile. Pour se mettre à l'abri de ses tentatives, les Albanais se virent dans l'obligation de se mettre à côté des Turcs. En vain les Albanais demandèrent-ils au Congrès de Berlin que les Puissances voulussent reconnaître leur nationalité. On ne voulut point les écouter. En désespoir de cause, ils formèrent la Ligue bien connue, qui réunit les différents clans du Nord pour s'opposer par les armes aux tentatives d'annexions du Monténégro. La Ligue, dont le quartier général était à Prizrend, et qui avait des ramifications dans tout le pays, ne parvint pas à sauver tous les territoires que les Puissances avaient attribués à la principauté slave et aux Grecs; mais ses efforts ne restèrent pas complètement infructueux.

A ce moment, la Grande-Bretagne favorisait la formation d'une grande Albanie autonome qui aurait compris les villes de Scutari, de Janina et une bonne portion des vilayets de Monastir, de Kossovo que Lord Edmond Fitzmaurice et Lord Goschen considéraient comme territoires albanais; mais une telle politique ne répondait pas aux visées particulières de l'Autriche, ni à celles de la Russie. Les Puissances demandèrent à la Turquie les réformes, après quoi la Ligue fut dissoute et ses chefs furent mis à mort ou exilés.

L'Albanie n'avait personne pour la couvrir de sa protection. Elle n'avait ni écoles ni finances. Soucieux de paralyser le développement du sentiment national, le Sultan s'évertuait à empêcher l'ouverture d'établissements pour l'enseignement de l'albanais. L'administration turque ne tolérait aucune imprimerie et aucune école. Toute personne inculpée d'avoir imprimé, publié ou fait circuler des journaux albanais se voyait condamner à une détention qui pouvait durer quinze ans et la même peine était infligée aux maîtres d'écoles. Le gouvernement n'autorisait que les écoles où l'on enseignait le turc à l'élément musulman et les Albanais orthodoxes étaient admis à fréquenter les écoles grecques. Le Gouvernement turc divisait pour régner. Néanmoins, au prix des plus grands risques et bravant les menaces, les patriotes albanais ne laissèrent pas cependant de répandre la littérature nationale à travers le pays, de sorte que le mouvement national n'a cessé de s'accroître et de gagner du terrain. Il n'est pas d'histoire plus édifiante que celle des efforts des Albanais pour cultiver leur langue. En vain le clergé excommuniait-il les orthodoxes qui se refusaient à envoyer les enfants dans les écoles grecques; en vain le gouvernement turc terrorisait-il les Albanais qui s'obstinaient à apprendre leur langue. Une seule école avait été autorisée à ouvrir ses portes dans le sud de l'Albanie. C'était l'école de jeunes filles de Koritza, placée sous la protection de la Mission américaine. A Scutari on comptait quelques établissements d'instruction protégés par l'Italie et l'Autriche qui poursuivaient dans ce pays une lutte d'influence.

On sait que la révolution turque fut, dans une large mesure, l'œuvre des Albanais. Cet événement fut salué avec joie dans tout le pays. Du jour où la liberté fut proclamée, l'instruction publique y reçut une vive impulsion. Des écoles et des clubs s'ouvrirent aussitôt de tous côtés avec un empressement étonnant, mais clubs et écoles furent fermés d'autorité par les Jeunes-Turcs. Cependant cette attitude détermina une vive réaction et un soulèvement général s'ensuivit qui devait doner lieu à une guerre qui devait durer de 1910 à 1912. Les Turcs refoulés partout furent rejetés sur Uskub où ils deman-

dèrent à traiter. Pour prix de ses victoires, l'Albanie obtenait une autonomie pleine et entière.

Mais la création d'une Albanie grande et forte était la dernière chose que les Etats balkaniques pussent souhaiter. Aussi prirent-ils prétexte de la guerre qu'ils allaient déclarer à la Turquie pour envahir l'Albanie. En cette circonstance, les Albanais s'adressèrent aux Puissances dont ils implorèrent la protection. Cette fois, ils furent entendus. Les Puissances reconnurent l'indépendance et la neutralité de ce pays à la Conférence de Londres et ses frontières furent délimitées.

Toutefois, cette délimitation arrachait à ce pays une notable portion du domaine national. Elle lui enlevait les agglomérations les plus peuplées et les plus prospères pour les céder à ses ennemis, et cela pour complaire à la Russie. Au surplus, les grandes Puissances lui imposaient un prince allemand qui se montra inférieur à sa tâche. Ce fut dans ces circonstances que la grande guerre vint surprendre l'Albanie. Elle éclatait avant qu'elle eut le temps de pourvoir à son organisation intérieure, avant qu'elle put instituer une gendarmerie. Au mépris de la garantie d'indépendance que lui assuraient les traités, l'Albanie était encore une fois envahie par les Autrichiens, les Italiens, les Bulgares, les Français et les Anglais. Néanmoins, elle se consolait à l'idée que les grandes Puissances, qui avaient dénoncé la neutralité de la Belgique et qui se battaient pour le droit et la justice, finiraient par lui rendre justice; elle espérait qu'elle pouvait tout attendre de ceux qui lui avaient reconnu l'indépendance en 1913 pour arriver à obtenir les réparations légitimes.

La race albanaise se distingue, parmi les nations balkaniques, par la supériorité de son intelligence, par ses aptitudes au travail et aux opérations commerciales. Pour prendre une place digne d'elle dans le concert des nations européennes, il suffirait qu'on l'aidât dans son travail d'émancipation et d'organisation. Ses amis espèrent que les promesses de 1913 seront tenues et que la Conférence de la Paix aura à cœur de compléter son indépendance et de consolider un état de chose qui sera une garantie pour la paix des Balkans.

Edith Durham.

UN MOT SUR L'ALBANIE

J'ai conscience que des plumes si autorisées vont tracer ici l'historique de la nation albanaise, parler de ses luttes héroïques à travers les siècles, de ses aspirations, et, enfin des formidables problèmes que l'Albanie — fenêtre ouverte sur l'Adriatique — soulève par rapport aux intrigues des grandes Puissances, que je me propose de n'offrir au lecteur qu'un aperçu plutôt littéraire que politique de la question albanaise.

L'Albanie a manqué en France de réclame artistique. Paris, ville d'art éternelle, reflète aujourd'hui les lumières éteintes de Corinthe et d'Athènes : Mêmes qualités, mêmes défauts. Les politiciens français sont des sophistes et des rhéteurs. Il faut des sophismes et de la rhétorique pour mettre en valeur une cause bonne ou mauvaise. Il serait même plus véridique de dire qu'en principe toute cause est bonne, en pays de mentalité latine, puisqu'un bon avocat doit savoir la rendre intéressante... Londres, à l'envers de Paris, demande des faits. Les arguments doivent être simples comme les événements de la vie quotidienne qui sont dépourvus de toute exagération romantique. Nos amis anglais veulent toujours, avant de formuler leur jugement sur une question, en avoir une connaissance approfondie et technique. S'ils devenaient injustes, disons qu'ils le seraient par intérêt raisonné. Ceci n'est nullement une accusation de mauvaise foi. Tous les gouvernants des grandes Puissances ont un degré de mauvaise foi politique qui n'entache pas cependant leur honneur individuel. Mais les causes qui les déterminent sont différentes, tout comme l'esprit des races. Les Français sont justes ou injustes à tort et à travers, selon le réflexe d'enthousiasme engendré par leur cerveau. Ceci ne signifie pas d'autre part un désintéressement absolu. La nature humaine est complexe. En la prenant telle qu'elle est, dans sa moyenne normale qui s'adapte aux différentes races, tout en restant fondamentalement une

dualité du meilleur et du pire, je puis affirmer à tous mes amis albanais que le public français ignore que ses gouvernants lui font commettre une faute de goût et de jugement en lui présentant la question albanaise sous un jour absolument faux. Je me rappelle cette phrase écrite par un journaliste idéaliste et bien intentionné lors du coup de tonnerre de 1914. Parlant de la libération des peuples dans un jour meilleur qui devait suivre la guerre, et plus particulièrement des peuples du proche Orient, il disait textuellement : « Les Balkans aux Balkaniques, plus d'Albanie. » Il était ancré dans l'idée, ce brave ouvrier de la plume, ni moins ni plus méchant qu'un autre, ni moins ni plus malin que tout journaliste moyen dont l'opinion souvent anonyme déclanche la grande opinion publique, d'après laquelle l'Albanie était une création artificielle de l'Autriche, qu'il n'existait point de race albanaise, mais des parcelles de Grèce, de Serbie, de Monténégro sous une arbitraire tyrannie autrichienne qui condamnait les malheureux Serbes, Grecs ou Monténégrins à se déclarer de force Albanais.

On aurait bien étonné le journaliste et ses lecteurs en leur apprenant que les Albanais sont les premiers maîtres du sol dans les Balkans et qu'ils représentent une race autochtone dont l'origine remonte dans la nuit des temps. Ses origines remontent, en effet, jusqu'aux Pélasges qui avaient colonisé les côtes de l'Hellespont, les îles de l'Archipel et le littoral de l'Asie Mineure.

Simple parenthèse de haute politique internationale, la France avait, sous l'influence de sa défaite de 1870, conclu une alliance avec le monde slave dont la masse formidable semblait lui assurer un appui par contrepoids contre la possibilité d'une nouvelle invasion germanique. Les Gaulois ont ainsi prouvé leur légèreté incorrigible. La puissance de la Russie n'était qu'illusoire dans la balance européenne au sens où l'entendaient nos hommes politiques des vingt dernières années. La France a perdu sans compensation son prestige en Orient. Le Français reste quand même un être impulsif, généreux, ému de toutes les causes qui font appel à sa chevalerie. L'ignorance constitue le seul danger. L'Albanie a été méconnue en France parce qu'elle était

inconnue. Le public français a tout ignoré du « roman » de l'histoire albanaise. Il a vu en l'Albanais un être frustre, simple paysan ou montagnard ou brigand sans *aucune complexité* de tempérament.

Byzance! Est-il une époque dans l'histoire qui fasse plus appel à notre imagination, à nos sens même, que l'évocation de sa couleur et de son mystère. Décomposition de l'Empire d'Orient, mélange des sangs d'une civilisation brillante, il était battu en brèche par les rudes guerriers occidentaux. Au IXe siècle, les Normands conduits par Robert Guiscard se jetèrent sur l'Albanie. L'empereur Alexis Commène, se jugeant impuissant à vaincre seul d'aussi redoutables adversaires, demanda l'aide des Vénitiens. Ceux-ci, voyant avec inquiétude les progrès des Normands, envoyèrent une armée sous la conduite de Domenico Selvo, doge de Venise, qui réussit à débloquer Durazzo défendu vaillamment par Georges Paléologue. Mais les Normands ne se tinrent pas pour battus. En 1082 ils allèrent à la rencontre d'une armée de 75.000 hommes qu'ils défirent complètement. Après la prise de Durazzo, les Normands entrèrent en Macédoine et en Thessalie. C'est à partir de 1084 que le nom d'Albanie fut connu en Occident, et c'est à partir du XIe siècle que les écrivains byzantins employèrent ce nom d'Albanie dans les écrits qui avaient trait au pays. L'Albanie s'est donc toujours trouvée mêlée à la politique européenne. Mais les Français ne s'en sont pas toujours désintéressés... On étonnerait bien des gens en leur disant qu'il y a du sang français en Albanie.

On ignore généralement que la France a eu aux XVe et XVIe siècles à son service des régiments albanais que Philippe de Comines appelle « Estradiots » et dont le surnom populaire était « Capelets ». La réputation des Albanais était tellement bien établie comme brillants cavaliers que dans sa « Chronique » du règne de Charles IX, Prosper Mérimée, érudit méticuleux, rapporte ce trait (chap. XVII) :

— Etes-vous fatigué de la chasse de l'autre jour? dit le roi, évidemment embarrassé pour entrer en matière « Le cerf s'est fait battre longtemps. »

— Sire, je serais indigne de commander une compagnie de chevau-légers de Votre Majesté, si une course comme celle d'avant-hier me fatiguait. Lors des der-

nières guerres, M. de Guise m'avait surnommé l'Albanois. »

Citons encore le sonnet de Ronsard dédié à Lavardin:

L'Epire seulement en chevaux n'est fertile
Bons à ravir le prix au cours Olympien,
Mais en hommes guerriers dont le sang ancien
Brave, se vante issu du valeureux Achille.
Pyrrhé m'en est témoin que, rasant mainte ville,
Eut enfin pour tombeau le vieil mur Argien,
Et Scanderbeg, vainqueur du peuple Scythien
Qui, de toute l'Asie a chassé l'Evangile.
O l'honneur de ton siècle ! O fatal Albanais
Dont la main a desfait les Turcs vingt et deux fois ;
La terreur de leur camp, l'effroi de leurs murailles,
Tu fusses mort pourtant englouti du destin
Si le docte labeur du savant Lavardin
N'eut, en forçant la mort, regagné tes batailles.

Passons à une époque plus moderne. Le prince Albert Ghica dans son livre : « L'Albanie et la question d'Orient » (Paris 1908), publie une étude très documentée sur le régiment albanais organisé par Napoléon dans les îles Ioniennes lorsqu'il en prit possession après le traité de Tilsitt. L'histoire est longue, détaillée. La vérité m'oblige de dire que l'empereur et les Albanais ayant également et par définition « mauvais caractère » les relations furent quelquefois orageuses. Mais une réconciliation complète mit fin à toutes les discordes. Je me contenterai de citer cette jolie lettre :

Sire,

Votre régiment albanais éloigné par les circonstances du théâtre de la guerre, regrette vivement de ne pouvoir faire sous vos yeux une campagne qui comblera les vœux de vos peuples innombrables.

Tous les individus qui composent ce corps, réfugiés sur votre territoire, ne doivent leur existence qu'à vos bienfaits. Ils osent vous offrir pour la garde de votre personne, trois de leurs compatriotes montés, armés, habillés, équipés à la manière de leurs ancêtres.

Vos Albanais vous supplient, Sire, de ne pas les considérer comme des étrangers, ils vous supplient de les considérer comme vos sujets les plus fidèles, les plus dévoués, les plus reconnaissants.

MONTAGNARDS ALBANAIS RÉVOLTÉS CONTRE LE RÉGIME DES JEUNES-TURCS, EN 1910-1911



Les Albanais, confiants dans les promesses des Jeunes-Turcs, avaient pris une part très active à la révolution de 1908. Leurs espoirs furent trompés, car les membres du « Djémiet », à peine au pouvoir, se montrèrent comme les plus grands ennemis de la renaissance albanaise. A bout de patience, les Albanais prirent les armes contre un régime qui devenait chaque jour plus intolérable.

« Les troupes turques, écrit M. Woods, opérèrent dans le nord de l'Albanie d'une façon qui laissa presque toujours à désirer. Elles ne se contentèrent pas de brûler chaque maison albanaise sans s'inquiéter de savoir si elle contenait ou non des malades et des blessés, elles coupèrent les vignes et les arbres fruitiers, faisant de cette partie de l'Empire un désert sauvage. Eglises et maisons furent mises à sac et incendiées, de telle sorte que les tribus qui n'avaient pas pris part à la révolte étaient obligées de s'enfuir. La détresse des habitants était d'autant plus grande que cette année il n'y avait pas de moisson sur pied dans cette partie de l'Albanie, il n'y avait qu'un peu de terre ensemencée le long de la frontière du Monténégro ; car, depuis plusieurs mois, les montagnards étaient à leur devoir militaire de peur que leur pays ne fût envahi. »

Pour ce qui est des concessions octroyées par la Turquie, hormis la garantie européenne et une certaine autonomie demandée par les Albanais, les insurgés obtinrent pratiquement gain de cause dans toutes leurs réclamations. Une amnistie générale fut accordée à tous ceux qui avaient pris part à la dernière révolte. Les Malissores, astreints au service militaire, n'eurent à servir que dans les villayets de Scutari et de Constantinople. Le kaimakam de Tuzi doit savoir la langue albanaise. L'impôt sur les moutons va être abrogé selon un projet déposé à la Chambre, et de plus, aucune contribution ne sera perçue pendant deux ans. Tout le monde est autorisé à porter des armes, sauf dans les bazars et dans les villes. Dans chacune des tribus qui s'étaient révoltées, on doit établir une école nationale où l'enseignement sera donné en albanais par des professeurs rétribués par l'Etat. Dans ces mêmes districts, on doit commencer à construire à la fois des routes et des sentiers pour les mules. Pour les maisons endommagées et détruites, on évaluera les pertes, et, si les 10.000 livres turques allouées par le sultan ne suffisent pas à les couvrir, on ouvrira aussitôt de nouveaux crédits. A tous les réfugiés retournant du Monténégro, on a promis, jusqu'à la prochaine récolte, un demi-kilo de maïs par tête et par jour, outre un subside supplémentaire d'une livre turque pour chaque adulte. (H. Charles Woods : *La Turquie et ses voisins*, Paris 1911. Page XVI, XVIII.) D. B.

GROUPE D'INSURGES ALBANAIS DE KOSSOVO.
Ils ont chassé les Turcs, en 1912, de tous les centres de cette région.



L'effervescence n'était pas encore tout à fait apaisée dans les montagnes de l'Albanie du Nord où la révolte avait pris fin en avril 1911, que les flammes d'un conflagration beaucoup plus grave montaient des montagnes et des plaines de Kossovo. Ce mouvement fut la manifestation la plus éclatante du caractère albanais de cette région. Si, pour réduire les 2.000 montagnards, les Turcs durent employer, d'ailleurs sans succès, 60.000 de leurs soldats, dont plus de 3.000 arrosèrent de leur sang les rochers des montagnes albanaises, à cette nouvelle révolte, ils ne purent opposer aucune résistance. Les villes et les villages, occupés par les soldats turcs, tombèrent successivement aux mains des insurgés. Dans un dernier effort qui fut couronné de succès, ceux-ci entrèrent à Uskub, chef-lieu du villayet où ils dictèrent leurs conditions au gouvernement Jeune-Turc. Mais si les Albanais savent vaincre ils ne savent pas profiter de leur victoire.

Partout la discipline et la conduite des insurgés fut irréprochable. Plus d'une fois trompés par le gouvernement ottoman, ils se refusèrent d'être derechef leurs dupes. Peut-être les Turcs avaient-ils fini par comprendre que leur manière d'ajourner l'application des réformes promises aux Albanais, ne ferait qu'empirer une situation déjà très critique. Mais à supposer que les Turcs fussent, cette fois-ci, bien intentionnés, la guerre balkanique ne devait pas leur laisser le temps nécessaire pour donner satisfaction aux Albanais. Cela parait tout naturel, car la reconnaissance de l'autonomie albanaise dans la limite des quatre vilayets qui la composent ethniquement, aurait été le coup mortel porté aux aspirations impérialistes des Serbes et des Grecs. Ce mouvement où se révélait une nationalité pleine de volonté et d'énergie, avait mis en lumière l'état pitoyable de l'administration turque et l'incapacité étonnante des autorités militaires. Ces constatations contribuèrent à hâter l'action des petits Etats balkaniques contre la Turquie, dont la défaite, commencée par les Albanais, ne tarda pas à consacrer l'œuvre de ceux qui combattaient alors pour la délivrance de leurs frères opprimés et qui avaient adopté la formule décevante de : « Les Balkans aux balkaniques ».

D. B.

Cette lettre était signée de trente-cinq signatures de chefs albanais.

Ce précédent s'est renouvelé de nos jours. Les Albanais ont fourni des corps de volontaires qui ont lutté côte à côte avec les troupes italiennes et françaises sur le front albanais qui formait toujours l'avant-garde des troupes alliées.

Pourquoi donc tant d'injustice envers l'Albanie? Sa position géographique nous en donne l'explication. La côte albanaise, s'étendant de Dulcigno à Prévéza sur la mer Adriatique, offre le plus court chemin de l'Orient à l'Europe méridionale où un jour les grandes voies de communication viendront aboutir.

On ne peut nier, certes, les vieilles relations entre la grande Puissance de la Méditerranée orientale et la côte d'en face. Les Italiens n'ont pas oublié qu'en signe de mariage avec l'Adriatique les doges de Venise jetaient chaque année un anneau d'or dans ses flots du haut du Bucentaure. L'Albanie est pour l'Italie un débouché naturel. Le commerce italien avec la côte albanaise est des plus prospères. On y parle italien sur tout le littoral et dans les innombrables écoles créées de toute part, notamment à Scutari. L'Italie a toujours eu une politique orientale. Héritière de Rome, des princes italiens, de Venise, de la Savoie, elle se rappelle l'époque glorieuse où elle dominait sur la côte dalmate. Elle se souvient que la politique de la sérénissime République a toujours été d'empêcher que l'on ne fermât l'Adriatique et que ces côtes n'appartinssent à une nation rivale. Mais le gouvernement de Rome aujourd'hui doit réfléchir que les Albanais désirent passionnément leur indépendance et leur reconnaissance sera éternelle pour qui les aidera à réaliser ce vœu. D'une Albanie indépendante et solidement constituée l'Italie peut attendre tous les avantages possibles, sans crainte de troubles.

Le comte Luigi Gaetani di Laurenzana prononça en 1904 un discours remarquable au Parlement italien sur la Question albanaise.

« L'Italie, dit M. de Laurenzana, devrait favoriser le développement intellectuel et économique du peuple albanais. L'Italie devrait être pour l'Albanie ce que fut l'Angleterre fut pour nous il y a soixante ans ».

Et plus loin : « Après le traité de Berlin, qui fut appelé avec raison l'enterrement de la nationalité albanaise, tous les peuples des Balkans acquirent leur indépendance, sauf le peuple albanais dont on n'a même pas voulu reconnaître la nationalité, affirmée par la tradition et par sa glorieuse histoire. » Ailleurs, M. de Laurenzana ajoute : « Comme la Russie a patronné à Constantinople la constitution de l'exarchat bulgare, de même l'Italie satisferait à un désir d'une partie du peuple albanais en patronnant la formation d'un exarchat albanais qui réunirait les Albanais orthodoxes obligés maintenant de se faire inscrire à l'église bulgare, au préjudice le plus grave de leur nationalité. » Enfin le comte Luigi di Laurenzana aurait voulu que l'Italie fît des démarches auprès du Sultan pour la création d'écoles populaires, et pour qu'une chaire d'Albanais fût créée à l'Université de Rome.

Ceci était écrit il y a quinze ans.

Aujourd'hui, l'Italie demande un mandat sur l'Albanie, mesure qui serait déjà approuvée, d'après le discours de M. Tittoni prononcé avant la dissolution des Chambres, par la France, l'Angleterre et l'Amérique. L'Italie est, à juste titre, renommée dans le monde entier pour l'habileté de sa diplomatie. Depuis l'antiquité, pourrait-on dire, elle est le pays des grands politiciens, mais actuellement le gouvernement romain semble s'engager dans une fausse voie. La France, l'Angleterre et l'Amérique, en s'obstinant à ne parler que de Fiume, tout en sachant parfaitement que seule une solution du problème albanais résoudrait toutes les difficultés de l'Adriatique, recommencent une de ces effroyables erreurs d'optique dont la répétition dans les années d'avant-guerre ont amené l'Europe à une conflagration générale, et si grande a été la force de l'incendie que les barrières que la doctrine de Monroë élevaient autour du Nouveau Monde, s'en sont trouvées brisées. L'Europe et l'Amérique semblent oublier que l'Albanie a été déjà reconnue par l'Europe comme Etat indépendant. Toutefois cette indépendance n'était que partielle; pour payer les victoires des Alliés contre la Turquie on abandonnait à ses voisins plus d'une moitié de la population et à peu près la moitié du territoire albanais.

L'Albanie, confiante dans la justice des grandes Puis-

sances, mettait son espoir dans l'appui de l'Italie pour exercer utilement ses légitimes revendications; mais le traité de 1915 portait un coup à l'amitié que l'Albanie portait à cette Puissance, car en visant à la possession de Valona elle ouvrait la voie à d'autres revendications. L'Italie pourtant a tout avantage à la création d'une grande Albanie, mais l'instinct de conservation est là qui, à cette heure tragique, succédant à la tourmente, pousse à l'égoïsme. Après cinq années d'idéalisme théorique et de boucherie réaliste, nous nous trouvons en face de l'effarant axiome du « Chacun pour soi », qui semble encore une fois prévaloir.

En principe, et laissant de côté la limitation technique des frontières, l'Albanie ne doit être soumise à aucun mandat — quelle que soit la Puissance mandataire — même sous le contrôle de la Ligue des Nations, car cette restriction à son indépendance ravalerait les Albanais au rang des peuplades africaines. Le problème albanais est, au vrai sens européen du mot, d'ordre politique et non colonial. L'Albanie peut demander « aide, assistance et protection », ce qui n'a aucun rapport avec l'application d'un mandat imposé sans garantie.

Les Albanais ont dû supporter les mutilations qui leur ont été imposées, mais ils n'ont jamais désespéré de recouvrer les territoires perdus faisant partie de l'Etat albanais proprement dit et habités par une population presque entièrement albanaise.

Que l'on ne se fasse pas d'illusions; la paix dans les Balkans n'est possible que par la reconstitution d'une Albanie indépendante.

Les Français qui, à l'heure actuelle règlent à Paris les questions balkaniques d'après les notions de l'*éducation classique* et pensent que l'Epire albanaise doit être concédée à la Grèce au nom de Socrate, savent-ils que Dioclétien, qui fut le père du système bureaucratique, était Albanais puisque de souche illyrienne? On sait que cet empereur s'appliqua à réformer l'administration selon les principes que lui suggérait son astuce et qu'il classa tous les emplois d'après les grades empruntés à l'armée. D'autres offices, en tous points pareils à ceux de la maison impériale, furent créés en province, de façon à mettre un terme à l'indépendance

des gouverneurs civils et militaires. C'est là un système qui devait être remis en honneur par Napoléon et par Fouché.

Ce n'est pas ce que Rome et la France aient eu à se glorifier de cette instituton, encore que sa puissance soit incontestable; mais n'est-il pas intéressant de constater que la bureaucratie a été instituée par un empereur de souche illirienne et que les Albanais, qui en sont les descendants, ont été parmi les meilleurs bureaucrates de l'empire ottoman. Ces aptitudes montrent, tout au moins, que la race est douée de toutes les qualités de l'intelligence qui distinguent les plus anciens peuples qui ont créé la civilisation méditerranéenne.

Un autre exemple de la forte personnalité albanaise nous est fourni par une reine qu'on pourrait appeler l'*Elisabeth de l'Adriatique*. La question des débouchés sur la mer libre a été la cause fondamentale des querelles des hommes depuis qu'ils se sont groupés en société. Sans le vaste Océan, que deviendraient les richesses des divers climats accumulées par le travail? Sans l'eau qui porte nos produits et par où s'opère le transit commercial, tout labeur resterait infructueux. Sans les chemins qui marchent, suivant l'expression de Pascal, Neptune pourrait affamer Jupiter et rendre sa domination terrestre illusoire.

Aussi en l'an 322 avant l'ère chrétienne, Teuta régnait sur l'Illyrie et Rome se plaignait des pirateries des Illyriens. Pirates, tous les commerçants ne le sont-ils pas un peu, du point de vue du voisin? N'étaient-ils pas des « pirates » ces marins irréguliers que la grande Elisabeth d'Angleterre encouragea à courir sus à l'Espagnol? Elle les attendait, régnant sur les bords de la Tamise grise et calme qui lui ramenait au retour de leurs expéditions aventureuses ses écumeurs de mer... ou ses héros, selon que l'histoire en juge, — ces hommes qui ont établi la puissance de la première nation maritime du monde — de la Grande-Bretagne et de son immense empire colonial. Teuta fut moins heureuse. — Rien ne résistait alors à la toute-puissance de Rome. Sa conception de haute politique, basée sur la liberté des mers, n'en reste pas moins intéressante.

Mais sans remonter au déluge on a des exemples qui prouvent que les Albanais n'ont jamais cessé de fournir

au monde des grands hommes. Le grand homme d'Etat italien qu'était M. Crispi était d'extraction albanaise, ce qui prouve, en somme, qu'on ne doit pas conclure de l'état arriéré où est resté son pays que l'Albanais est individuellement inapte au progrès. La Bretagne, la Provence et la Picardie qui n'ont jamais brillé par elles-mêmes, n'en ont pas moins fourni à Paris des hommes illustres...

Elise Aubry.

LES FRONTIÈRES DE L'ALBANIE (1)

(*Traduit du roumain*)

Les grandes puissances ont décidé de créer une Albanie autonome, mais elles n'ont pas encore déterminé ses frontières. On peut se demander si celles-ci seront délimitées d'après le principe de la nationalité prédominante en tenant compte des droits des minorités en ce qui concerne l'égalité, la langue et la religion, ou bien si, en la circonstance, on fera usage de la méthode des frontières naturelles; ou bien encore si les Puissances se laisseront influencer par leurs convenances particulières.

Toute solution qui serait adoptée, conformément à la doctrine des nationalités basée sur la langue, les coutumes et les traditions ne serait qu'un retour au principe déjà admis par les grandes Puissances elles-mêmes et qui trouve son expression dans la formule : *les Balkans aux peuples balkaniques* qui fut celle proclamée par les Grecs, les Serbes et les Bulgares au début de la guerre qu'ils déclarèrent à la Turquie. La nation albanaise y a de tout temps conformé sa conduite, et tout récemment encore quand elle eut à exercer ses revendications auprès du gouvernement de la Porte. D'ailleurs celle-ci avait déjà reconnu à cette province une autonomie des plus satisfaisantes comportant des privilèges, des exemptions et des dispenses.

(1) *L'auteur, ancien ministre de Roumanie à Constantinople et l'un des diplomates les mieux renseignés sur la situation vraie des pays balkaniques, écrivit en* 1912 *l'étude qui suit pour le ministre des Affaires Etrangères de Roumanie, au moment même où la Conférence de la Paix discutait la question des frontières de l'Etat Albanais, dont elle venait de reconnaître l'existence.*

Les limites, assignées par la Conférence au nouvel Etat, coupaient le territoire national albanais en deux portions à peu près égales, dont l'une devait servir à payer la victoire des Alliés balkaniques. Il semble que cette question des frontières doive être discutée à la Conférence de la Paix plus tôt qu'il n'était permis de le prévoir et cela non pas pour faire droit aux légitimes revendications que les Albanais ont exercées auprès d'elle, mais pour satisfaire aux injustes prétentions que les voisins de l'Albanie font valoir sur ce malheureux pays.

Il est superflu de souligner l'importance de ce document que nous avons transcrit sur un exemplaire déposé à la bibliothèque de l'Académie de Bucarest. Le surcroît de lumière qu'il apportera sur la question des frontières albanaises, contribuera, nous l'espérons, à faciliter sa solution dans le sens le plus équitable.

D. B.

Quant au système de délimitation qui consisterait à détacher du patrimoine albanais des portions de territoire à l'est, au nord et au sud, pour les annexer aux Etats voisins, adversaires de l'Albanie, sous prétexte de considérations historiques ou de pure convenance, il n'aboutirait qu'à jeter à la base du nouvel Etat des germes de discordes et cela malgré la garantie de neutralité qu'on accorderait à l'Albanie. Mais les Puissances, en donnant au futur Etat le nom d'*Albanie,* n'ont-elles pas donné à entendre qu'elles veulent constituer un Etat qui comprendrait la nation entière sans distinction de Guègues, de Tosques, de mahométans ou de chrétiens, des divers rites qui, de tout temps, ont fait leur habitat des territoires auxquels on a traditionnellement donné ce nom d'Albanie.



Envisagé à ce point de vue, le problème de la délimitation, pour être rationnellement résolu, doit tenir compte de l'aire géographique occupée par la nation albanaise dans la péninsule des Balkans.

D'après les cartes ethnographiques de Lejean, 1861, de Kiepert, 1876-82, de Carl Sax, 1878, et celle dressée par l'exarchat bulgare pour les vilayets de Kossovo, Monastir et Salonique avec la description de 1901 — en tant que cette dernière se rapporte aux seuls Albanais et non pour prendre le parti des Bulgares contre les Serbes — l'élément albanais, qui occupe d'une manière ininterrompue et compacte à peu près tout le territoire compris entre la Grèce et le Monténégro, s'étend au nord et au nord-est au delà des confins de ce dernier pays et de la Serbie. Le même élément forme la majorité dans plusieurs Kazas du Sandjak de Novi-Bazar et de la Vieille-Serbie et s'étend vers le Nord-Est jusque dans les Kazas de Prechova, Koumanova et Uskub, endeçà du mont Scardus (Chardag), toutes régions qui, jusqu'en ces dernières années, ont été le théâtre des principaux soulèvements nationaux albanais contre le gouvernement ottoman.

A l'Est, cet élément essaime sporadiquement, pour former des groupements remarquables, jusque dans les Kazas de Kitchavo, Prilep, Monastir et Kostouri. Il est en majorité, soit seul, soit mêlé aux Bulgares musulmans ou

aux Turcs, dans les Kazas de Rekani (Rekalar), Dibra, Ohrida, Starova, Kortchea et Colognia. Enfin, vers le Sud, il forme le fond de la population de la région soi-disant épirote, et, ensemble avec les Roumains, il passe au-delà des frontières, en Thessalie, pénètre dans la Grèce continentale et jusque dans le Péloponèse.

Faisant abstraction de la frontière naturelle qui est la mer Adriatique, depuis les confins du Monténégro jusqu'à Préveza où s'égrène une ligne ininterrompue de villes et de villages presque exclusivement albanais, musulmans et chrétiens, ainsi que les régions du Nord, savoir le vilayet de Scutari et les parties avoisinant avec le Monténégro qui sont entièrement albanais, nous allons considérer l'importance actuelle de cet élément dans les localités du Nord-Est ci-dessus mentionnées afin de pouvoir déterminer d'une manière aussi approximative que possible le pourcentage de la population albanaise relativement aux races allogènes.

Si l'on s'en rapporte aux constatations de l'exarchat bulgare de Constantinople résumées dans les descriptions et dans les cartes publiées en 1901 par l'Institut cartographique de Sofia et qui font autorité auprès des Bulgares, Serbes et Grecs, on découvre, en ce qui concerne spécialement les Albanais, les données suivantes:

Dans le Sandjak de Novi-Bazar, ils sont en majorité dans les Kazas de Novi-Bazar, Acova, Coulachin.

Dans le Sandjak d'Ipek, la ville de ce nom comprend une population dont les 2/3 est albanaise (musulmans et catholiques); Djakova et la ville de ce nom, ainsi que Tergovitché et Goussigné, sont totalement albanaises.

Dans le Sandjak de Prichtina, les 2/3 de la population des Kazas de Prechova, Guilani, Voutchitrin, Prichtina, sont Albanais. Dans la ville de Prichtina aussi les 2/3 sont Albanais et dans le Kaza de Mitrovitza un tiers seulement.

Dans le Sandjak de Prizrend : les Kasas de Prizrend, Liuma, Kalkandelen (Tetova) sont peuplés pour 1/3 d'Albanais. Le reste de la population se partage entre Bulgares et Turcs.

Dans le Sandjak d'Uskub : on a 30 0/0 d'Albanais musulmans dans le Kaza du même nom; quant au Kaza

d'Orhanié (Katchanik), qui constitue en quelque sorte la clef des montagnes Scardus vers le Nord et le Sud, il est presque entièrement Albanais.

Il convient de se demander si la Serbie consentira à évacuer sans résistance la région qui constitue le Sandjak de Novi-Bazar et les régions de la Vieille-Serbie qu'elle occupe; si telle n'était point sa volonté et si les Puissances lui donnaient satisfaction sur ce point, au mépris du principe des nationalités, il n'y a pas de raison pour que le Monténégro n'obtienne pas des faveurs équivalentes.

La Grèce, de son côté, ne se fait pas faute d'élever des prétentions sur la partie Sud du domaine albanais. Elle réclame l'Epire jusqu'à la région de Koritza. Si l'on acceptait cette thèse, l'Albanie se verrait réduite à la partie centrale de Valona et de Durazzo — grevée peut-être encore de l'hypothèque serbe — d'Elbassan et Berat, de sorte qu'elle ne formerait qu'un Etat en miniature, à peine viable et qui, en raison même des conditions qui lui seraient faites, deviendrait un foyer d'irrédentisme perturbateur.

Si, maintenant on descend vers le Sud, dans le vilayet de Monastir et sur la ligne qui sépare ce vilayet des vilayets de Scutari et de Janina, on est amené à constater qu'à l'exception de quelques éléments roumains dans les Kazas de Dolni-Dibra, Radomir, Rékalar, Mat, Colognia, Starova, Elbassan, Gramos, Pekine, la population albanaise est en majorité musulmane avec une certaine quantité d'Albanais orthodoxes. Dans le Kaza de Dibra on voit plus de 50 0/0 d'Albanais à côté de moins de 50 0/0 de Bulgares; dans celui d'Ochrida, les Albanais mêlés aux Roumains dépassent le chiffre de 30 0/0. Ces deux éléments forment des groupements compacts dans la partie occidentale du Kaza, et sur le pourtour occidental et méridional du lac d'Ochrida. Roumains et Albanais forment 40 0/0 environ de la population de la ville d'Ochrida, le reste de la population étant bulgare.

Enfin, dans les villages du Kaza de Kortcha (Koritza), musulmans et orthodoxes albanais forment 80 0/0 de la population et le reste est bulgare. Toutefois, d'après la statistique de l'exarchat elle-même, la population urbaine est presque entièrement albanaise se

répartissant en 70 0/0 orthodoxes et, 25 0/0 musulmans contre 5 0/0 des Roumains nationalistes.

Ces quelques données statistiques montrent avec évidence le caractère arbitraire de l'art. VI du traité de St-Stefano qui attribuait à la « Grande Bulgarie » les Kazas de Prechova, Orhanié, Kalkandelen, Dibra, Ohrida, Gramos, Starova, Kolognia et Kortcha.

En continuant nos recherches vers le Sud, le long des frontières de l'Epire et de la Thessalie, nous trouvons toute une population assez nombreuse de musulmans d'origine roumaine, Vlahadés, mêlés à des Albanais comme dans les Kazas d'Anasselitza, Caïlar, Cojani, Sélifdjé, Grébéna et Elassona; puis des musulmans connus sous le nom de « Koniens », immigrés de Konia au XIVe siècle et des masses compactes de Roumains. Le Kaza de Caïlar renferme une proportion de 80 0/0 de Pomacs et de musulmans en face d'une minorité de Bulgares, de Grecs et de Roumains. On pourrait en dire autant du Kaza de Cojani habité par 75 0/0 de musulmans. La ville de Cojani, où sont des Roumains grécisés, compte 600 maisons turques, 500 grecques et 50 roumaines.

Plus de la moitié de la ville de Castoria se compose d'un mélange de Turcs, de Roumains et de Juifs en face de 10 0/0 de Bulgares. Dans le Kaza de ce nom, la population comprend 40 0/0 d'Albanais — chrétiens et musulmans — le reste est turc et roumain. A Florina, sur un total de 2.400 maisons, 1.600 sont habitées par des Turcs, 200 par des Albanais et 240 par des Roumains, 430 autres maisons sont bulgares. Le même Kaza renferme 40 0/0 d'Albanais musulmans, de Turcs et de Koniens à côté d'une majorité de Bulgares. Enfin, de nombreux éléments roumains vivent dans les Kazas de Grébéna et d'Elassona. Bon nombre de villages comme Avdéla, Samarina, Périvoli, Turia, Krama et Smixi, dans le Kaza de Grébéna, appartiennent à l'Epire à laquelle ils pourraient être réunis si cette région revenait à l'Albanie.



Si l'on tenait compte de toutes ces considérations ethniques, la ligne frontière du futur Etat albanais pourrait être tracée de la manière qui suit :

On pourrait conserver la ligne de délimitation qui sépare, au Nord, l'Albanie du Monténégro telle qu'elle se présentait séparant la Turquie du Monténégro. On pourrait, d'autre part, laisser en dehors de l'Albanie les Kazas du Sandjak de Novi-Bazar, Tachlidjé, Priepolié (Prebol), Senitza Yeni-Varoch et Berana où l'élément albanais est à peu près absent, ainsi que les portions orientales et méridionales du Kaza de Novi-Bazar où les Serbes sont en majorité.

Cette frontière pourrait s'amorcer au point de jonction occidentale du Kaza de Coulachin qui sert aussi de limite au Sandjak de Tachlidjé dans sa partie Sud orientale avec les confins du Monténégro pour se prolonger en une ligne qui séparerait ce Kaza de celui de Tachlidjé, le Kaza d'Acova de celui de Prebol et du Kaza de Senitza pour atteindre la limite septentrionale de celui de Tergovichté. De ce point, elle rejoindrait la ligne qui sépare les Kazas de Senitza et de Yeni-Bazar qui forme les confins du Sandjak d'Ipek. De là, la frontière suivrait la ligne qui sépare le Kaza de Senitza de celui de Yeni-Bazar jusqu'à l'endroit où elle rencontre une rivière, la Lindsca, dont elle suit le thalweg, en aval, à côté de Novi-Bazar, qui resterait à la Serbie. Après avoir tracé une ligne droite vers le Sud qui franchirait la crête longitudinale du mont Rogosna, elle aboutirait à la limite du Kaza de Mitrovitza. De là, la ligne se prolongerait vers le Nord pour rejoindre les confins du Kaza de Voutchitrin, en avant, près de la frontière actuelle de Novi-Bazar, vers la Serbie. Plus loin, en longeant cette frontière, elle descendrait à droite des Kazas de Prichtina et de Guilan jusqu'à l'intersection de cette ligne avec les limites du Kaza de Préchova vers la Serbie. Les Kazas de Mitrovitza, Voutchitrin et de Prichtina resteraient à l'Albanie. De ce point, la frontière, se dirigerait vers l'intérieur, longerait le Kaza de Guilani en dehors de Prechova, Coumanova et Uskub, puis, joignant les limites du Kaza de Kalkandelen (Tetova), qui resterait à l'Albanie, la frontière suivrait celles des Kazas d'Uskub et de Kalkandelen (Tetova) jusqu'aux confins de Kitchevo. Elle se prolongerait au delà des mêmes confins, vers l'Occident, jusqu'au point où la ligne s'infléchit vers l'Ouest, à l'endroit où la frontière prend la direction de la ville de

ALBANAIS DE KOSSOVO QUITTANT LEURS FOYERS



Pauvres Albanais! Quel peuple a souffert plus qu'eux dans la Péninsule balkanique ? Persécutés par les Turcs, maltraités par le clergé grec, pourchassés par le slavisme, ils ont été victimes de toutes les ambitions. La guerre balkanique a mis le comble aux malheurs de l'Albanie. Les Turcs, une fois chassés, les vainqueurs qui avaient proclamé le principe : « Les Balkans aux balkaniques », ont voulu prouver que les terres convoitées leur appartenaient non seulement par droit de conquête, mais aussi par une situation ethnique réelle. Pour arriver à leurs fins, il était nécessaire de débarrasser le pays de ses vrais maîtres, les Albanais. Le choix des moyens n'était pas pour les embarrasser. Tout n'est-il pas permis au vainqueur ? *Væ victis !* Les cris des victimes consternèrent le monde. On ne voulait pas y croire. On finit par procéder à une enquête dont voici le résultat :

« Incendie de maisons et de villages, meurtre en masse des populations désarmées et innocentes, violences inouïes, pillages et brutalités de toutes sortes ; voilà les moyens dont les troupes serbo-monténégrines se sont servies et se servent encore dans le but de transformer entièrement la physionomie ethnique des régions exclusivement habitées par les Albanais. »

(*Enquête dans les Balkans. Rapport publié par la Dotation Carnegie.* Paris, 1914. Page 136.)

D. B.

ARGYROCASTRO, un des centres du mouvement national de l'Albanie méridionale



« Argyrokastro, gros bourg albanais en majorité musulman, occupant une terrasse rocheuse aux bords abrupts, découpée par des gorges qui en font une citadelle naturelle », écrivent les autorités militaires françaises dans la *Notice sur l'Albanie et le Monténégro* (page 23) que le Ministère de la Guerre Français a publiée en 1915. « On a compté souvent comme Grecs les Albanais orthodoxes du Sud, ajoute le même auteur. En réalité, les Grecs n'occupent que la région de Delvino et quelques points aux environs d'Argyrokastro. On en trouve quelques-uns dans les ports, notamment à Valona et Durazzo. » (Page 83.)

La région compte 45.000 habitants, dont la moitié est de religion musulmane. On ne peut penser à cette région sans évoquer les actes de vandalisme dont elle a été le théâtre, peu avant la guerre. On estime à 300 le nombre des villages dévastés et brûlés par les Grecs auxquels l'esprit de conquête avait enlevé tout scrupule et toute modération. Pourtant, jamais cette région n'a appartenu à la Grèce ou à quelque autre formation politique grecque, de même qu'elle n'a jamais été habitée par les Grecs. Depuis les temps les plus anciens, les Albanais sont chez eux dans ces parages. Qu'on les appelle Pelasges, Chaones, Epirotes, Illyriens, Liapes ou Chkipetares, ils n'ont été et ne sont que des Albanais qui ont changé de nom mais qui, dans leur type physique comme dans leur costume, dans leurs traditions comme dans leurs coutumes, sont restés identiques à eux-mêmes. « Il n'y a pas race plus ancienne que les Albanais, écrit Alb. Dumont dans son livre: *Le Balkan et l'Adriatique*, et il ajoute: On reconnait chez ces hommes, qui sont du même sang que les Grecs et les Romains, des traits de caractères, des détails et des nuances que nous devinons chez les personnages de l'époque homérique. Aucun témoignage classique ne parle de l'époque où ils arrivèrent dans la péninsule du Balkan : ils y étaient établis depuis longtemps quand les envahisseurs slaves descendirent du Danube ; ils y étaient sans doute bien des siècles auparavant. Les anciens qui connaissaient fort mal le vaste territoire qui forme aujourd'hui la Turquie d'Europe, se bornent à répéter que d'un côté, à l'est, se trouvaient les Thraces, de l'autre, à l'ouest, les Illyriens : sous ce nom d'Illyriens, ils comprennent des populations très nombreuses qui habitaient au nord de l'Epire entre l'Adriatique et la Macédoine. Les Albanais, qui occupaient autrefois des espaces beaucoup plus étendus — on retrouve, en effet, des noms de villes qui appartiennent à leur langue dans des cantons où on ne voit que des Serbes ou des Bulgares — sont les derniers restes, selon toute vraisemblance, de cette population primitive. (Page 276.)

D. B.

Kitchevo, de manière à laisser à l'Albanie tous les villages albanais musulmans qui se trouvent entre Kitchevo et la ligne de délimitation.

De la ville de Kitchevo — qui resterait albanaise — la ligne gravirait les pentes du mont Protaïska (Kostranska), s'infléchirait vers le Sud-Ouest en suivant le ruisseau jusqu'à l'endroit où celui-ci se jette dans la rivière Sutieska. De ce point, elle passerait par le village de Boturi, gravirait le sommet, côte 1216, pour aboutir au lac d'Okhrida qu'elle traverserait en longueur jusqu'au bord Sud-Est, à la côte 713, pour se prolonger ensuite, en suivant la ligne qui sépare le Sandjak de Kortcha, vers le Sud-Est au-delà du lac de Presba jusqu'aux confins du Kaza de Kortcha pour rejoindre ceux du Kaza de Cologna. Ces deux Kazas seraient attribués à l'Albanie (1).

De ce point, la frontière passerait sur le Gramos laissant à l'Albanie une partie du Kaza de Castoria avec la ville albano-roumaine de Hroupichté, Anasselitza, Kojani, Grébéna et une portion d'Elassona actuellement occupée par les Grecs, mais où la population musulmane, sans constituer une majorité écrasante, forme pourtant des groupes compacts et prospères, et où se trouvent également de nombreux éléments roumains, ainsi que les villages non moins roumains du Pinde comme Avdéla, Périvoli, Samarina, Smixi, Turia, Discata, Kokinopoli, Vlahoïari, etc.

Si l'on réussissait à annexer l'Epire à l'Albanie, toutes ces agglomérations devraient en faire partie à cause des éléments albanais, turcs et roumains, qu'ils renferment et dont l'annexion tendrait à renforcer les éléments albanais du Sud. Ainsi comprise, la frontière naturelle de l'Etat albanais, atteindrait Prévéza.

(1) Si l'on se plaçait au point de vue des nombreuses populations musulmanes et roumaines qui vivent dans les Kazas de Prilep, Monastir, Castoria et Florina et dans le cas où l'autonomie de la Macédoine ne serait pas réalisée, la frontière devrait se diriger vers l'Est de Kitchevo, à Brod, par dessus la Calovita Planina, puis de ce point elle se dirigerait vers Tchechmé en tirant vers le Sud, à la côte 1654, d'où, passant à l'Est de Crouchevo à la côte 1176, elle suivrait une ligne droite allant vers le Sud pour englober la ville de Gopech ou Bobech et, toujours dans la même direction, la bourgade de Malovichta, au sommet de Péristeri, à la côte 2359. La ligne suivrait la crête de cette montagne et de la Stara Néretchika Planina jusqu'à Vitchi-Varf, englobant Castoria, Hroupichté, Vlako-Clissoura, Blati, Cojani, Selfidjé pour rejoindre la frontière grecque de Thessalie. Dans toutes ces localités vivent de nombreuses populations albanaises, turques et roumaines, plus nombreuses et plus importantes, en tant que position sociale, aux éléments grecs et bulgares.

Dans le territoire albanais ainsi délimité entreraient, au Nord, les groupements roumains de Scutari, Prizrend, Tetova, Durazzo, et de Tirana où, d'après Lejean, cet élément comptait en 1860, 5.000 âmes. Puis on les retrouve dans la Musékéa où ils vivent d'agriculture et peuplent de nombreux villages qui font partie des domaines appartenant à des grands beys albanais. Des Roumains on en trouve encore à Elbassan, à Ohrida, à Struga et dans les communes environnantes de Moscopoli et de Medjidia, ainsi que dans les villages de Zagori, et les communes du Pinde déjà mentionnées. Leurs agglomérations s'étendent jusqu'à la frontière gréco-turque. Ces groupements roumains, qui forment un total de plus de cent mille âmes, et qui se distinguent par des qualités d'initiative et d'activité formeraient dans le nouvel Etat une classe bourgeoise analogue à celle qu'ils ont formée dans les principaux centres de la Serbie et de la Bosnie.

I.-N. Papiniu.

Données statistiques relatives aux localités mentionnées dans la notice de M.-I.-N. Papinia sur les frontières de l'Albanie, d'après la description jointe aux cartes ethnographiques rédigées par les agents de l'exarchat en 1901 (1).

I

VILAYET DE KOSSOVO

I. — Sandjak de Novi-Bazar.

a) *Kaza de Koulachin :*
732 maisons dans les villages albanais, avec 3.660 habitants; 75 maisons dans les villages serbes, avec 375 habitants.

b) *Kaza d'Akova :*
1.266 maisons dans les villages albanais, avec 6.330 habitants ; 216 maisons dans les villages serbes, avec 1.080 habitants ; 115 maisons dans les villages serbo-albanais, avec 575 habitants.

c) *Kaza de Senitza* est habité par des Serbes et des Bosniens musulmans. La ville de Senitza, habitée exclusivement par des Albanais musulmans, compte 505 maisons, avec 2.525 habitants.

d) *Kaza de Novi-Bazar :*
896 maisons dans les villages albanais, avec 4.880 habitants; 1.748 maisons dans les villages serbes, avec 8.740 habitants ; 173 maisons dans les villages serbo-albanais, avec 865 habitants ; 1.749 maisons serbes et albanaises dans la ville de Novi-Bazar, avec 8.745 habitants.

II. — Sandjak de Prichtina.

a) *Kaza de Prechova :*
200 maisons exclusivement albanaises, avec 1.000 habitants;

(1) D'une manière générale cette statistique, qui se rapporte aux trois vilayets de Kossovo, de Monastir et de Salonique, n'enregistre que le nombre des foyers des villes et des villages et non celui des habitants. Il suffit pour déterminer le nombre de ces derniers de multiplier le chiffre des maisons par cinq, proportion qui sert de base aux statistiques européennes.

906 maisons dans les villages albanais, avec 4.530 habitants ; 3.837 maisons dans les villages bulgares, avec 19.185 habitants; 860 maisons dans les villages albano-bulgares, avec 4.300 habitants.

b) *Kaza de Guillani :*

Le village de Guillani compte 1.081 habitants albanais; 887 serbes et 373 tziganes.

6.451 maisons dans les villages albanais, avec 32.255 habitants ; 2.137 maisons dans les villages serbes, avec 10.685 habitants ; 430 maisons dans les villages serbo-albanais, avec 2.150 habitants ; 40 maisons dans les villages tcherkeses, avec 200 habitants.

c) *Kaza de Prichtina :*

La ville de Prichtina compte 12.375 habitants, dont :

8.362 habitants albanais; 1.776 serbes; 1.539 tziganes musulmans; 303 tziganes chrétiens; 305 juifs.

6.022 maisons dans les villages albanais, avec 30.110 habitants; 912 maisons dans les villages serbes, avec 4.560 habitants ; 340 maisons dans les villages serbo-albanais, avec 1.700 habitants.

d) *Kaza de Mitrovitza :*

La ville de Mitrovitza compte 1.100 maisons albanaises et serbes, avec 5.500 habitants. 858 maisons dans les villages albanais, avec 4.290 habitants ; 1.334 maisons dans les villages serbes, avec 6.670 habitants ; 299 maisons dans les villages serbo-albanais, avec 1.495 habitants ; 10 maisons dans les villages tcherkeses, avec 50 habitants.

e) *Kaza de Vutchitrin :*

La ville de Vutchitrin compte 650 maisons, dont :

550 albanaises, avec 2.750 habitants ; 100 serbes, avec 500 habitants. 7.319 maisons dans les villages albanais, dont 90 maisons tcherkeses, avec une population de 36.595 habitants; 610 maisons dans les villages serbes, avec 3.050 habitants ; 105 maisons dans les villages serbo-albanais, avec 525 habitants (1).

III. — Sandjak de Prizrend

a) *Kaza de Kalkandelen (Tetova) :*

La ville de Kalkandelen compte 3.000 maisons, dont :

1.800 turques, avec 9.000 habitants ; 1.000 bulgares, avec 5.000 habitants; 200 albanaises, avec 1.000 habitants. 3.825 maisons dans les villages albanais, avec 19.125 habitants ; 1.833 maisons dans les villages bulgares, avec 9.165 habitants; 4.268 maisons dans les villages albano-bulgares (y compris la

(1) D'après la statistique du Gouvernement Ottoman, le Sandjak de Prichtina compte 364.915 habitants dont 254.605 musulmans.

ville de Kalkandelen), avec 21.340 habitants ; 298 maisons dans les villages pomacs (Bulgares musulmans), avec 1.490 habitants.

b) *Kaza de Prizrend :*

La ville de Prizrend compte 9.787 habitants, dont :

6.874 Albanais musulmans; 2.035 Serbes; 389 Albanais catholiques; 489 Tziganes. 10.898 maisons dans les villages albanais, avec 54.490 habitants ; 370 maisons dans les villages serbes, avec 1.850 habitants ; 1.496 maisons dans les villages serbo-albanais, avec 7.480 habitants.

c) *Kaza de Liuma :*

Le village de Liuma compte 150 maisons albanaises, avec 750 habitants ; 2.950 maisons dans les villages albanais, avec 14.750 habitants.

IV. — Sandjak d'Ipek

a) *Kaza d'Ipek (Petch) :*

La ville d'Ipek compte 2.000 maisons albanaises musulmanes, albanaises catholiques et serbes, avec 10.000 habitants. 6.065 maisons dans les villages albanais, avec 30.325 habitants ; 1.675 maisons dans les villages serbes, avec 8.375 habitants ; 3.206 maisons dans les villages serbo-albanais, avec 16.030 habitants; 250 maisons dans les villages albanais catholiques, avec 1.250 habitants ; 275 maisons dans les villages habités par des Albanais musulmans et catholiques, avec 1.375 habitants

b) *Kaza de Djakova :*

La ville de Djakova a 300 maisons toutes albanaises, avec 1.500 habitants. 6.836 maisons dans les villages albanais, avec 34.180 habitants; 210 maisons dans les villages albanais catholiques, avec 1.050 habitants; 1.277 maisons dans les villages albanais catholiques et musulmans, avec 6.383 habitants.

c) *Kaza de Berana :*

Le village de Berana compte 150 maisons serbes et albanaises, avec 750 habitants. 804 maisons dans les villages albanais, avec 4.020 habitants ; 199 maisons dans les villages serbes, avec 995 habitants; 65 maisons dans les villages serbo-albanais avec 325 habitants.

d) *Kaza de Goussigné :*

Le village de Goussigné compte 100 maisons albanaises, avec 500 habitants ; 970 maisons dans les villages albanais, avec 4.750 habitants (1).

(1) Dans tout le Sandjak d'Ipek, d'après la statistique ottomane, se trouvent 185.779 habitants dont 139.901 sont albanais musulmans.

V. — SANDJAK D'USKUB

a) *Kaza d'Uskub :*

La ville d'Uskub compte 4.474 maisons, avec 22.370 habitants, dont :

2.336 maisons turques, avec 11.680 habitants ; 1.687 maisons bulgares, avec 8.435 habitants ; 200 maisons tziganes, avec 1.000 habitants ; 100 maisons juives, avec 500 habitants; 60 maisons roumaines, avec 300 habitants. 1.461 maisons dans les villages albanais, avec 7.305 habitants ; 2.727 maisons dans les villages bulgares, avec 13.635 habitants ; 970 maisons dans les villages bulgaro-albanais, avec 4.850 habitants; 561 maisons dans les villages pomacs (bulgares musulmans), avec 2.805 habitants ; 161 maisons dans les villages turcs, avec 810 habitants.

b) *Kaza de Coumanova :*

La ville de Coumanova compte 2.425 maisons, avec 12.125 habitants, dont :

1.110 maisons turques, avec 5.550 habitants ; 1.100 maisons bulgares, avec 5.500 habitants ; 130 maisons albanaises, avec 650 habitants ; 60 maisons tziganes, avec 300 habitants ; 17 maisons roumaines, avec 85 habitants. 618 maisons dans les villages albanais, avec 3.090 habitants ; 180 maisons dans les villages albanais et tziganes musulmans, avec 900 habitants ; 30 maisons dans les villages tcherkeses, avec 150 habitants ; 25 maisons dans les villages turcs, avec 125 habitants ; 85 maisons dans les villages pomacs (bulgares musulmans), avec 425 habitants ; 3.562 maisons dans les villages bulgares, avec 17.810 habitants ; 555 maisons dans les villages albano-bulgares, avec 2.775 habitants.

c) *Kaza d'Orhanie (Katchanik) :*

Le village de Katchanik compte 40 maisons exclusivement albanaises, avec 200 habitants. 713 maisons dans les villages albanais, avec 3.565 habitants ; 77 maisons dans les villages serbo-albanais (2 villages), avec 385 habitants.

II

VILAYET DE MONASTIR

I. — SANDJAK DE MONASTIR.

a) *Kaza de Monastir :*

La ville de Monastir (Bitolia) compte 5.972 maisons, avec 29.860 habitants, dont :

1.775 maisons turques, avec 8.875 habitants ; 1.397 maisons albanaises, avec 6.985 habitants ; 1.600 maisons bulgares, avec 8.000 habitants ; 700 maisons roumaines, avec 3.500 habitants; 500 maisons juives, avec 2.500 habitants. 2.302 maisons dans les villages albanais, avec 11.510 habitants ; 1.607 maisons dans les villages roumains, avec 8.035 habitants; 4.776 maisons dans les villages bulgaro-albanais et roumains, avec 23.880 habitants; 9.260 maisons dans les villages bulgares, avec 46.300 habitants ; 743 maisons dans les villages turcs, avec 3.715 habitants.

b) *Kaza de Prilep (Perlepe) :*

La ville de Prilep compte 3.525 maisons, avec 17.625 habitants, dont :

2.445 maisons bulgares, avec 12.225 habitants ; 800 maisons albanaises, avec 4.000 habitants ; 200 maisons turques, avec 1.000 habitants; 80 maisons roumaines, avec 400 habitants. 4.985 maisons dans les villages bulgares, avec 24.225 habitants; 880 maisons dans les villages mixtes bulgares, albanais et turcs, avec 4.445 habitants; 184 maisons dans les villages turcs, avec 920 habitants ; 148 maisons dans les villages albanais, avec 740 habitants.

c) *Kaza de Florina :*

La ville de Florina compte 2.400 maisons, avec 12.000 habitants, dont :

1.600 maisons turques, avec 8.000 habitants ; 430 maisons bulgares, avec 2.150 habitants ; 200 maisons albanaises, avec 1.000 habitants; 40 maisons roumaines, avec 200 habitants. 3.696 maisons dans les villages bulgares, avec 18.480 habitants; 2.403 maisons dans les villages mixtes (bulgares, valaques, albanais et turcs), avec 12.011 habitants ; 572 maisons dans les villages turcs (dont 20 maisons albanaises), avec 2.860 habitants ; 400 maisons dans les villages albanais, avec 2.000 habitants ; 610 maisons dans les villages valaques. avec 3.050 habitants ; 70 maisons dans les villages tcherkeses, avec 350 habitants.

d) *Kaza d'Ohrida :*

La ville d'Ohrida compte 2.610 maisons, avec 13.050 habitants, dont :

1.600 maisons bulgares, avec 8.000 habitants ; 900 maisons albanaises, avec 4.500 habitants ; 110 maisons roumaines, avec 550 habitants. 3.009 maisons dans les villages bulgares, avec 15.045 habitants ; 991 maisons dans les villages albanais, avec 4.855 habitants ; 125 maisons dans les villages roumains, avec 625 habitants ; 2.158 maisons dans les villages mixtes (bulgares, albanais, pomacs), avec 10.790 habitants.

e) *Kaza de Kitchevo (Kertchova) :*

La ville de Kitchevo compte 1.030 maisons, avec 5.150 habitants, dont :

800 maisons pomaques, avec 4.000 habitants ; 50 maisons

albanaises, avec 250 habitants ; 180 maisons bulgares, avec 90 habitants. 2.795 maisons dans les villages bulgares, avec 13.975 habitants ; 784 maisons dans les villages mixtes (bulgares, albanais et pomacs), 2.315 habitants; 809 maisons dans les villages albanais, avec 4.045 habitants.

II. — Sandjak de Dibra

a) *Kaza de Dibra :*

La ville de Dibra compte 2.350 maisons avec 11.750 habitants, dont :

1.900 maisons albanaises, avec 9.500 habitants ; 450 maisons bulgares, avec 2.250 habitants. 715 maisons dans les villages bulgares, avec 3.575 habitants ; 3.025 maisons dans les villages mixtes (bulgares albanais, pomacs et turcs) avec 15.125 habitants; 3.586 maisons dans les villages albanais avec 17.930 habitants ; 400 maisons dans les villages pomacs, avec 2.000 habitants ; 845 maisons dans les villages turcs, avec 4.225 habitants.

b) *Kaza de Rekani* (*Rekalar*) :

Le chef-lieu de Jornovitza compte 290 maisons pomaques avec 1.450 habitants. 1.875 maisons dans les villages bulgares avec 9.375 habitants ; 604 maisons dans les villages mixtes (bulgares, albanais et pomacs), avec 3.020 habitants ; 669 maisons dans les villages pomacs (Jornovitza comprise), avec 3.345 habitants ; 284 maisons dans les villages albanais mahométans, avec 1.420 habitants ; 94 maisons dans les villages albanais orthodoxes, avec 470 habitants ; 763 maisons dans les villages albanais mahométans et chrétiens, avec 3.815 habitants.

c) *Kaza de Dolni-Dibra :*

Le village de Pienkupié (Radomir) compte 162 maisons albanaises, avec 816 habitants. 2.777 maisons dans les villages albanais, avec 13.875 habitants.

d) *Kaza de Mat :*

1.577 maisons dans les villages albanais, avec 7.885 habitants.

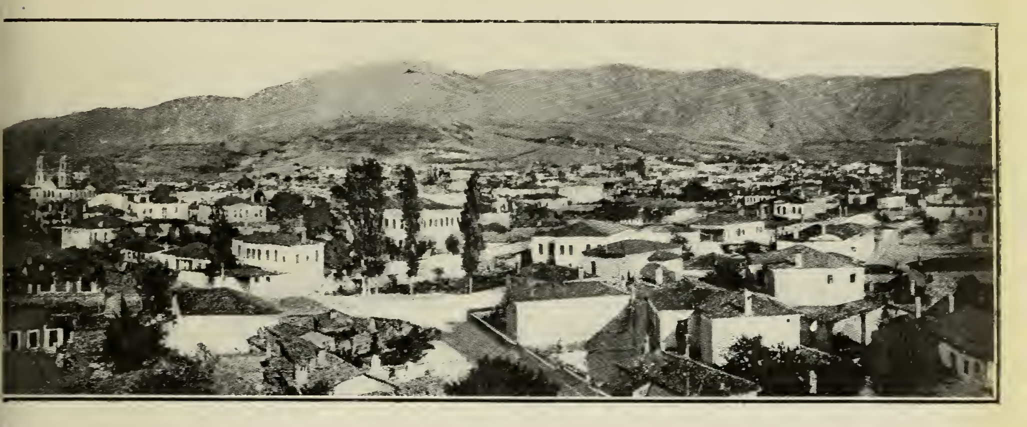
III. — Sandjak de Selfidjé

a) *Kaza de Selfidjé* (*Servia*) :

La ville de Selfidjé compte 665 maisons, avec 3.325 habitants, dont :

290 maisons grecques, avec 1.450 habitants ; 305 maisons turques, avec 1.525 habitants ; 50 maisons albanaises, avec 250 habitants; 20 maisons pomaques, avec 100 habitants. 1.407 maisons dans les villages grecs (la plupart albanais chrétiens et roumains grécisés), avec une population de 7.035 habitants;

KORITZA, BERCEAU DE LA RENAISSANCE NATIONALE ALBANAISE



Koritza est la ville la plus jolie, la plus riche et, après Scutari, la plus grande de l'Albanie ; c'est un « petit Paris en Orient », a dit un consul de France. Elle compte une population de 25.000 habitants dont 18.000 Albanais orthodoxes, 6.000 Alanais musulmans et 1.000 Roumains.

Les Koritziotes ont été les pionniers du mouvement nationaliste albanais. Persécutés par le clergé grec autant que par les Turcs pendant la domination ottomane, ils n'ont cessé de travailler à la résurrection nationale. En Roumanie, en Egypte et en Amérique où ils sont très nombreux, ils ont créé des associations patriotiques dont l'influence en Albanie, répandue par des publications de propagande, a été des plus efficaces. Désireux de relever le niveau cultural du peuple et se trouvant dans l'impossibilité d'atteindre ce but par la fondation d'écoles en langue albanaise dont l'enseignement était strictement interdit par les Turcs, ils recoururent à l'instruction grecque qui était très répandue en Turquie, pour ne pas dire qu'elle était la seule accessible aux orthodoxes de l'Empire ottoman. A cette époque, ces institutions scolaires, comme d'autres fondées par les communautés religieuses, n'avaient souci que de répondre au mieux au but pour lequel elles avaient été créées. Mais depuis que les Grecs se sont mis dans l'esprit de reconstituer l'empire des Commène et que le patriarche s'est fait l'instrument servile de cet impérialisme aveugle, les institutions religieuses et scolaires patriarchistes ont changé d'esprit. Il ne s'agissait plus de répandre la lumière de la foi par l'enseignement, mais de propager toute idée favorable au but politique qui était de combattre toute aspiration nationale qui n'était pas grecque pour arriver à gréciser tous les orthodoxes des Balkans.

Telle était la tendance des institutions à Koritza, comme ailleurs. Toutefois cette ville n'a pu être gagnée à la cause grecque. Certes, les grécisants ne manquent point, mais, recrutés parmi les fanatiques et les stipendiés, leur influence comme leur nombre y sont nuls. Tous les étrangers qui ont visité Koritza ont reconnu, à première vue, le caractère purement albanais de cette cité. D. B.

VOLONTAIRES ALBANAIS DANSANT DEVANT LES *POILUS*, A KORITZA



La gravure ci-dessus évoque une scène qui eut lieu peu après l'occupation de la ville de Koritza par les troupes françaises, dans le temps où la Grèce de M. Venizelos, non moins opportuniste que celle du roi Constantin, attendait de quel côté pencherait la victoire pour passer dans un camp ou dans un autre. Des volontaires accourus de tous les coins de la région pour former les bataillons de tirailleurs albanais, dansent leur *vallé* nationale devant les officiers français. Heureux de combattre à côté des Poilus qu'ils regardaient comme leurs libérateurs, ces Albanais ne tardèrent point à se montrer dignes de leur renommée comme guerriers. « Après des exploits, où ils s'étaient révélés corps de troupe de premier ordre », leur 1er bataillon obtint la Citation à l'Ordre de l'Armée, « distinction qui le met au niveau des meilleurs régiments français », dit la citation. En effet, les Français immédiatement après leur arrivée dans la région, en octobre 1916, chassèrent les autorités militaires grecques qui, mettant à profit la situation difficile que la guerre avait créée au jeune Etat albanais, s'étaient emparés de la région à la faveur d'une révolte que leurs agents avaient insidieusement combinée. Désireux de voir la tranquillité régner dans la région, les Français entreprirent d'y organiser une administration locale telle qu'elle put donner satisfaction aux vœux de la population. A cet effet, ils invitèrent les communes à élire des représentants, lesquels, en accord avec le Commandement Français, procédèrent à l'œuvre de réorganisation.

Quantité de documents émanant des autorités militaires françaises témoignent des vœux patriotiques de la population. Tout cela n'a pas empêché la Grèce d'élever des prétentions devant la Conférence qui n'a pas encore pris aucune décision à cet égard. On verra si la France, dont la cause a été si chaleureusement embrassée par les Koritziotes, ratifiera une annexion qui les livrerait encore une fois aux ennemis dont elle les a délivrés.

D. B.

766 maisons dans les villages mixtes (grecs et turcs), avec 3.830 habitants.

b) *Kaza de Caïalar :*

La ville de Caïalar compte 430 maisons turques, avec 2.150 habitants. 275 maisons dans les villages bulgares, avec 1.375 habitants ; 25 maisons dans les villages grecs, avec 125 habitants ; 3.553 maisons dans les villages turcs, avec 12.865 habitants; 2.280 maisons dans les villages mixtes (bulgares, grecs, roumains et turcs avec 11.400 habitants; 405 maisons dans les villages pomacs grecs, musulmans et Vlahades, avec 2.025 habitants.

c) *Kaza de Kojani :*

La ville de Kojani compte 1.150 maisons, avec 5.750 habitants dont :

600 maisons turques, avec 3.000 habitants ; 500 maisons grecques (Roumains grécisés), avec 2.500 habitants ; 50 maisons roumaines, avec 250 habitants; 942 maisons dans les villages grecs, avec 4.170 habitants; 2.593 maisons dans les villages turcs, avec 12.965 habitants; 277 maisons dans les villages mixtes (grecs et turcs), avec 1.385 habitants.

d) *Kaza d'Elassona :*

La ville d'Elassona compte 305 maisons avec 1.525 habitants, dont :

255 maisons turques, avec 1.275 habitants ; 40 maisons grecques, avec 200 habitants ; 10 maisons roumaines, avec 50 habitants ; 1.830 maisons dans les villages grecs, avec 9.150 habitants ; 2.197 maisons dans les villages mixtes (grecs, turcs et pomacs (grecs mahomédans et Vlahades), avec 500 habiges roumains, avec 3.925 habitants ; 151 maisons dans les villages turcs, avec 755 habitants.

e) *Kaza de Grébéna.*

La ville de Grébéna compte 300 maisons avec 1.500 habitants, dont :

200 maisons roumaines, avec 1.000 habitants ; 100 maisons pomaques (grecs, mahométans et Vlahades), avec 500 habitants. 2.070 maisons dans les villages grecs, avec 10.350 habitants ; 893 maisons dans les villages grecs et pomacs, avec 4.465 habitants ; 1.663 maisons dans les villages roumains, avec 8.315 habitants ; 221 maisons dans les villages pomacs, avec 1.105 habitants.

f) *Kaza de Naselitch.*

La ville de Naselitch compte 360 maisons, dont :

120 grecques et 240 pomaques.

4.423 maisons dans les villages grecs, avec 22.115 habitants; 932 maisons dans les villages mixtes (grecs, turcs et grecs mahomédans), avec 4.660 habitants ; 444 maisons dans les vil-villages bulgares, avec 2.220 habitants; 38 maisons dans les villages valaques, avec 190 habitants; 471 maisons dans les villages grecs mahométans, avec 2.355 habitants; 140 maisons dans les villages turcs, avec 700 habitants.

IV. — Sandjak de Koritza.

a) *Kaza de Koritza.*

La ville de Koritza compte 2.027 maisons, dont :

1.420 maisons albanaises orthodoxes, avec 7.100 habitants; 102 maisons roumaines nationalistes, avec 510 habitants ; 505 maisons albanaises musulmanes, avec 2.525 habitants. 5.123 maisons dans les villages albanais mahométans, avec 25.615 habitants ; 1.992 maisons dans les villages albanais orthodoxes, (quelques villages sont roumains), avec 9.960 habitants ; 1.506 maisons dans les villages albanais mahométans et orthodoxes, avec 7.530 habitants ; 1.525 maisons dans les villages bulgares, avec 7.625 habitants ; 280 maisons dans les villages roumains, avec 1.400 habitants.

b) *Kaza de Kastoria.*

La ville de Kastoria compte 1.962 maisons, avec 9.810 habitants, dont :

800 maisons turques, avec 4.000 habitants ; 800 maisons bulgares, avec 4.000 habitants ; 120 maisons juives, avec 600 habitants ; 12 maisons roumaines, avec 60 habitants ; 20 maisons tziganes, avec 100 habitants. 5.729 maisons dans les villages bulgares, avec 28.645 habitants ; 1.773 maisons dans les villages mixtes (Bulgares, Roumains et Turcs), avec 8.865 habitants; 1.029 maisons dans les villages grecs, albanais et roumains grécisés, avec 5.145 habitants ; 2 maisons dans les villages albanais orthodoxes, avec 10 habitants; 800 maisons dans les villages roumains et la ville de K. (Klissoura?), avec 4.000 habitants ; 694 maisons dans les villages turcs, avec 3.470 habitants; 652 maisons dans les villages roumains et albanais (Kroupichté), avec 3.260 habitants.

c) *Kaza de Starova.*

Le village de Pogradetz (Starovo) compte 186 maisons, dont :

86 sont albanaises orthodoxes et 100 albanaises musulmanes.

24 maisons dans les villages albanais orthodoxes, avec 120 habitants; 3.157 maisons dans les villages albanais musulmans, avec 15.785 habitants; 81 maisons dans les villages mixtes (Albanais, orthodoxes et musulmans), avec 405 habitants.

d) *Kaza de Kolonia.*

Le village d'Herseka compte 25 maisons albanaises musulmanes.

795 maisons dans les villages albanais orthodoxes, avec 1.475 habitants; 40 maisons dans les villages bulgares, avec 200 habitants ; 1.984 maisons dans les villages albanais musulmans, avec 9.920 habitants; 711 maisons dans les villages mixtes (Albanais musulmans et orthodoxes), avec 3.555 habitants.

V. — Sandjak d'Elbassan

a) *Kaza d'Elbassan.*

La ville d'Elbassan compte 1.700 maisons avec 8.500 habitants, dont :

1.390 maisons albanaises musulmanes, avec 6.950 habitants; 110 maisons albanaises orthodoxes, avec 550 habitants ; 200 maisons roumaines, avec 1.000 habitants. 2.162 maisons dans les villages albanais musulmans, avec 10.810 habitants.

b) *Kaza de Gramch.*

428 maisons albanaises orthodoxes, avec 2.140 habitants ; 2.810 maisons albanaises musulmanes, avec 14.050 habitants.

c) *Kaza de Pekini.*

La ville de Pekini ou Pekine compte 329 maisons albanaises, avec 1.645 habitants. 2.290 maisons dans les villages albanais musulmans, avec 11.450 habitants.

VALONA, LE « GIBRALTAR DE L'ADRIATIQUE »



Valona est le meilleur port de commerce de l'Albanie ; au point de vue stratégique, il est le plus remarquable sur la mer Adriatique. C'est à Valona que se place le premier épisode de l'histoire de l'Etat albanais, c'est là qu'a été arboré, le 28 novembre 1912, le drapeau de l'indépendance nationale et que s'établit le premier gouvernement d'Albanie. Dans la politique de l'Adriatique, ce port a joué et joue encore un rôle essentiel. Dans les relations entre l'Autriche-Hongrie et l'Italie concernant l'Adriatique, Valona occupait le premier plan. Peu après la déclaration de la guerre européenne, lorsque les troupes italiennes y débarquèrent, le gouvernement de Vienne, nonobstant les difficultés qui l'avaient accablé et la fragilité de ses relations avec l'Italie qui était encore neutre, ne put s'empêcher de demander des explications à Rome sur l'occupation de Valona. Dans la réponse que M. Sonnino lui fit le 2 février 1915, il dit, entre autres, que l'occupation était provisoire et rendue nécessaire par le désir de l'Italie de faire respecter les décisions de la Conférence de Londres de 1913, décisions qui doivent continuer à rester valables et obligatoires. « Seulement l'Italie, ajoute le ministre, comme puissance neutre, était en état d'assumer la tutelle des délibérations de Londres et cela explique et justifie le fait que de nulle part ne se sont élevées des objections lorsque nous avons occupé Sasseno et Valona d'une manière provisoire dans le but de préserver ces importantes localités albanaises d'événements qui auraient eu de graves répercussions internationales... »

Comme la défunte monarchie, la Jougoslavie qui est sa seconde héritière adriatique, soutient que si les Italiens avaient Valona, ils pourraient embouteiller cette mer à volonté et que cette crainte aurait pour effet d'ébranler la confiance qui doit être à la base de l'amitié des peuples riverains. En possession d'une autre puissance maritime, disent les Italiens, ce point stratégique constituerait une grave menace pour la côte d'en face et, pour cette raison, jamais l'Italie ne se résignera à une telle solution. Dans les deux cas, l'intégrité et l'indépendance de l'Albanie seraient gravement compromises. Reste une troisième solution qui est la seule équitable, la seule conforme aux principes de justice et des nationalités, aux promesses que l'Italie a faites en plusieurs occasions au peuple albanais, enfin, aux espoirs que celui-ci a le droit de nourrir : C'est de laisser Valona à l'Albanie neutralisée à laquelle elle appartient. Outre l'avantage d'écarter toute difficulté de nature politique et internationale, cette solution aurait celui d'affermir les liens d'amiié entre les deux peuples que l'aurore de l'histoire a trouvés dans les rives qu'ils occupent et que l'avenir rapprochera davantage. « Nous devons fonder notre influence, a dit le Marquis de San-Giuliano dans son discours du 26 mai 1914, sur la confiance que doit inspirer à la nation albanaise notre politique exempte d'ambitions territoriales et dirigée à consolider l'indépendance de l'Albanie. » Le peuple des Mazzini et des Garibaldi, le pays aux nobles traditions libérales, peut-il penser autrement?

D. B.

ROZAFA, LA CITADELLE « SAINTE » DE SCUTARI



« Les poèmes historiques des Albanais rappellent le sacrifice d'Iphigénie par Agamemnon. La fondation de Scutari, une de leurs principales villes, fait croire que leurs ancêtres livraient des victimes vivantes à la terre, pour que la terre satisfaite tolérât les fondements de leurs cités. « Les trois frères albanais qui bâtirent la citadelle de Scutari, disent leurs historiens, leurs poètes, murèrent une jeune femme vivante et mère d'un enfant à la mamelle, dans les souterrains de la forteresse. La jeune mère condamnée ainsi à une mort lente, sous la nuit de ce cachot, demanda pour toute grâce qu'on laissât au mur une fente par laquelle elle pût donner encore à son fils la dernière goutte de son sein avec sa vie. On lui accorda cette faveur ; elle mourut en allaitant son fils. La terre, émue de cette tendresse de mère, survivant même à l'espérance et à la vie, s'ouvrit d'elle-même où le lait avait coulé de la mamelle de la mère, et y fit couler éternellement la source jaillissante des eaux de Scutari. »

Scutari, la capitale des rois illyriens, a été de tout temps un des sanctuaires les plus chers de la nationalité albanaise. Peu de villes connaissent en Orient une histoire aussi glorieuse que la sienne. Elle a supporté avec vaillance des sièges innombrables. Plusieurs rois et empereurs ont dû se retirer honteusement avec leurs armées décimées après avoir tenté vainement de réduire la ville assiégée.

« Mahomed II, mécontent de la lenteur que ses vizirs et ses généraux apportaient dans la pacification ou dans la conquête du littoral de l'Adriatique, marcha à la tête de soixante mille azabs et de quarante mille janissaires sur Scutari d'Illyrie, pour y porter le dernier coup à Venise.

« Quel excellent nid l'aigle s'est choisi là pour défendre ses petits ! » s'écria-t-il en apercevant de loin les rochers, les remparts, les tours de Scutari.

Son artillerie colossale foudroya la ville de boulets de marbre du poids de douze quintaux. Des globes de laine soufrés et qui s'allumaient en tombant sur les toits incendiaient les maisons, empoisonnaient les citernes ; une fonderie de canons énormes et des fabriques de poudre sur place fondaient et chargeaient les pièces sur l'emplacement même où les Turcs dressaient de nouvelles batteries. Deux mille sept cents boulets de onze à quinze quintaux écrasèrent la ville pendant trente-quatre jours de siège ; le trente-cinquième jour, Mahomet, placé sur la montagne des pachas, sous une tente écarlate visible à tous ses soldats, ordonna l'assaut général. Cent cinquante mille Ottomans escaladèrent vainement les brèches ; ils en furent précipités par les héros de Venise et de l'Albanie. Douze mille Turcs comblèrent les fossés de leurs cadavres.....

Mahomet, obligé de faire sonner la retraite pour ne pas anéantir sa propre armée, renonça à la conquête de ce rocher, qui n'abritait plus que cinq cents hommes et cent cinquante femmes.

« Pourquoi, s'écria-t-il, le nom de Scutari a-t-il jamais été prononcé devant moi, puisque je devais y laisser ma gloire » (A. de Lamartine : *Histoire de la Turquie*. Tome III, pages 123, 391).

D. B.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE L'ALBANIE

Naguère, un auteur étranger affirmait que le centre de l'Afrique est mieux connu que l'Albanie. Cet auteur n'était pas loin de la vérité en affirmant cela. Il faut convenir que si l'Albanie a été étudiée, notamment en ces derniers temps, au point de vue de l'histoire, de l'ethnographie et de la langue, elle l'a été bien moins au point de vue économique. Il n'y a ni une statistique commerciale exacte, ni aucune date sûre concernant la puissance de production et de consommation de ce pays. Par conséquent, tout ce qui a été dit ou écrit à ce sujet n'offre qu'une valeur relative.

La raison principale de cet état de choses est la domination ottomane avec son cortège de tares administratives et politiques. Puis, ce sont les troubles provoqués par la persécution systématique de la nationalité albanaise, qui constituèrent une sorte de maladie endémique dont ce pays a beaucoup souffert; l'effervescence entretenue par les différentes propagandes politiques qui eurent pour théâtre, dans les Balkans, la Macédoine et l'Albanie; l'insécurité qui en découlait nécessairement; le manque complet d'éducation commerciale et agricole des populations; enfin les maladies provoquées par les marécages qui compromettaient la salubrité des villes côtières, Scutari, Durazzo, Valona, principaux centres du commerce, toutes ces causes réunies n'étaient pas de nature à encourager le développement économique de l'Albanie. Elles finirent par détruire toute trace d'industrie et les quelques branches du commerce qui étaient très florissantes avant l'arrivée des Turcs, comme l'exploitation des forêts et l'industrie de la pêche. Autre exemple: les voies de communication se trouvaient dans un état incomparablement meilleur au XVe siècle qu'elles ne l'étaient en 1912, quand la domination ottomane prit fin.

L'Etat albanais comprend 265 kilomètres de longueur

(1) J'ai résumé dans cet aperçu économique sur l'Albanie les donnés qu'on trouve dans les études des quelques économistes qui ont visité le pays et principalement le Professeur Baldacci et les ingénieurs Stoppany et Gounot.

sur 65 kilomètres en moyenne de largeur, et sa superficie est d'environ 20 mille kilomètres carrés. C'est une région très accidentée et très montagneuse qu'on a comparée à la Suisse non seulement par son caractère physique, mais aussi par celui des habitants.

Les caractères géologiques de l'Albanie, surtout dans la partie méridionale, sont des meilleurs : les plaines sédimentaires y sont nombreuses, ainsi que les grandes dépressions ouvertes, entourées de vallonnements en pente douce; le sol est composé d'argile ou de sable argileux et de produits de décalcification. Il y est profond, d'une culture facile et d'une grande fertilité.

Les conditions météorologiques y sont excellentes. Si l'on tient compte des conditions atmosphériques, hygrométriques et de température, la position côtière peut être considérée, à raison de la douceur du climat, comme faisant effectivement partie du bassin de la Méditerranée ; mais plus on pénètre à l'intérieur du pays, plus le climat devient continental, plus la température y devient rigoureuse et les saisons bien tranchées.

L'Albanie est un pays agricole. Son économie s'appuie d'abord sur cette base, puis sur l'industrie pastorale. Ses procédés de culture y sont tout à fait primitifs. La culture intensive y est chose inconnue. Il existe des champs larges et profonds où la récolte s'obtient avec un minimum de travail.

Vu le manque complet d'enseignement agricole et l'état rudimentaire des instruments employés, il résulte que, malgré la fertilité du sol, le rendement y est très médiocre.

La propriété se présente sous deux formes : la grande et la petite. La première est constituée par les grandes fermes appartenant pour la plupart à l'Etat et à quatre ou cinq familles.

L'Albanie compte beaucoup sur son agriculture, mais son développement dépend du capital et du travail qu'on y emploiera. Il y a beaucoup à faire dans ce domaine. Il faudra avant tout procéder à la création de routes, à l'organisation du crédit foncier, à la modernisation du système cadastral; il faudra aussi délimiter de façon précise les divers genres de propriété (mulk et vakouf) et attribuer à l'Etat la propriété des terrains vacants.

Peut-être il n'est point de pays qui pourrait appliquer plus heureusement que l'Albanie le système connu sous le nom de « Acta Torrens » pour organiser rapidement son régime foncier.

En général, la récolte actuelle des céréales suffit aux nécessités du pays; dans les années où elle est abondante, on exporte dans les proportions suivantes :

Froment	4.500	tonnes.
Maïs	6.000	—
Orge	1.500	—
Avoine	5.000	—

Le jour où la plaine principale de l'Albanie, la Muséкéa sera labourée intensivement; où les plaines-inondées de Karavasta et de Terbufi auront été desséchées, la richesse agricole de l'Albanie augmentera de façon remarquable.

La flore de l'Albanie est fort riche sur la côte; on y trouve l'olivier, la vigne, le mûrier; à l'intérieur du pays, s'épanouissent les végétaux de grande culture : froment, avoine, orge, maïs, riz; le tabac et le cotonnier croissent dans le Midi.

L'olivier constitue un des produits les plus importants de l'agriculture albanaise. Il est cultivé sur la côte depuis les temps les plus anciens, mais à l'intérieur du pays il est de date récente.

La production des olives est importante, car il y a dans le pays environ un million de plants qui produisent à peu près 15.000 tonnes de fruits et pourraient donner un rendement de 25 0/0.

Actuellement, l'olive est exportée dans les Pouilles et travaillée par les nombreuses huileries italiennes. Une partie de la récolte est travaillée en Albanie de façon fort primitive; le rendement est mauvais, le produit fort mal raffiné; on n'utilise pas les déchets qui pourraient être transformés en tourteaux, produits qui sont de plus en plus demandés sur tous les marchés.

Le riz est également cultivé et le climat lui est fort favorable, comme il est prouvé par la qualité excellente des produits. Mais cette culture est très restreinte actuellement. Elle n'existe que le long des fleuves et grâce aux eaux croupissantes que laissent les débor-

dements dans les terrains humides et riches en alluvions, particulièrement dans la partie inférieure du fleuve Vojussa, ainsi qu'en diverses localités de la Musékea. Cette culture est encore limitée, mais il est à souhaiter que l'Albanie puisse devenir un centre important pour le coton en s'inspirant des procédés des pays du Vardar. Au dire de quelques spécialistes, l'Albanie se prêterait mieux que cette région à la culture du coton *bâli,* variété qui vient très bien en Syrie, dans les terrains secs et pour laquelle l'irrigation n'est presque pas nécessaire.

On trouve en Albanie centrale et méridionale des quantités importantes de mûriers. Jadis, on s'y livrait à l'élevage du vers à soie. La production était importante et de bonne qualité; présentement, cette industrie est loin d'être florissante, mais il est certain que l'élevage intensif du ver à soie donnerait d'excellents résultats.

Le tabac est cultivé en Albanie, mais en petite quantité. La Macédoine et la Thrace fournissent à cette industrie des quantités énormes de matières premières; on peut espérer que l'Albanie, qui se trouve dans des conditions de climat et de sol assez analogues avec celui de ces régions, arrivera un jour à rivaliser avec elle, et à produire des tabacs excellents.

La production et le travail du tabac se trouve actuellement dans un état médiocre. On ne choisit ni le terrain ni les variétés qui conviennent à ce genre de culture. On donne peu de soin au mode de fermentation de la feuille; enfin, on n'observe guère les règles admises en cette matière par la grande industrie.

La vallonnée, qui sert au tannage des peaux, est un produit qui vient dans certains districts au sud de Valona, Himara, Santi-Quaranta, etc. On voit dans une statistique qu'en 1898 l'exportation de la vallonnée est estimée à 11.200 livres sterling.

L'Albanie est en grande partie une région admirable pour la viticulture. Les vins y sont très bons, notamment ceux des districts méridionaux.

Une des principales richesses naturelles de la contrée est formée par les forêts. Dans le vilayet de Scutari, de la Bojana à Durazzo, le long de la côte alluvionale et marécageuse, ainsi que sur les montagnes, jusqu'à 1.000 mètres et plus au-dessus du niveau de la mer, la forêt s'étend immense et on pourrait dire qu'elle consti-

tue la parure naturelle du pays. D'après certains calculs, les forêts du vilayet de Scutari se développent sur une étendue de 70.000 acres.

Dans les plaines, la forêt est formée d'ormes, de frênes et de chênes; sur les montagnes, en grande partie, de rouvres excellents pour les traverses de chemins de fer, et au-dessus de 1.000 mètres, de sapins, de pins et en moindre quantité, de hêtres. Le hêtre se rencontre plutôt dans l'intérieur que vers la mer. Dans tous les cas, comme la forêt albanaise croît sur un sol de formation calcaire, elle est formée de conifères et de hêtres. Ceci pour l'Albanie septentrionale et centrale où certains bois de hêtres et les sapinières couvrent des surfaces énormes, par exemple entre le Mati et le Drin. Lorsqu'elles seront exploitées, un nouvel horizon économique s'ouvrira pour toute la région albanaise.

Au-dessous de Durazzo, les forêts diminuent d'importance. La place est cédée aux futaies de la Méditerranée et de la montagne. Mais au sud de la Vijosa ou, pour mieux dire, d'une ligne qui, partant de l'embouchure de ce fleuve, aboutirait à Koritza, la forêt albanaise se retrouve, comme dans le nord, avec les mêmes caractères botaniques.

Dans le sud se trouvent aussi le « rhus cotinus », bois d'or dont on fait usage en ébénisterie et le « querens vollonea », employé par la tannerie.

Les forêts, soit du nord soit du sud, peuvent fournir un bois excellent pour les constructions navales. Jadis elles étaient largement utilisées par les arsenaux de la République de Venise. Les futaies fournissent du bon bois de chauffage et un excellent charbon.

Les pâturages sont nombreux en Albanie car les terrains y sont vastes, le bétail demanderait peu de soin pour donner en abondance la viande, la laine, le lait et le fromage.

Le bétail est très nombreux à l'intérieur du pays, mais il n'est pas de première qualité, faute de sélection. On évalue à plus de deux millions le nombre des moutons que les Albanais ont perdus pendant la guerre balkanique de 1912-13. On voit quel large champ d'exploitation offre l'élevage du bétail et les produits qui en dérivent. A ce sujet non plus, on ne possède aucune statistique, mais il est avéré que l'élevage des bœufs, des chèvres,

des brebis et des chevaux est en augmentation continuelle malgré le système primitif d'élevage et les difficultés de se procurer la nourriture pendant les périodes de sécheresse, etc...

L'industrie de la pêche est de date récente, qu'elle soit maritime ou pratiquée dans les lagunes de la côte du centre. On ne voit que des essais d'exploitation primitive dans la partie du lac de Scutari qui appartient au Monténégro, dans les lagunes près de Durazzo et de Valona, et sur certains points du rivage, ainsi qu'à St-Jean-de-Medua. La pêche y pourrait donner naissance aux industries qui s'y rattachent comme la saumure et le caviar. La plage de l'Albanie ethnographique, d'Antivari à Preveza, se développe sur une étendue de 550 kilomètres et sa richesse en poissons égale celle de la Dalmatie.

Les montagnes de l'Albanie doivent être riches en minerais. Il est probable que le fer et le charbon s'y trouvent en abondance; il existe des filons d'argent, de cuivre et d'antimoine. Dans l'antiquité on exploitait dans les vallées du Drin des mines d'or; dans la région des Mirdites, vers le moyen âge, les Vénitiens connaissaient des mines d'argent. En tout cas, faute de recherches, l'on ne peut dire rien de précis sur les richesses minérales, à part l'industrie de l'asphalte et du bitume. D'autre part, la tradition qui veut que des mines de fer, de cuivre, de chrome, de manganèse, de galène et de plomb argentifère, de sable d'or, etc... se trouvent en Albanie, a été confirmée par des faits nouveaux.

Ainsi, les recherches de M. Henri Metz dans la région de Koritza, ont signalé tout près du village Bythkuqi, des affleurements de pyrite cuivreuse. Près de Rehova, il a découvert des filons de carbonate cuivreux à gangue mantoméifère et à gangue hartzeuse. La teneur en cuivre et la puissance du fil en seraient très intéressantes parce que la chalcopyrite silicieuse est en veine d'une épaisseur très remarquable avec 2 0/0 de cuivre. A Plassa et à Kamenitza, il a constaté la présence de nouveaux gisements.

Au village de Bac on a noté la présence de l'asphalte et de la pierre lithographique; à Kamenitza, du fer et des lignites en grande abondance.

La boussole de mes instruments, dit M. Metz, accu-

sait des écarts d'asimut atteignant jusqu'à dix degrés dans cette région entre les coups arrière et avant.

Près de Mboria, dans la même région de Koritza, il y a des couches de lignites.

Les minerais de Sélénitza sont connus depuis le temps des Romains. Leur exploitation méthodique date du jour où une compagnie française s'est établie dans le pays.

Le bitume qu'on y traite est particulièrement pur ; mélangé aux asphaltes naturels, il est surtout utilisé pour la confection des trottoirs et des chaussées modernes.

La production annuelle est évaluée à 5.000 tonnes environ, chiffre qui n'est dépassé que par les gisements de l'Ile de la Trinité. Peu de Parisiens se doutent que l'asphalte qu'ils foulent est en partie d'origine albanaise.

Voici à présent, d'après M. A. Gounot, une notice plus détaillée sur les mines de bitume de Selenitza.

Ces mines sont situées par 17°20 longitude est de Paris et 40°31 de latitude nord dans le pays de Valona. Le centre de l'exploitation est au village de Selenitza à 15 kil. E. N. de Valona.

Gisements bitumeux.

Le bitume se rencontre à Selenitza sous les quatre formes suivantes parfaitement distinctes et parfaitement caractérisées.

1° *Bitume solide mat.* Il donne à l'analyse :

Bitume soluble dans le sulfure de carbone....	72,69
Eau et perte à 100°..........................	9,12
Cendre	17,19
Substances organiques	1,00
	100.00

C'est, on le voit, un produit d'une richesse extrême étant donné que le bitume de Trinidad tient en moyenne 34 0/0.

2° *Bitume solide brillant.* C'est un produit remar-

quable dont nous ne connaissons l'analogue en aucune autre région. Il donne à l'analyse :

Bitume soluble dans CSR	98,00
Matières insolubles	traces
Eau à 100°	1,40
Produits charbonneux	0,20
Pertes et matières non dosées..................	0,40
	100,00

Le bitume brillant est souvent appelé *Romsi* du nom de la région de la concession, voisine du village de Romsi où se trouvent ces gisements.

Il y a encore, à Selenitza, une nature de bitume d'un brillant particulier, intermédiaire entre le mat et le *Romsi* qu'on trouve dans le voisinage d'un ruisseau « Ottimo » au lit large et caillouteux, indiquant l'existence ancienne d'un vaste débit d'eau. Les époules sont moins dures qu'au *Romsi*. Il est employé pour vernis. Sa composition est :

Bitume soluble dans 65°.....................	94,60
Matières insolubles	3,
Eau à 100°	1,
Produits charbonneux	0,80
Pertes et matières non dosées................	0,60
	100,00

3° *Bitume liquide* dont la composition est :

Bitume soluble dans 65°.....................	96,40
Matières insolubles	1,90
Produits	1,
Pertes et matières non dosées.................	0,70
	100,00

4° *Asphalte.* — L'asphalte est abondant à Selenitza; mais les difficultés et le coût du transport le rendent inexploitable. Cependant il rend à l'exploitation de réels services en servant de combustible. Sur un gril ordinaire, par fusion simple du bitume, avec large conduite allant à la cheminée, il brûle bien et chauffe suffisamment.

La composition du bitume pauvre employé comme combustible et appelé *javor* dans le pays :

Bitume soluble dans CSR	39,00
Eau à 100°	2,85
Produits charbonneux	16,80
Résidus insolubles	40,70
Pertes et produits non dosés.................	0,65
	100,00

D. BERATTI.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

1° *Bolletino del Ministero degli Affari Esteri.* Années 1909 à 1918. Rome.

2° *Berichte der k. u. k. Consularamtes.* Années 1905 à 1916. Vienne.

3° STOPPANY, PERCY. — La situation économique actuelle en Albanie (publiée dans la *Revue économique internationale,* 11e année, vol. II, n° 1).

4° BALDACCI, Prof. ANTONIO. — L'Albanie économique et politique à la veille de la guerre (dans la *Revue économique internationale,* 15-20 novembre 1912).

5° *Idem.* — L'Albania economica (dans *La Voce* de Florence. Plusieurs numéros de février et mars 1913).

6° CAROCINI, A. — Il commercio albanese (dans *La Voce* de Florence, février et mars 1913).

7° DEYM, Dr. FRANZ GRAF. — Zur wirtschaftlichen Seite des Balkanproblems, 48 pages, Brunn, 1913.

8° METZ H. — Un voyage en Albanie (dans le *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris, juin* 1913.)

9° A. H. — La Commission financière internationale (dans *L'Economiste européen,* 4 et 11 juillet 1913).

10° Die Balkanfrage (publication de la *Handelshochschûle Munchen,* N° 3, VII, 233 pages. Munich, 1914).

11° POLYVIOS, P. J. — L'Albanie et la réunion des ambassadeurs à Londres. *Etude politique et économique.* Thèse 161 pages. Paris, 1914.

12° KRAUSS, J. — Die Zukunft Albaniens (dans : *Deutsche Levante*, N°ˢ 6 et 7, 1916).

13° MÜLLER, MAX. — Albaniens Zukunft. Politische Ermœgungen, theoretische Betrachtungen, praktische Vorschlæge, 87 pages. Munich, 1916.

14° BALDACCI (Prof. A.). — Le communicazioni stradali de l'Albania, 76 pages. Rome, 1917.

15° BERDACH, HUGO. — Unsere Zukunft auf den Balkan. Betrachtungen einem Kauffmannes. 7 pages. Vienne, 1912.

16° MORANA, G. A .— Saggio delli commerciali rapporti dei Venetiani colle ottomane scale di Durazzo et Albania, Venetia, 1816.

17° VIRLET (Th.). — Ueber die Quellen u. Gruben von Asphalt u. Erdspech Griechenlands u. einiger anderer Gegenphalt u. Erdspech Griechenlands u. einiger anderer Gegenden.

18° M. A. GONNOT. — Note sur les mines de bitume exploitées en Albanie, Paris, 1903.

PROJET

D'ORGANISATION DE LA MILICE ALBANAISE [1]

EXPOSE DES MOTIFS

Bien que les bases du statut albanais arrêtées par la réunion des ambassadeurs à Londres aient prévu la neutralité de l'Etat d'Albanie sous la garantie des six grandes puissances, il ne s'en suit pas que cet Etat puisse se passer de toute force armée en dehors de la gendarmerie. D'ailleurs, aucun des pays neutres, existant ou ayant existé en Europe, la Suisse, la Belgique, la Roumanie d'avant 1877, ne se sont crus dispensés d'avoir une armée, ne fût-ce que, le cas échéant, pour sauvegarder leur neutralité contre la tentation que leurs voisins pourraient éprouver de la violer si cette opération semblait trop facile.

Or, l'Albanie est particulièrement exposée à ce danger, entourée qu'elle est de voisins qui semblent ne se consoler qu'avec peine d'avoir été obligés de lui laisser son indépendance.

Mais, en dehors de cette éventualité, d'autres raisons militent en faveur de l'organisation d'une milice albanaise. Pendant longtemps encore, l'ordre et la sécurité laisseront à désirer dans quelques parties du royaume. Les événements qui se déroulent actuellement en Epire sont à cet égard pleins d'enseignements pour l'avenir.

(1) Le travail que nous reproduisons ici a été rédigé au commencement de 1914 par un officier supérieur français que de longs services au 2e Bureau de l'Etat-Major de l'armée avaient familiarisé avec l'organisation des différentes armées européennes et qui, en qualité d'instructeur de la gendarmerie ottomane réorganisée, en Macédoine, avait pu apprécier les qualités militaires des Albanais. Bien que ce projet n'ait pu recevoir aucun commencement d'exécution, nous avons pensé qu'il n'était pas sans intérêt de le publier au moment où — on doit l'espérer — un Etat albanais indépendant va prendre place dans l'Europe reconstituée. S'il devait être réalisé, il aurait naturellement à subir les modifications résultant de l'expérience de la grande guerre et des observations faites par les officiers de l'armée française dans leurs rapports avec les populations albanaises, notamment dans la région de Koritza.

D. B.

Quelque extension que l'on puisse donner à la gendarmerie, elle ne pourra jamais être assez nombreuse pour suffire à toutes les éventualités. La gendarmerie est, par nature, un corps permanent, à effectifs fixes et inextensibles. Il est donc nécessaire que, en cas de besoin, elle puisse être aidée par une force auxiliaire qui sera constituée par la milice, laquelle, d'après le projet que nous exposons plus loin, pourra être à volonté, augmentée ou diminuée selon les circonstances.

Outre les troubles intérieurs, il y a lieu de prévoir aussi des incidents de frontière, obligeant à concentrer sur certains points du pays des forces supérieures à celles que peut fournir la gendarmerie.

Enfin, le service militaire est un puissant moyen d'instruction et d'éducation civiques. Il est particulièrement nécessaire, à ce titre, chez un peuple qui, en dépit d'une conscience nationale très développée, manque encore de cohésion, qui possède le sentiment de la race, plutôt que celui de la patrie. Chez ce peuple, guerrier de nature, fort brave, mais indiscipliné, l'incorporation sous le drapeau national sera à la fois un dérivatif et un correctif, qui, tout en donnant satisfaction à ses instincts, aidera à modifier son caractère et à transformer en qualités utiles au pays quelques-uns de ses travers.

La création d'une armée albanaise est donc nécessaire. Elle sera la consécration et le signe extérieur de l'indépendance de l'Albanie. Les vieux Shqipëtars se sentiront vraiment libres quand ils verront leurs fils défiler le fusil sur l'épaule, la calotte blanche sur la tête, sous les plis du drapeau rouge à l'aigle noire, sous les ordres d'officiers commandant en albanais.

Mais cette armée ne pourra pas être organisée sur le modèle de celles de l'Europe occidentale ni même des Etats balkaniques. L'Albanie est trop pauvre et a trop de dépenses à faire en vue de son développement économique, pour pouvoir consacrer une partie importante de ses ressources à des dépenses militaires. L'armée albanaise devra donc être peu coûteuse et pour cela ne compter que des effectifs permanents très restreints. Il faut aussi tenir compte du caractère des habitants. L'Albanais, soldat d'instinct, a, en même temps, horreur de la contrainte. Le service militaire ne lui déplaît pas, au contraire, mais il ne veut pas qu'il lui soit

imposé. Sous le régime turc, il se révoltait parfois contre la conscription, mais s'engageait facilement comme volontaire. Il est donc nécessaire d'organiser le service militaire des Albanais en diminuant le plus possible la contrainte, qui, cependant, ne peut pas être complètement écartée.

Cette considération, comme la première, conduit à l'adoption d'un système de milices, s'inspirant, sans les copier, de l'organisation militaire de la Suisse et de celle du Monténégro avant la dernière guerre.

Si l'on se base sur l'effort accompli, pendant la guerre turco-balkanique, par les Etats chrétiens de la péninsule, on peut admettre que, en cas de mobilisation générale, l'Albanie qui compte actuellement à peu près un million d'habitants, pourra facilement mettre sur pied une armée de 100.000 hommes, dont environ 75.000 combattants.

C'est en vue de ce chiffre que devront être constitués les établissements militaires du pied de paix quand ils auront reçu leur complet développement. Mais ce développement sera progressif suivant les ressources du pays et devra partir d'une base très restreinte. Les troupes permanentes seront très peu nombreuses; elles ne comprendront que de petites unités des diverses armes, chargées d'assurer, d'une part le service de garnison, de l'autre l'instruction des hommes astreints au service et la formation des cadres.

Ces unités se recruteraient par engagements volontaires, mais tous les hommes aptes à porter les armes y seraient appelés à tour de rôle pour y accomplir des périodes d'instruction comme recrues, ou de répétition. En cas de besoin, elles mobiliseraient, en se multipliant, les unités de campagne, par l'incorporation d'officiers et de gradés de réserve et des hommes dans leurs foyers.

Le service comme recrue serait court. L'expérience de la gendarmerie ottomane en Macédoine a montré qu'on pouvait arriver à former un soldat d'infanterie passable en 4 à 6 mois. Les hommes des armes spéciales seraient retenus un peu plus longtemps que les fantassins. Les uns et les autres seraient ensuite rappelés assez fréquemment, mais pour peu de temps chaque fois. Les hommes désirant obtenir le grade de caporal,

de sergent ou de sous-lieutenant de réserve, devraient se soumettre à un service plus long que la durée légale.

En tout temps, les hommes des plus jeunes classes pourraient être rappelés à l'activité s'il était nécessaire de mobiliser l'unité à laquelle ils appartiennent.

Les formations de l'armée albanaise seraient, en général, organisées comme troupes de montagnes. Elles ne posséderaient pas d'unité constituée supérieure à la brigade. Les régiments d'infanterie avec leurs compagnies de mitrailleuses, les batteries d'artillerie, les compagnies du génie seraient formés de telle façon que les bataillons d'infanterie puissent opérer isolément accompagnés de détachements d'artillerie et du génie. En dehors du matériel de place, l'artillerie serait armée de pièces de montagnes.

La cavalerie, montée en chevaux du pays, ne comprendrait que quelques escadrons, destinés à des services d'escorte et d'estafette.

Ces principes posés, nous allons entrer dans l'examen des détails d'organisation.

I. — Service Militaire

Le service militaire serait obligatoire pour tous les citoyens albanais, en état de porter les armes, de l'âge de 20 ans à celui de 50 ans.

Seraient seuls exemptés, selon l'usage général dans les pays orientaux, les ministres des différents cultes en exercice.

Les hommes incomplètement valides seraient classés immédiatement dans le 3e ban (voir ci-après) pour être employés aux services sédentaires de l'armée.

Les hommes impropres à tout service, les indigents exceptés, seraient soumis au paiement d'une taxe militaire. Une semblable taxe pourrait être aussi réclamée des communautés religieuses pour leurs prêtres en âge de service.

Les hommes de 20 à 50 ans seraient répartis en 3 bans: 1er ban, de 20 à 26 ans (1); 2e ban de 27 à 39 ans; 3e ban, de 40 à 50 ans.

Les hommes du 1er ban seraient considérés comme

(1) Ces fixations sont approximatives. Elles seront modifiées lorsque l'on aura pu établir le rendement des classes et les besoins exacts de la mobilisation.

en activité et pourraient toujours être rappelés sous les drapeaux, si besoin en était, par décision du Conseil des ministres approuvée par le roi. Les hommes d'une circonscription pourraient aussi, en cas d'urgence, être appelés par le commandant de la brigade, à charge d'en rendre compte immédiatement au ministre qui devrait, dans les 5 jours, provoquer une décision régulière.

Les hommes du 1er ban pourraient aussi être astreints à un service périodique de garde ou de patrouille, mais seulement sur le territoire de leur localité de résidence ou des localités limitrophes.

Le 2e ban constituerait la réserve de l'armée active et concourrait, avec le 1er, à la mobilisation des unités de campagne; les classes les plus âgées seraient affectées aux unités de dépôt ou de place. Le 3e ban, dans lequel seraient incorporés, quel que soit leur âge, les hommes incomplètement valides, assurerait les services de l'arrière, les services sédentaires et le service de garnison à l'intérieur du pays.

Tous les jeunes gens aptes au service militaire seront entre 20 et 22 ans, appelés à accomplir comme recrues dans un corps permanent, une période d'instruction de 4 mois pour l'infanterie, et de 6 mois pour l'artillerie, le génie, la cavalerie et les compagnies d'infirmiers.

En compensation de la durée plus longue de leur service sous les drapeaux, les hommes des armes spéciales seront libérés un an plus tôt des obligations afférentes au 1er ban.

Les hommes du 1er ban pourront être appelés chaque année pour une période de répétition de 3 semaines, sauf l'année pendant laquelle ils auront accompli la période d'instruction de recrues. Ceux qui n'auraient pas accompli cette période pendant leur première année d'obligation, n'en seraient pas moins astreints au même nombre de semaines de répétition que les autres. En conséquence leurs périodes annuelles pourraient être prolongées.

Les hommes ayant été convoqués pour un service actif seront dispensés de la période de répétition de l'année correspondante, ou, si elle a déjà été accomplie, de l'année suivante.

Les hommes du 2e ban pourraient être convoqués pendant deux semaines tous les trois ans. Les autres années, ils pourraient être appelés à un exercice de tir n'exigeant pas un déplacement total de plus de quatre jours.

Ceux du 3e ban ne peuvent être soumis qu'à des convocations d'appel, d'instruction ou de tir n'exigeant pas un déplacement total de plus de 4 jours et ne se renouvelant pas plus d'une fois tous les trois ans.

En outre ces hommes peuvent être chaque année convoqués à une revue d'appel dans la localité même de l'intéressé ou dans une localité voisine où il puisse aller et revenir dans la même journée.

Le recrutement sera strictement régional, chaque unité ayant une circonscription déterminée de recrutement et de mobilisation. Les dispositions relatives au recrutement et à la mobilisation seront indiquées plus loin.

Les unités permanentes se recruteront exclusivement au moyen d'engagements volontaires, de 2 ans pour l'infanterie et de 3 ans pour les autres armes. Ces engagements pourront être contractés à partir de l'âge de 18 ans. La durée du service pourra, au moyen de rengagements successifs d'un an, être portée à 5 ans pour les simples soldats, 10 ans pour les caporaux et les sergents et 15 ans pour les sergents-majors ainsi que pour les ouvriers et les soldats spécialistes.

Des emplois civils seront réservés aux hommes ayant accompli au moins 5 ans de service actif.

Les hommes libérés des cadres permanents suivent en tout le sort des autres hommes de la même classe d'âge, mais ils sont dispensés dans le 1er ban d'une période d'instruction annuelle par année passée sous les drapeaux en plus des deux premières.

II. — Composition et formation des cadres

Les cadres supérieurs et inférieurs seront formés de deux catégories, les officiers et gradés permanents et les officiers et gradés de réserve.

La hiérarchie des sous-officiers permanents comprend les grades suivants : vice-caporal, caporal, vice-sergent,

MONTAGNARDS DE L'ALBANIE DU NORD



« Il existe dans la péninsule balkanique un peuple qui n'a jamais vécu par lui-même ni pour lui-même, mais dont le rôle à travers les siècles a été de fournir sans cesse aux nations voisines de la matière humaine. L'Albanie a été le réservoir où Grecs, Romains, Byzantins et Turcs ont puisé tour à tour. Tantôt sous une forme protoplasmique en quelque sorte, je veux dire en masses non organisées, la race albanaise a rempli les vides creusés par les guerres ou la décadence dans le monde oriental. Tantôt au contraire elle s'est dressée, elle s'est personnifiée en un grand homme dont la main, qu'il fut Mehemet Ali, Ali Tebeleni, Scanderbeg ou Pyrrhus, bouleversa tout un coin du monde et imprima sur les peuples courbés le sceau de son génie. La vie des Albanais durant ce siècle, leur œuvre en Egypte où ils furent rois, en Grèce où ils furent les véritables ouvriers de l'indépendance, doit nous expliquer bien des époques de l'histoire ancienne, et quand les Albanophrones revendiquent Alexandre, Achille, Agamemnon, l'exagération n'est que dans la forme, le paradoxe contient une vérité. » (V. Bérard, l'*Hellénisme contemporain*, page 292).

« L'Albanie du Nord, bien que presque sauvage aujourd'hui, est en effet une sorte de France orientale. Catholique ardente, et même passionnément latine, la vieille terre des Illyriens, immortalisée dans les guerres chrétiennes par le bras de Skanderbeg, n'a pas oublié ses liens avec l'Occident, et surtout avec notre pays. L'Europe ignore pour ainsi dire son existence, et ne cherche pas à pénétrer ce qui subsiste encore de grandeur chevaleresque et de promesse d'avenir sous la couche de barbarie que la domination ottomane a répandue sur le peuple albanais. Depuis le règne de Louis XIV la France semble avoir négligé complètement ce pays, qui offre plus de sympathies et de points de contact avec elle qu'avec toute autre nation, et le laisse exclusivement abandonné à l'influence autrichienne. Non seulement notre politique a presque abdiqué tout rôle en Albanie, non-seulement aucune de nos congrégations religieuses n'y possède d'établissement, mais c'est à peine si chez nous l'on se doute que cette contrée occupe une place sur la carte d'Europe. » (F. Lenormant : *Turcs et Monténégrins*, page 5 et suiv.).

D. B.

AROUMAINS DE L'ALBANIE MERIDIONALE



La Grèce a demandé à la Conférence de la Paix de Paris, entre autres, la cession de la partie de l'Albanie méridionale qu'elle n'avait pu obtenir de la Conférence des Ambassadeurs de Londres, en 1913. Pourtant, cette région est purement albanaise parce que, dans une population de 290.812 âmes, il n'y a que 16.000 Grecs qui, d'ailleurs, ne sont que des Albanais orthodoxes ou des Roumains grécisés, comme il ressort de l'étude de leur type physique et de leurs traditions. Albanais et Roumains ont toujours protesté contre la domination qu'on leur a imposée. Ils ont souffert ensemble et ont été toujours d'accord dans la défense de leurs nationalités menacées par la propagande grecque. Ces Roumains ou Aroumains, derniers vestiges vivants des légions romaines qui ont parcouru et ont dominé la Péninsule Balkanique, se trouvent éparpillés partout : en Albanie, en Macédoine, dans le Pinde, en Thessalie, etc. Ne formant pas un groupe compact, ils ne pouvaient penser à constituer un Etat propre et vu la situation géographique, ils ne pouvaient penser non plus à une union éventuelle avec la Roumanie. Confiants dans l'amitié fraternelle que leur avaient montrée les Albanais dans toutes les occasions et poussés par l'affinité d'origine, de traditions et d'intérêts qu'ils ont avec ces derniers, les Aroumains ont vu dans l'incorporation à l'Etat albanais l'unique refuge pour la sauvegarde de leur nationalité. Cette idée date du temps d'Apostol Margariti, le pionnier du nationalisme aroumain, et s'est manifestée toutes les fois qu'il fut question d'un remaniement de la carte balkanique. Ils ont protesté sans cesse contre la domination grecque qui les soumettaient aux pires persécutions, mais leur voix, malheureusement, n'a pas été écoutée. Voici ce qu'ils disent dans une protestation récente :

« Les autorités grecques ont inauguré, après la retraite des troupes italiennes, une vraie croisade contre nos notables du Pinde et de la Macédoine.

« Les notables de Samarina : Take Beshu, I. Dabura, N. Ica et S. Zuca ont été déportés dans l'île de Zakintos au mois de juin 1919. A ceux-ci on ajouta le directeur de l'école roumaine de Hrupichté, M. Hertsu, et 15 autres de la région de Meglénia. Leurs villages : Luminitsa, Osan, Huma, Lugnista, Cupa, Berislavact, le cloître Saint-Archange ont été réduits en cendres. 50 0/0 de la population ont péri de misère. Aux survivants, les autorités grecques ne permettent pas de retourner dans leurs foyers; au contraire, elles colonisent la région de Meglénia avec des familles grecques de la Thrace auxquelles on donne les propriétés des Roumains exilés. Beaucoup de notables ont été tués dans les circonstances les plus tragiques, entre autres les instituteurs Hristo Papagheorghe d'Osan et Nae Demetrie de Lugountsa, les notables Nicolae Hristu Gramosteanu de Livezi, Iane Hristu et Constandin Papazareada de Cupa. Dans le village de Livezi, l'usage de la langue roumaine a été interdit et les propriétaires de troupeaux qui sont considérés comme nationalistes roumains, sont empêchés de mener le bétail dans leurs montagnes de Livezi.

« Le prêtre roumain Papa Dimitrie Ciolac, âgé de 90 ans, accusé d'avoir parlé en roumain, contrairement à l'ordre donné par les autorités, a été battu jusqu'au sang et, par dérision, il a été mis tout nu dans un tonneau plein d'eau pour être de nouveau baptisé afin que le péché d'être Roumain, lui soit pardonné. »

D. B.

sergent, vice-sergent-major, sergent-major, aspirant (1).

Les vice-caporaux, vice-sergents et vice-sergents-majors, sont des soldats, caporaux et sergents, qui ont été reconnus aptes à l'exercice du grade supérieur, mais qui, faute de vacances dans les cadres, ne peuvent être promus; ils continuent à remplir les fonctions de leur grade réel, à en toucher la solde, mais en cas de mobilisation générale, ils seront de plein droit promus au grade supérieur. Ils sont le plus souvent possible exercés à remplir les fonctions de ce grade.

Les gradés permanents seront formés dans leurs corps au moyen de pelotons temporaires d'instruction.

Les aspirants sont les élèves-officiers de réserve dont il sera parlé plus loin.

La hiérarchie des sous-officiers de réserve comporte seulement les grades de caporal, sergent et sergent-major. Ces sous-officiers se recrutent parmi les gradés et soldats des cadres permanents et parmi les hommes du service obligatoire.

Les vice-caporaux, vice-sergents et vice-sergents-majors sont promus de plein droit caporaux, sergents et sergents-majors de réserve quand ils quittent le service actif. En outre, tout soldat ayant deux ans de service, tout caporal ou tout sergent ayant deux ans de grade peut être promu au grade supérieur au moment de sa libération, s'il possède les aptitudes nécessaires et s'il existe des vacances en nombre suffisant dans les cadres de mobilisation. Ceux de ces hommes qui ne pourraient être promus, faute de vacances dans les cadres, recevraient un certificat d'aptitude et pourraient être nommés à la suite d'une des périodes de répétition.

Les hommes du service obligatoire qui désirent obtenir la qualité de sous-officiers de réserve doivent, lors de leur incorporation, déclarer qu'ils consentent à accomplir un service supplémentaire de deux mois, s'ils sont promus caporaux, et de quatre s'ils sont promus sergents. Ces hommes sont instruits dans des pelotons spéciaux, et s'ils font preuve des aptitudes nécessaires, ils sont, au moment du renvoi de leurs camarades d'âge, promus caporaux ou vice-sergents selon leur classement. Après deux mois de service supplémentaire,

(1) Ces dénominations sont provisoires, elles seront arrêtées définitivement quand on étudiera et fixera le vocabulaire militaire albanais.

les caporaux sont congédiés comme caporaux de réserve, les vice-sergents restent encore deux mois pendant lesquels ils remplissent exclusivement les fonctions de sergent : ils sont promus à ce grade au moment de leur libération.

En principe, les emplois de sergent-major dans les unités mobilisées seront remplis par d'anciens sous-officiers du cadre permanent. Néanmoins des sergents de réserve pourraient obtenir ce grade en accomplissant un stage supplémentaire de 3 mois dans une unité permanente.

Les officiers permanents seront recrutés parmi les élèves de l'école militaire nationale ou des écoles étrangères et parmi les sous-officiers permanents.

Il sera institué, pour l'ensemble de l'armée, une école militaire comprenant 3 divisions :

1° Elèves provenant des écoles civiles.
2° Sous-officiers élèves-officiers.
3° Elèves-officiers de réserve.

Dans chacune de ces divisions certains cours spéciaux seront faits aux élèves se destinant aux armes autres que l'infanterie ou aux services administratifs.

Les élèves de la 1re division seront admis soit au concours soit de droit sur la production d'un diplôme (selon le nombre de places et celui des candidats). La durée des cours sera de deux années, à la suite desquelles les élèves seront promus sous-lieutenants et répartis dans les unités permanentes et les différents services de l'armée.

Les sergents et sergents-majors ayant au moins deux ans de service à partir de leur promotion au grade de sergent, pourront être admis, après examen, à suivre les cours de la 2e division de l'école militaire. Ces cours dureront un an, après lequel les candidats qui auront satisfait aux examens seront promus sous-lieutenants.

Au cas où tous les emplois de sous-lieutenants du cadre permanent ne seraient pas remplis par les officiers des catégories ci-dessus, on pourrait nommer directement des sous-officiers comptant 10 ans de service et au moins 5 ans de grade de sergent ou sergent-major.

Les jeunes gens possédant un degré déterminé d'instruction générale et les aptitudes physiques nécessaires,

pourront à partir de l'âge de 18 ans, contracter un engagement volontaire de 18 mois. Ils seront envoyés pendant un an à l'école militaire pour suivre les cours de la 3e division. S'ils satisfont aux examens de sortie ils seront promus aspirants et affectés à une unité permanente dans laquelle ils feront le service de lieutenant. A l'expiration de leur engagement, ils quitteront le service actif et seront promus sous-lieutenants de réserve (1).

Les sergents et sergents-majors du cadre permanent pourront, 3 ans au moins après leur promotion au grade de sergent, obtenir un certificat d'aptitude au grade de sous-lieutenants de réserve. Pendant le reste de leur service actif, ces sous-officiers seront fréquemment exercés aux fonctions de chef de peloton, et à leur libération, ils seront promus sous-lieutenants de réserve.

Les officiers de réserve pourront recevoir de l'avancement jusqu'au grade de major inclusivement. Chaque promotion (sauf celle de sous-lieutenant à lieutenant) serait précédée d'un stage de 3 mois dans une unité permanente, pendant lequel l'officier remplirait les fonctions du grade pour lequel il est proposé.

Les officiers de réserve appartenant par leur âge au 1er ban seront soumis aux mêmes obligations que les soldats de la même catégorie. Ceux du 2e ban, pourront être appelés pendant deux semaines tous les deux ans. Les officiers supérieurs, sauf le cas d'incapacité physique, seront réputés appartenir au 2e ban jusqu'à l'achèvement de leurs obligations militaires.

Les officiers permanents démissionnaires seront classés avec leur grade dans la catégorie à laquelle ils appartiennent par leur âge. Les officiers retraités seront classés dans le 2e ban et y seront maintenus pendant 5 ans après leur mise à la retraite. Si au moment où ils quittent le service actif, ils remplissent les conditions exigées pour l'avancement, ils recevront au titre de la réserve le grade supérieur à celui qu'ils avaient dans l'armée active.

(1) Etant donné le rôle important des officiers, surtout dans une milice, il est nécessaire que les officiers de réserve aient une instruction militaire sérieuse. On peut espérer, étant donné le caractère des Albanais, que les fils des familles notables tiendront à obtenir cette situation malgré la durée du service exigée. Au besoin, on pourrait réduire cette durée à un an, mais ce serait insuffisant pour une préparation sérieuse.

Les officiers de réserve provenant des officiers permanents démissionnaires ou retraités pourraient recevoir de l'avancement dans les mêmes conditions que les autres officiers de réserve.

La plupart des emplois administratifs civils seront réservés, suivant leur importance, aux officiers et sous-officiers de réserve. Les uns et les autres auront le droit de porter leur uniforme et leurs armes dans toutes les cérémonies publiques ainsi que les jours de fête nationale ou religieuse.

III. — Composition de l'armée mobilisée

L'armée albanaise mobilisée serait formée en 10 brigades possédant la composition suivante :

a) 2 régiments d'infanterie à 3 bataillons de 4 compagnies, plus une compagnie de mitrailleuses à 3 sections de 2 mitrailleuses.

b) Un groupe d'artillerie de montagne à 2 batteries de 6 pièces.

c) Un bataillon du génie, comprenant 2 compagnies de pionniers à 3 sections, spécialement exercées à l'établissement des communications et à la construction des ponts et passerelles, et une compagnie de télégraphistes (télégraphie, téléphonie, héliographie, radio-télégraphie).

d) Les parcs d'artillerie et du génie, le service des subsistances, etc.

e) Les hôpitaux de campagne et ambulances desservis par une compagnie d'infirmiers.

f) Les troupes de dépôt.

En dehors des brigades resteraient la cavalerie formée en escadrons, les troupes d'artillerie et du génie de place. affectées aux forteresses, certaines unités techniques (troupes de chemin de fer, d'aérostation, etc., dont la création ne peut pas être envisagée actuellement), enfin, des compagnies spéciales d'éclaireurs, mobilisées dans les régions frontières (1).

(1) Ces compagnies, dont le service pourrait être en connexité avec celui de la gendarmerie seront organisées d'après des règlements spéciaux.

Le cas échéant, quelques brigades pourraient être groupées en commandements plus importants.

En raison de la probabilité d'opérations dans un pays très découpé, l'organisation générale de l'armée mobilisée serait prévue de manière à pouvoir faire, au besoin, du bataillon, une unité complète, comprenant 4 compagnies d'infanterie, une section de mitrailleuses (2 pièces) une section (2 pièces) d'artillerie de montagne, une section de pionniers et les troupes et services auxiliaires indispensables.

La cavalerie serait formée selon les ressources en hommes et en chevaux, et répartie entre les brigades d'après la nature du terrain et les nécessités tactiques.

IV. — Composition de l'armée sur le pied de paix

A chaque brigade, correspondrait sur le pied de paix, un bataillon d'infanterie à 6 compagnies et une compagnie de mitrailleuses, une batterie d'artillerie de montagne, à 2 sections, une compagnie du génie à 2 sections de pionniers et une section de télégraphie.

Les sections de télégraphie seront pour la facilité de l'instruction réunies dans une même garnison, sous un commandement unique.

Des sections d'infirmiers seront attachées aux hôpitaux militaires, tout en comptant à leurs brigades respectives.

Les unités permanentes de cavalerie ainsi que d'artillerie et du génie de place seront réparties suivant les besoins.

Les unités du train et celles affectées aux parcs n'auront pas de noyau permanent; elles seront constituées de toutes pièces à la mobilisation au moyen d'éléments du 2e ban.

V. — Division territoriale. — Commandement

Le royaume sera divisé en dix régions militaires devant fournir chacune les hommes de troupe et, autant que possible, les officiers nécessaires à la mobilisation d'une brigade. Chaque région sera subdivisée en 6 dis-

tricts mobilisant chacun un bataillon d'infanterie. Les autres éléments de la brigade, y compris les compagnies d'éclaireurs, seront recrutés, soit dans des circonscriptions spécialement délimitées, soit sur l'ensemble de la région.

Les unités non embrigadées (cavalerie, artillerie et génie de place) seront mobilisées sur l'ensemble du pays, ou s'il y a lieu, dans des circonscriptions spécialement constituées.

A la tête de chaque région sera placé un commandant de brigade qui aura, en temps de paix, la direction de tous les services territoriaux, celle de l'instruction de toutes les troupes, permanentes ou non, et la surveillance des opérations du recrutement et de la mobilisation, ainsi que du matériel. Il sera assisté d'un capitaine.

Les bataillons d'infanterie seront commandés chacun par un lieutenant-colonel avec un major-adjoint, lesquels à la mobilisation deviendront commandants des deux régiments. En temps ordinaire, le major sera spécialement chargé de la partie administrative.

Un officier du grade de major ou de capitaine sera placé à la tête de chaque district de bataillon. Les commandants de district pourront être des officiers permanents ou de réserve. Ces derniers pourront exercer une profession civile, à condition qu'ils consacrent un temps suffisant à leurs fonctions militaires. Ils recevront une indemnité.

Les officiers permanents ne pourront garder les fonctions de commandant de district pendant plus de deux années consécutives; ils devront ensuite être affectés à une unité active.

Des sous-officiers de réserve, anciens sous-officiers permanents, seront employés aux travaux de chancellerie dans les commandements de district.

Un officier de réserve du 2ᵉ ou du 3ᵉ ban sera désigné, comme remplaçant éventuel, en cas de mobilisation, des commandants de district appartenant aux unités de campagne. Il devra être constamment tenu au courant du service.

Dans chaque localité ne possédant pas de garnison permanente, il sera désigné un *chef de garnison*, officier, sous-officier ou caporal de réserve suivant l'importance du lieu. Un ou plusieurs officiers ou gradés de rang ou

d'ancienneté moindres, lui seront, s'il y a lieu affectés comme adjoints, ainsi que des gradés ou soldats de réserve comme secrétaires. Un suppléant appartenant au 3e ban lui est désigné.

Le chef de garnison devra tenir au courant la liste des hommes soumis au service militaire dans sa commune, et s'assurer qu'ils connaissent leurs obligations et sont prêts à répondre aux convocations. Il réglera selon les ordres reçus et en s'entendant avec les autorités civiles et le commandement de la gendarmerie, les services de gardes, rondes, patrouilles, qui pourront être imposés aux miliciens pour le maintien de l'ordre à l'intérieur des localités ou de la sécurité sur les frontières. Il concourra avec les autorités civiles et la gendarmerie aux travaux concernant le recrutement, la préparation de la mobilisation, les réquisitions, les ravitaillements, etc. Si l'importance du travail qui leur est demandé y donne lieu, des indemnités pourront être allouées aux chefs de garnison, à leurs adjoints et aux secrétaires. Les chefs de garnison et leurs adjoints auront le droit de porter la tenue militaire sauf dans l'exercice d'une profession privée.

Dans les villes ayant une garnison permanente, les fonctions ci-dessus seront exercées par des officiers, sous-officiers et soldats permanents.

Toutes les affaires relatives au recrutement et à la mobilisation seront expédiées en première instance par les commandants de district de bataillon, et en deuxième instance par les commandants de brigade.

VI. — Mobilisation

En général, toutes les unités permanentes d'une brigade seront stationnées en temps de paix dans une même place située sur le territoire de cette brigade ou à proximité. Certaines exceptions peuvent être justifiées par la situation topographique, la nature des communications, etc. Dans tous les cas, toute unité permanente doit avoir avec elle le matériel (équipement, armement, munitions, etc.) nécessaire aux unités qu'elle mobilise. Il conviendra d'étudier la possibilité de faire garder et fournir par les hommes les effets d'habillement et d'équipement.

Lorsque l'ordre de mobilisation est donné, les hommes de chaque localité sont rassemblés et mis en route par le chef de garnison. Si lui-même doit partir, il passe le service à son suppléant du 3e ban, qui a dû en tout temps être tenu au courant. Les animaux et le matériel réquisitionné sont réunis et expédiés de la même manière.

Les états-majors de brigade se complètent au moyen d'officiers de réserve. Un officier supérieur de réserve, désigné d'avance, prend le commandement territorial.

Chacune des six compagnies du bataillon permanent mobilise un bataillon pour former les deux régiments de la brigade. La compagnie de mitrailleuses se dédouble pour former deux compagnies à trois sections.

Les deux sections de la batterie d'artillerie mobilisent chacune une batterie à 3 sections (6 pièces).

La compagnie du génie mobilise 2 compagnies de pionniers, la 3e section (télégraphie) détachée au centre d'instruction rejoint sa compagnie et mobilise la compagnie de télégraphie. La section d'infirmiers rejoint également le centre de la brigade, si elle ne s'y trouve pas déjà, pour mobiliser les formations sanitaires de campagne.

Tous les trains, trains régimentaires, sections de munitions d'infanterie et d'artillerie, parcs d'artillerie et du génie, trains des subsistances et du service de santé, seront mobilisés au moyen d'officiers et d'hommes du 2e ban et d'animaux de réquisition (chevaux, bœufs et buffles).

Pour les transports de l'armée, les réapprovisionnements, l'évacuation des blessés, le concours de la population non mobilisable, serait utilisé, prévu et organisé à l'avance.

En outre des troupes de campagne, chaque unité permanente constituerait des unités de dépôt, destinées à assurer le complément en hommes des unités actives. Ces unités seront formées des hommes des classes les plus âgées. On aurait soin d'y affecter comme instructeurs, quelques officiers et gradés provenant du cadre permanent.

Des dispositions spéciales régleraient la mobilisation des unités non embrigadées (cavalerie, compagnies d'éclaireurs, troupes de place) ainsi que des unités du 3e ban affectées à la garnison des places fortes, à la garde

des frontières et au service des étapes. La mobilisation des unités du 3e ban, autres que celles ci-dessus, serait confiée aux autorités administratives.

Les dispositions qui précèdent seraient applicables, dans la mesure nécessaire, en cas de mobilisation partielle.

VII. — Commandement supérieur et administration centrale

Le Roi est le chef suprême de l'armée.

Il est assisté du *chef de l'état-major général* ayant dans ses attributions tout ce qui concerne le commandement, l'instruction et la discipline, l'avancement, les formations du pied de guerre, la préparation de la mobilisation, l'armement, les études tactiques et stratégiques.

Les questions administratives, recrutement, solde, casernement, habillement et équipement, subsistances, service de santé, sont du ressort du *Directeur des Affaires militaires* au Ministère de l'Intérieur (1).

Les questions relatives à l'administration, à la législation, à la justice militaire, aux formations du pied de paix, à l'emplacement des troupes seraient étudiées et réglées d'un commun accord entre le chef d'état-major général et le directeur des affaires militaires.

Le chef d'état-major général est inspecteur général permanent de l'armée. Il peut déléguer ses pouvoirs aux commandants de brigade ou à d'autres officiers de grade suffisamment élevé. Il communique à la Direction des Affaires militaires, les observations faites au cours de ces inspections, qui concernent les questions administratives.

VIII. — Dispositions temporaires

Nous avons donné plus haut le tableau de la milice albanaise telle qu'elle pourrait exister quand le pays aura atteint son entier développement.

(1) Nous pensons que le Cabinet albanais ne devrait comprendre que 3 ou 4 ministres; la milice et la gendarmerie ressortiraient au Ministère de l'Intérieur.

Pour le moment on ne pourrait que commencer d'une façon très modeste et très prudente cette organisation.

Ainsi, il est certain que l'on ne pourrait pas encore organiser les cadres correspondant aux dix brigades. Beaucoup de raisons s'y opposeraient. D'abord le manque d'officiers et de sous-officiers, puis le défaut de ressources, enfin, la nécessité de ne pas inquiéter l'Europe par des mesures de préparation militaire trop étendues, des achats importants d'armes ou de matériel, etc. On pourrait se contenter d'organiser d'abord le cadre de 5 brigades (5 bataillons, 5 batteries, etc.), ce qui représenterait une force permanente de 5 à 6.000 hommes (1).

Une fois constitués, ces cadres permettraient d'instruire par an une dizaine de mille hommes, non permanents.

Les garnisons des 5 bataillons pourraient être à Scutari, Durazzo, Elbassan, Berat, Arghyrakastro. Des compagnies seraient détachées à Tirana, Avlona, Koritza.

Il faudrait d'abord régler la question des cadres. On pourra, sans doute, trouver un assez grand nombre d'anciens officiers et sous-officiers ottomans, susceptibles de rendre de bons services. Il conviendra de les employer. Mais ils ne peuvent suffire, et cela pour deux raisons (sans parler de la question du nombre au sujet de laquelle nous n'avons aucune donnée).

En premier lieu on peut penser que le passage par l'armée turque n'aura pas toujours été une bonne école pour les Albanais. Les Turcs sont, en général, peu actifs, sans aucune initiative, sans persévérance. Ceux qui sont instruits le sont presque toujours superficiellement. Ils écoutent docilement ce qu'on leur enseigne, mais ne cherchent pas à s'en pénétrer et oublient facilement les leçons reçues. Aussi, quoique susceptibles de faire un bon service quand ils sont dirigés et surveillés de près, ils s'abandonnent vite, dès que la surveillance cesse, à leur indolence naturelle.

Les Albanais, grâce à leur intelligence plus ouverte, à leur caractère plus vif, à leur volonté, sont capables de faire beaucoup mieux. Il serait donc fâcheux de laisser, dès le commencement, s'implanter dans la milice albanaise, les traditions de l'armée turque.

(1) Encore, ces unités pourraient-elle être constituées successivement.

Une autre raison est que, jusqu'à présent, tous les officiers ottomans et presque tous les gradés étaient musulmans. Or, il convient d'éviter soigneusement de donner à aucune institution albanaise, une caractère confessionnel.

La milice albanaise doit être nationale, mais pas plus musulmane que chrétienne. Il est à désirer que les officiers et les gradés aussi bien que les soldats se répartissent à peu près dans la proportion des diverses confessions sur la population totale du pays.

Pour ces deux motifs, il serait nécessaire, pendant quelques années, dix ans par exemple, de faire appel, pour la première organisation, à des officiers, et si possible, à des sous-officiers, étrangers. Ces derniers seront naturellement libérés du service dans leur pays. Quant aux officiers, ils pourraient être en congé, démissionnaires ou retraités, mais dans tous les cas, devraient entrer individuellement au service albanais, sans autre intervention de leur gouvernement que l'octroi d'une autorisation si celle-ci est nécessaire.

Les candidats seraient admis en tenant compte seulement de leurs aptitudes physiques, morales et professionnelles, des références fournies sur leurs services dans leurs propres pays, et de leurs dispositions pour l'étude de la langue nationale. Ils pourraient être reçus sans distinction de nationalité, sauf en ce qui concerne les sujets des Etats limitrophes, Monténégro, Serbie et Grèce qui seraient exclus.

Mais il n'y aurait aucune raison d'exclure systématiquement les ressortissants des grandes Puissances, non plus que ceux des Etats balkaniques naturellement amis de l'Albanie et intéressés à ses progrès, comme la Bulgarie et la Roumanie.

Il serait à désirer que, parmi les officiers ou gradés ainsi engagés, se trouvent, en assez grand nombre, des Italiens, des Français, des Espagnols. Les Albanais sont un peuple méridional, à demi latinisé, dont le caractère se rapproche beaucoup de celui des peuples latins, particulièrement des Italiens et des Français du Midi. Des instructeurs venant des pays latins d'Occident comprendront bien mieux la mentalité albanaise et s'y adapteront plus facilement que des Scandinaves ou des Néerlandais. Des éléments particulièrement aptes à

rendre de bons services en Albanie seraient, d'une part, les Albanais de l'Italie méridionale et de la Sicile, grâce à leur connaissance de la langue, et de l'autre, les Corses, dont les mœurs et le caractère offrent de si curieuses ressemblances avec ceux des Albanais.

L'emploi d'instructeurs étrangers présenterait, au commencement, certaines difficultés à cause de la langue. Il y aurait lieu d'exiger des candidats, la connaissance préalable de l'italien ou du français et d'employer provisoirement ces langues comme langues auxiliaires de service. En outre, les officiers et gradés admis au service albanais seraient tenus d'apprendre le plus vite possible la langue nationale, qui, pour des gens parlant une langue latine, ne présente pas de trop grandes difficultés.

IX. — Règlements

Si l'organisation de la milice albanaise doit commencer à bref délai, il ne sera pas possible d'élaborer des règlements spéciaux de manœuvre et de service. Il serait donc nécessaire d'adopter provisoirement ceux en usage dans une armée européenne. Si l'on considère le mode d'organisation prévu pour la milice albanaise, il semble que les règlements de l'armée suisse doivent être ceux qui seraient le plus facilement applicables. Ils ont, en outre, l'avantage d'exister en textes français et italien.

Ces règlements seront traduits en albanais, puis on attendra pour rédiger les règlements définitifs que la milice ait déjà un certain temps d'existence, afin que l'on puisse se rendre compte de ses besoins, des particularités de son mode d'action, etc.

Pour l'élaboration de ces règlements, on recherchera principalement dans ceux des armées italienne, française, austro-hongroise, monténégrine, ce qui pourrait être le plus approprié aux conditions spéciales de la milice albanaise.

X. — Uniformes

Les uniformes de la milice albanaise devront être simples et se rapprocher le plus possible du costume national, qui est d'ailleurs, assez élégant. Il est indis-

pensable que tous les effets d'habillement et autant que possible d'équipement, puissent être fabriqués dans le pays, afin que les crédits prévus au budget à cet effet, ne soient pas une cause d'appauvrissement pour l'Albanie, mais contribuent au contraire à développer l'activité industrielle des habitants et à augmenter leur bien-être. Il y aurait lieu d'étudier un système d'après lequel les miliciens se procureraient eux-mêmes leurs effets d'uniforme et pourraient s'en servir comme vêtements civils. En cas de convocation, ils y ajouteraient certains attributs mobiles faciles à coudre, pour les transformer en vêtements d'uniforme. Les hommes qui se présenteraient au lieu de convocation avec des tenues complètes et en bon état auraient droit à une indemnité, tandis que, dans le cas contraire, ils seraient passibles de punitions. Les chefs de garnison s'assureraient fréquemment que les miliciens de leur localité sont pourvus des effets nécessaires en bon état. De cette façon, on éviterait la constitution et l'entretien d'approvisoirement coûteux et la mobilisation serait grandement simplifiée.

Mai-Juin 1914.

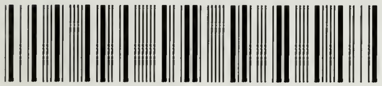
Colonel LAMOUCHE.

TABLE DES MATIÈRES

TABLES DES ILLUSTRATIONS




University of
Connecticut
Libraries


39153029042381


BOUND BY
HNM

